



HAL
open science

L'Église et son environnement

Michel Fixot, Lucy Vallauri, Hervé Aliquot, Henri Amouric, Gabrielle Démians d'Archimbaud, Isabelle Barbier, Raymond Boyer, Françoise Dallemagne, Colette Dumas, Yves Esquieu, et al.

► **To cite this version:**

Michel Fixot, Lucy Vallauri, Hervé Aliquot, Henri Amouric, Gabrielle Démians d'Archimbaud, et al. (Dir.). L'Église et son environnement : archéologie médiévale en Provence [exposition], Aix-en-Provence, musée Granet, septembre-décembre 1989. FIXOT, Michel; VALLAURI, Lucy. Laboratoire d'Archéologie médiévale méditerranéenne, pp.119, 1989, 2908264005. halshs-01402262

HAL Id: halshs-01402262

<https://shs.hal.science/halshs-01402262>

Submitted on 24 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'église et son environnement



Photo couverture : Clercs, panneau d'entrevous du cloître de Fréjus, XIV^e siècle (*cliché Inventaire général - M. Heller*).

Revers de la couverture : réfectoire de Viviers (XIV^e siècle) : vue d'ensemble du décor peint. Détails : monstre hybride et « Confession du renard », (*cliché CCJ-CNRS - P. Foliot*).

Septembre 1989 - Dépôt légal III^e trimestre 1989

ISBN 2 - 9082 64 - 00 - 5

Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne
ERA 6, CNRS Aix-en-Provence

L'église et son environnement

Archéologie médiévale en Provence

Aix-en-Provence, Musée Granet
septembre-décembre 1989

Cette exposition a été organisée par le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, ERA n° 6 du CRA - CNRS, Université de Provence, Centre d'Aix, à l'occasion de la tenue du III^e Colloque de la Société d'Archéologie Médiévale au Palais des Congrès d'Aix-en-Provence, les 28-29-30 septembre 1989,

en collaboration avec le Musée Granet d'Aix-en-Provence, Palais de Malte, Musée des Beaux Arts et d'Archéologie.

Avec le concours scientifique et technique :

- du Service Régional de l'Inventaire Général de Provence-Alpes-Côte d'Azur (F. Fray, E. Sauze, N. Pégand, M. Heller, G. Roucaute),
- des chercheurs du Centre Camille Jullian - CNRS (J. Guyon, L. Rivet),
- de J.-L. Charlet, Professeur à l'Université de Provence, pour la numismatique.
- de P.-A. Février, Professeur à l'Université de Provence.

Avec le concours technique :

- du service de reprographie de la Direction Régionale des Antiquités Historiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur (J. Prodhomme et C. Hussy).
- du laboratoire de photographie du Centre Camille Jullian - CNRS (P. Foliot),
- de Y. Rigoir, Lambesc,
- du Laboratoire de Conservation, Restauration et Recherches de Draguignan CRA-CNRS (R. Boyer, W. Mouret, A. Reymondon),
- de S. Roucole pour les relevés et les plans,
- de M. Lansac pour la cartographie et le graphisme de l'exposition,
- de J. Vignier-Dupin (Paris), C. Favre-Boschung (Aix-en-Provence) pour la restauration des céramiques, objets et verres et de M. Kremp pour la céramique,
- de Graphintec (Marseille),
- des Archives départementales de l'Ardèche (Viviers),
- de P. Vallauri pour la maquette.

Avec l'appui et l'aide financière :

- de la Ville d'Aix-en-Provence,
- du Ministère de la Culture,
- du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- du CNRS,
- du Ministère de l'Education Nationale (Direction des Affaires Générales, Internationales, et de la Coopération-DAGIC),
- de l'Université de Provence.



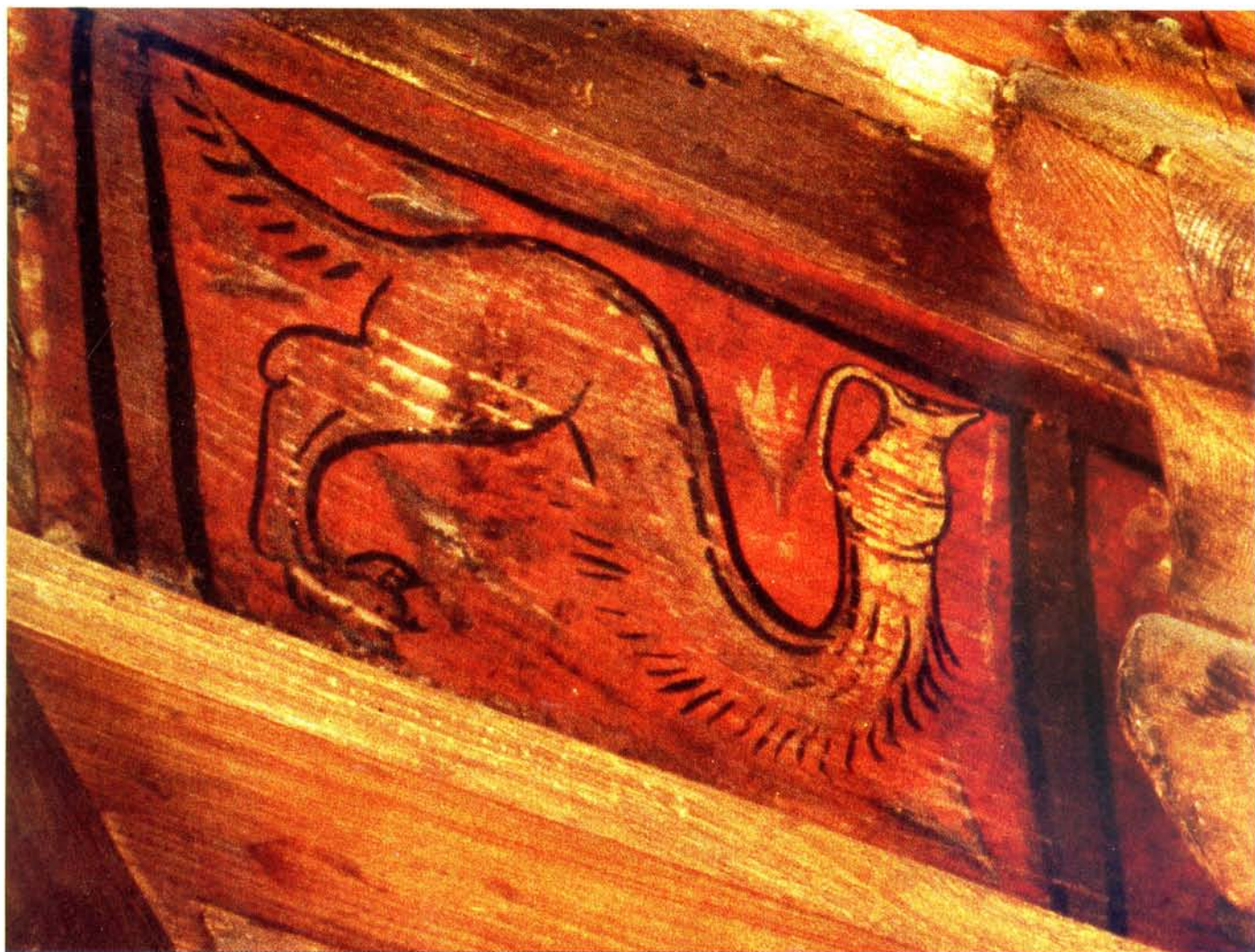
Catalogue. Textes et documentation rassemblés par Michel Fixot et Lucy Vallauri.

Auteurs des notices :

H. Al. : Hervé ALIQUOT
 H. Am. : Henri AMOURIC
 G. d'A. : Gabrielle d'ARCHIMBAUD
 I. B. : Isabelle BARBIER
 R. B. : Raymond BOYER
 F. D. : Françoise DALLEMAGNE
 C. D. : Colette DUMAS
 Y. E. : Yves ESQUIEU
 P.-A. F. : Paul-Albert FÉVRIER
 M. F. : Michel FIXOT
 D. F. : Danièle FOY
 M.-M. G. : Marie-Madeleine GAUTHIER
 R. G. : Rollie GUILD
 J. G. : Jean GUYON
 M. L. : Marie LEENHARDT
 C. M. : Christian MARKIEWICZ
 J.-M. Mic. : Jean-Marie MICHEL
 J.-M. Mig. : Jean-Marc MIGNON
 J.-P. P. : Jean-Pierre PELLETIER
 V. R. : Véronique RINALDUCCI
 L. R. : Lucien RIVET
 J. T. : Jacques THIRIOT
 M. T. : Martine THOMAS
 L. V. : Lucy VALLAURI
 M. V. : Muriel VECCHIONE

Prêteurs :

- Jacques Baudoin
- Mairie d'Alba-la-Romaine
- Mairie de Boulbon
- Mairie de Viviers
- Monastère de Ganagobie
- Musée de Béziers
- Musée de Digne-les-Bains
- Musée du Petit-Palais d'Avignon (dépôt archéologique)
- Musée du Vieil Avignon, Palais des Papes
- Direction Régionale des Antiquités Historiques



I.II. Monstres hybrides dont les têtes sont figurées par une cruche ou un verre. Panneaux d'entrevous du cloître de Fréjus, XIV^e siècle (cliché Inventaire Général - M. Heller, G. Roucaute).

Avant-Propos

N'y aurait-il que le témoignage d'une sympathie entre le personnel du Musée Granet et celui du Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, cela suffirait largement à expliquer la présence de cette exposition au Musée des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence !

Faut-il rappeler le travail fructueux déjà réalisé avec tous les partenaires intéressés par l'Archéologie à Aix, conservateurs, chercheurs du CNRS, restaurateurs, archéologues, particulièrement l'archéologue municipale recrutée récemment par la ville, Nuria Nin.

Il suffit d'écrire quelques sites pour signifier cette collaboration : l'Archevêché, Parking Pasteur, Forbin, Chartreux, Jardin Grassi, boulevard de la République (bâtiment AGF)...

Cette litanie signifie une collaboration étroite et des échanges toujours sympathiques sinon amicaux sur la base d'un intérêt commun pour le patrimoine archéologique.

Bien entendu, l'un des points majeurs de cette collaboration a été le montage des salles d'archéologie concernant Entremont et Aquae Sextiae et l'élaboration d'un ouvrage d'art sur Entremont en 1987.

Une autre raison, plus symbolique, mérite pourtant ici d'être notée touchant cette exposition.

Le musée Granet occupe un bâtiment qui fut jusqu'à la Révolution Française le prieuré de l'Ordre de Malte, c'est-à-dire, un bâtiment à vocation « canoniale ».

Le sujet même de l'exposition retenu « L'église et son environnement » ne pouvait trouver meilleur accueil à l'ombre du clocher Saint-Jean-de-Malte.

Denis Coutagne,
Conservateur des Musées de France,
Conservateur du Musée Granet.

Remerciements

La Ville d'Aix-en-Provence a été le premier élément moteur pour la réalisation de cette exposition dans les locaux du musée Granet. Nous tenons à remercier Monsieur D. Coutagne, Conservateur, pour le soutien immédiat qu'il a apporté au projet, et Madame N. Dautier, Conseillère municipale déléguée aux musées, pour l'intérêt qu'elle y a très vite marqué. Madame N. Nin, Archéologue municipale nous a fait apprécier son aide enthousiaste pour la préparation et l'ensemble du travail de présentation et d'accrochage.

Cette exposition qui prend place parmi les manifestations de « l'année de l'archéologie » n'aurait pu avoir lieu sans le concours de la Sous-Direction de l'Archéologie au Ministère de la Culture, en particulier pour ce qui concerne la publication de ce catalogue. Notre gratitude va à Monsieur J.-P. Jacob, Directeur régional des Antiquités historiques de la région PACA, intermédiaire normal, mais efficace, avec les services parisiens. A travers lui, notre reconnaissance s'exprime à l'égard du service qu'il dirige, et en particulier vis-à-vis des conservateurs ou des personnels ITA chargés de chacun des départements de la région. Chacun d'eux retrouvera ici quelques-uns des dossiers traités avec eux, souvent de manière très amicale. De plus, J. Prodhomme et Ch. Hussy, ont répondu avec leur ponctualité et leur disponibilité habituelles à nos appels à l'aide dans le domaine reprographique et parfois photographique.

A des titres divers, mais à égalité de degré, notre reconnaissance doit naturellement se marquer à l'égard de tous ceux dont la collaboration scientifique est nécessaire, voire indispensable : nous devons mentionner les services de l'Inventaire Général : bien des documents exposés ici leur sont dûs ; qu'en particulier F. Fray, Conservateur régional et E. Sauze, Conservateur, trouvent ici l'expression de notre gratitude pour un travail en commun qu'ils connaissent bien. De la même façon, le visiteur constatera que certains sites étudiés ici l'ont été avec des chercheurs et collègues antiquisants qui relèvent administrativement du Centre Camille Jullian, en particulier P.-A. Février, J. Guyon, L. Rivet. Qu'ils trouvent ici le témoignage d'une gratitude respectueuse et amicale pour ces travaux réalisés ensemble, et pour d'autres qui ne se trouvent pas présentés ici.

S. Roucole nous a apporté, pour certains travaux de dessin de dernière minute, ce talent que nous avons appris à connaître au fil des chantiers, et qui est signé sur d'assez nombreux relevés figurant dans cet ouvrage.

Que les participants ITA au travail de l'ERA, M. Leenhardt, J.-P. Pelletier, J. Rigoir, D. Rouvier ainsi que Sveva Gai, étudiante en thèse à l'Université de Tübingen, trouvent ici l'hommage qui doit leur être rendu pour un travail qui n'apparaîtra pas toujours comptabilisé en signatures de notices. Qu'ils me permettent, pour cette exposition comme pour les autres, de remercier particulièrement L. Vallauri, personnalité rassurante dans la tempête des préparations.

M. Fixot,
Responsable de l'ERA n° 6.



III. Saint Martin coupant son manteau. Peinture murale déposée *in situ*, Hôtel d'Aigrefeuille, rue du Gal, Avignon (cliché H. Aliquot).

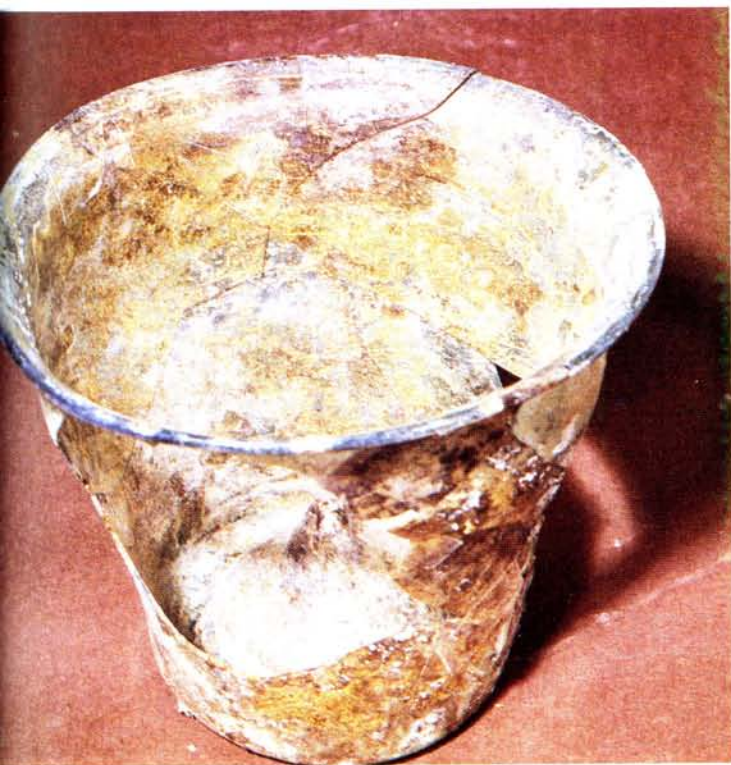
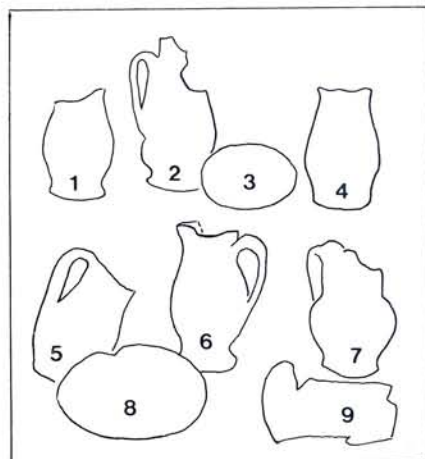


IV. Détail d'un chasseur sonnant du cor. Palais du cardinal de Canillac à Villeneuve-lès-Avignon. Déposé sur panneau, Abegg Stiftung, Riggisberg, Suisse (cliché H. Aliquot).



V. Céramiques fines provenant du dépotoir du palais épiscopal de Fréjus, 1^{re} moitié du XIV^e siècle (cliché D.R.A.H.-C. Hussy, J. Prodhomme).

- cruches pisanes (1, 2, 4, 5, 6)
- assiette ligure (8)
- cruche avignonnaise (7)
- plats catalans (3, 9).



VI. Verre découvert dans une tombe sous lauzes de Notre-Dame-du-Bourg à Digne, XII^e siècle (cliché CCJ-CNRS - G. Réveillac).

Sauf peut-être quand il respecte le genre monographique, le discours archéologique prend souvent comme sujet une matière discontinue et fragmentée. Ce constat n'exclut pas d'autres difficultés, qui relèvent d'une information souvent partielle, puisque l'exhaustivité, évoquée parfois à titre incantatoire, est illusoire.

Les textes rassemblés dans ces pages accompagnent ou commentent une exposition réalisée par le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, ERA n° 6 du Centre de Recherches Archéologiques (CNRS), exposition présentée au Musée Granet, à Aix-en-Provence, du 28 septembre au 23 décembre 1989. Cette manifestation pourrait être comprise comme une tentative pour exprimer de manière cohérente et continue les résultats de travaux archéologiques engagés par les divers chercheurs de la formation, ou sous leur responsabilité scientifique, et assez souvent, comme on le verra, en collaboration lorsqu'il s'agit de sites du haut Moyen Age. Les recherches ont été réalisées dans la région au cours de ces dernières années, souvent, comme le visiteur le constatera aussi, sur ce que l'on pourrait appeler des sites « majeurs », si l'on considère leur notoriété. A chaque fois, la marque de la nouveauté des recherches tient à la présentation d'une documentation graphique originale. A ce titre, peut-être ne s'agit-il pas d'un véritable catalogue d'exposition au sens habituel du terme même si cette publication se situe dans la suite d'un bilan précédent dont témoigne l'ouvrage intitulé alors Aujourd'hui le Moyen Age.

L'occasion qui a donné lieu à cette forme de bilan a un peu déterminé le thème et la méthode suivie dans l'exposé des résultats. Il s'agissait de présenter aux participants du 3^e colloque de la Société d'Archéologie Médiévale qui se tenait à Aix-en-Provence les 28, 29 et 30 septembre 1989, des résultats obtenus de manière récente par l'ERA n° 6, parfois seule, parfois en collaboration avec des chercheurs dépendants du Centre Camille Jullian, à propos de sites de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Age. Il s'agissait, pour la formation sur laquelle a reposé une grande partie de la charge d'organisation du colloque, d'illustrer son activité sur le thème retenu pour cette rencontre scientifique, thème qui s'énonçait ainsi : « L'environnement des églises rurales et la topographie religieuse des campagnes médiévales » ; en raison de l'orientation des recherches réalisées par l'ERA, le sujet a aussi été envisagé ici dans ses implications urbaines.

La perspective était de faire sentir au visiteur de l'exposition comment, malgré leur isolement apparent à l'heure actuelle, que ce soit à la ville ou à la campagne, les lieux de culte s'intégraient naguère à des ensembles bâtis ou s'organisaient en réseaux. Ces contextes que les transformations du paysage bâti ont généralement fait disparaître, donnaient à ces lieux de culte, et à l'Eglise en général, une emprise spatiale qu'il faut s'efforcer de restituer pour mieux saisir un impact social, et la recherche d'une image — si l'on accepte un terme peut-être trop usité. Cet environnement est donc à retrouver dans l'étude du sol, par la fouille éventuelle, ou, en élévation par le suivi attentif de travaux de restauration des monuments ou de simples maisons.

Il faut sans doute reconnaître dans cette démarche scientifique une dette vis-à-vis des archéologues de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age pour qui ces notions de topographie religieuse sont devenues courantes depuis longtemps, ou mieux encore vis-à-vis de l'initiateur que fut dans ce type de recherche un savant comme J. Hubert qui attira naguère l'attention sur la notion de « groupe épiscopal » et qui montra aussi la voie dans l'étude des bâtiments de la vie commune des clercs.

Le parti de cette exposition était de se fonder sur une documentation recueillie récemment, bien sûr partielle et fragmentée, jamais arrêtée. Année après année, de nouveaux sondages, de nouveaux « décroûtages » de murs apportent des résultats complémentaires sur des chantiers que l'on croyait clos. Comment dès lors parler de bilans ? Dans de telles conditions où le chercheur n'est le maître ni du commencement ni de la fin des travaux, ni même parfois de son champ d'intervention de recherche, il n'était pas non plus possible d'adopter un parti encyclopédique. Il s'agissait plus simplement de montrer comment l'archéologie peut être illustrative et apporter à l'histoire religieuse des matériaux assez souvent arrachés in extremis à la destruction ou à la transformation radicale, mais qui couvrent cependant une zone de recherches assez large pour ne pas paraître pointillistes, voire anecdotiques, et constituer du même coup un véritable projet de recherche.

Bien des matériaux présentés ici ne sont pas issus d'un programme au sens habituel. Une très grande partie relève en effet d'une archéologie de « sauvetage programmé » qui a impliqué l'ERA dans différents chantiers de restauration publics ou privés, souvent en collaboration avec les Architectes en chef et le service des Monuments historiques, sous le contrôle de la Direction des Antiquités Historiques de la région PACA. Chacune de ces personnes ou chacun de ces organismes pourra aussi évaluer les résultats d'ensemble obtenus.

C'est donc aussi du mode de collecte des sources que relève l'impossibilité d'un discours continu, plus facile dans le cas d'une recherche où l'initiative appartient au chercheur. Ce type de démarche se poursuit parallèlement, sur d'autres sujets, qui pourront éventuellement aussi, plus tard, à leur tour faire l'objet d'une présentation publique dans ces lieux. De fait, les manifestations de l'Année de l'Archéologie au sein desquelles cette manifestation trouve sa place, ont mis à contribution ailleurs les mêmes forces en collaboration avec le personnel des musées, que ce soit au Musée Archéologique de Rouen pour une exposition sur le verre médiéval (D. Foy), au Musée du Petit-Palais d'Avignon pour une collection de céramique découverte en fouille (G. Démians d'Archimbaud, J. Thiriot, L. Vallauri), à Viviers pour une exposition sur le travail de la pierre et les techniques de construction (Y. Esquieu), au nouveau Musée Archéologique de Cimiez pour une présentation monographique de la fouille du site de Notre-Dame d'Avinionet à Mandelieu (M. Fixot). De ce fait, un certain nombre de thèmes ou d'objets qui auraient pu figurer sont absents d'Aix-en-Provence.

Le champ des travaux nous a paru cependant suffisamment étendu, pour qu'un fil directeur puisse néanmoins guider ce discours discontinu et lui donner une certaine logique. Un certain nombre de sites lui serviront de jalons, ayant tous fait l'objet d'études et de découvertes récentes.

Dans la première partie, on évoquera la notion de groupe et de composition monumentale ; sans évoquer en détail les acquisitions faites lors des récentes fouilles urbaines des groupes épiscopaux d'Aix-en-Provence, Fréjus ou Viviers, et dont il sera question dans d'autres rubriques, on s'attachera à des illustrations rurales qui laissent entrevoir une réalité moins connue, en particulier avec la présence ou l'éventualité d'une fonction baptismale exprimée monumentalement. Cette notion de groupe réapparaîtra dans les parties suivantes.

La deuxième section évoquera l'image rassemblée et unifiée, parfois même fortifiée, que donnent les enceintes ou les enclos ; en corrélation avec cette idée de fermeture seront traités les lieux d'accès destinés à l'entrée, à l'accueil et à l'hospitalité.

Un troisième ensemble de données concerne l'expression architecturale que prit la vie commune, ou la vie apostolique, faisant référence au mode de vie parfaite de la première communauté des apôtres, image idéale proposée au peuple chrétien, réalisée tant bien que mal par certains de ses membres. Cette image, avec ses nuances et ses limites, a surtout été étudiée ici dans la ville, lieu de tension et de tentation, alors que le monastère rural, plus proche du « désert », offre, depuis l'époque carolingienne, un aspect plus codifié, stéréotypé et connu.

Le contraire de cet idéal de vie communautaire, c'est la perversion de l'idée de solitude et d'érémisme des origines, perversion d'une perfection vis-à-vis de laquelle l'Eglise fut, il est vrai, toujours méfiante. Elle prend la forme de la résidence individuelle dont le palais épiscopal, ou la maison canoniale constituent les données les plus constantes dans la documentation présentée dans la quatrième partie.

La fonction sociale de l'Eglise est aussi marquée par le fait que le lieu de culte ou son environnement est un lieu de travail et de productions diverses qui ont laissé des traces archéologiques, en dehors même de l'activité de construction proprement dite qui rassemble des forces économiques considérables et variées. On en donnera quelques illustrations.

Enfin, le lieu de culte apparaîtra, en sixième partie, comme celui des fins dernières, le cimetière, depuis le haut Moyen Age, s'étant progressivement lié à l'église, et étant devenu la marque nécessaire de tout lieu de culte médiéval. En dehors de la considération de rites exprimés par des objets, on s'arrêtera sur les données archéologiques de la fouille de sites ruraux ou urbains autour desquels la fonction funéraire semble avoir revêtu une importance particulière.

Un tel projet pourrait — ou pourra — se révéler, à l'usage, austère. Dans la mesure du possible, c'est-à-dire quand l'état de conservation des objets le permettait et n'augmentait pas encore l'impression de discontinuité, ou de fragmentation des résultats, les documents rassemblés ici ont été rendus moins laconiques par ce qui constituait leur cadre matériel et vivant. Ces objets sont très souvent ceux de la vie de tous les jours et ne revêtent pas de caractère de richesse particulière, celle-ci étant parfois suggérée seulement par l'accumulation. La richesse de certains, comme la crosse épiscopale de l'évêque de Fréjus Louis de Bouilhac, peut même être considérée comme dérisoire par certains côtés, s'il est vrai que l'on plaça auprès du défunt, non pas sa crosse authentique, mais un réemploi que l'on jugeait de moindre valeur.

Mais finalement, la vie à rechercher est celle que le visiteur ira retrouver sur les sites eux-mêmes. La seule excuse au caractère « documentaire » de cette exposition est sans doute qu'elle se situe dans un cadre régional qui permettra le retour relativement aisé au monument lui-même, sur place. Muni alors de ses souvenirs, des plans publiés ici ou des publications plus spécialisées signalées en bibliographie, le promeneur aura, pour un assez grand nombre de sites qu'il croyait déjà bien connaître, une image plus complète et donc plus fidèle, mais pas encore forcément achevée.



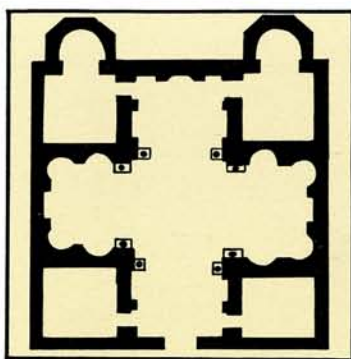
VII. Crosse épiscopale trouvée dans la tombe de l'évêque de Fréjus Louis de Bouilhac (1385-1405). Email limousin de la fin du XIII^e siècle (cliché Reymondon).



VIII. Anneaux épiscopaux, en or et pierres précieuses. Caveau des évêques de Notre-Dame-du-Bourg à Digne, XIV^e siècle (cliché CCJ-CNRS - G. Réveillac).

PREMIÈRE PARTIE

**MONUMENTS
ET GROUPES MONUMENTAUX**



1 - Saint-Jean-de-Taravon, Volonne

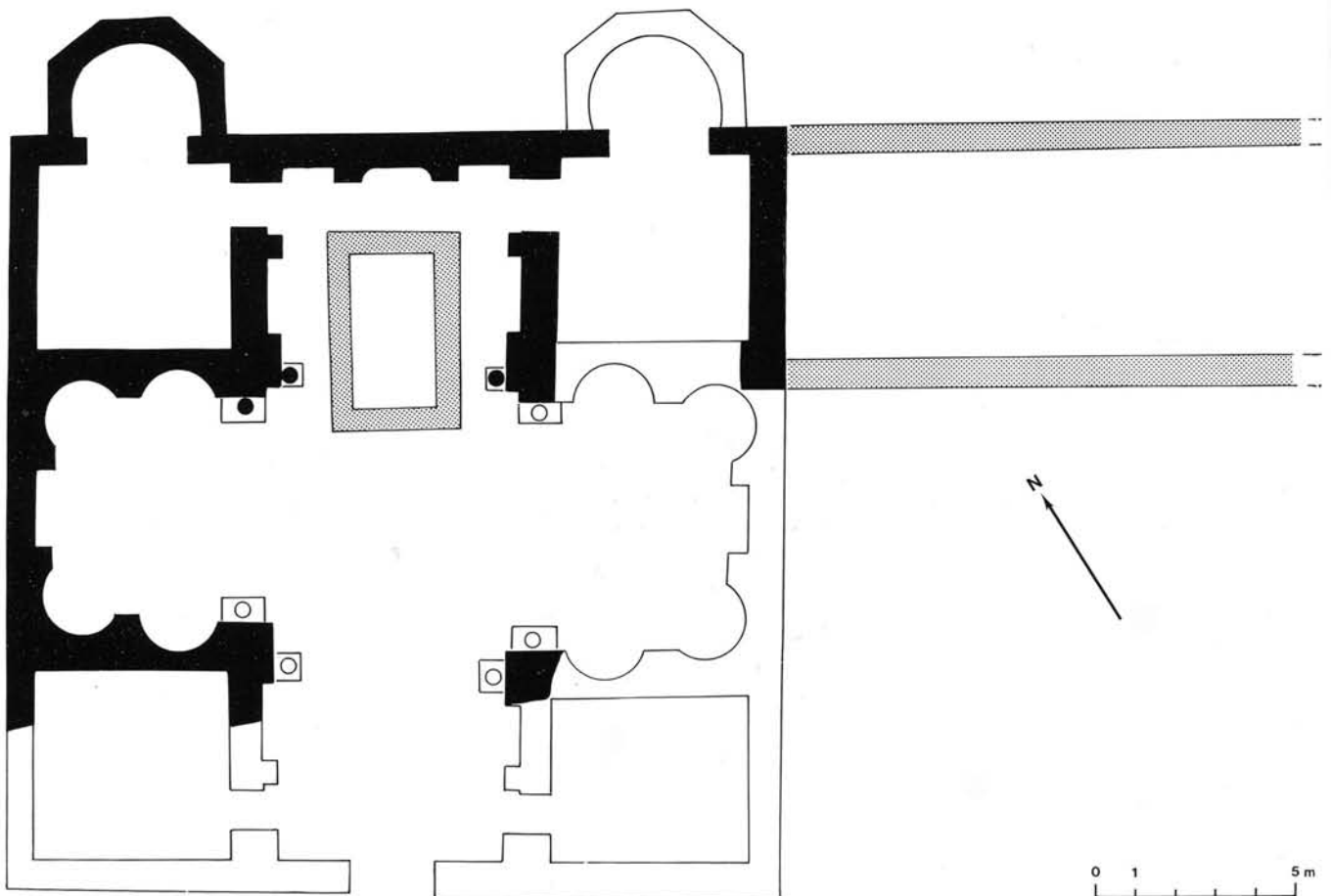
(Alpes-de-Haute-Provence)

Saint-Jean-de-Taravon est situé dans la vallée de la Durance, à 12 km en aval de Sisteron, au nord du village de Volonne, dont le terroir, entre Saint-Jean et le village, s'illustrait déjà par la présence d'un prieuré dépendant au XI^e siècle de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, et qui est un monument bien connu du premier art roman méridional. Ces exemples illustrent ici la répartition ordinairement diffuse des lieux de culte médiévaux sur les finages.

C'était, avant la Révolution, un prieuré dépendant pour sa part des chanoines de Chardavon. La chapelle, disposée nord-ouest/sud-est occupe actuellement l'extrémité occidentale d'un grand corps de bâtiment. La présence, dans son élévation, de réemplois antiques, colonnes de marbre rose de l'Ubaye surmontées de chapiteaux corinthiens, avait déjà attiré l'attention sur ce site. En 1987, à l'occasion de travaux de drainage, des structures plus anciennes ont été découvertes en contrebas du mur ouest de l'édifice. Des fouilles ont été effec-

tuées en 1988-1989 dans cette zone, ainsi qu'à l'intérieur de la chapelle. Elles ont permis de comprendre la configuration primitive du site.

Le monument originel est un monument composé et complexe (fig.1). Il s'articule autour d'une salle cruciforme dont deux des bras au moins possèdent la particularité d'être polylobés. Dans chacun des angles de la croix sont réparties des salles annexes. Seules deux d'entre elles sont bien connues au nord : elles sont carrées et prolongées par une abside. Si l'on sait que trois des branches de la salle centrale sont d'égale longueur, la quatrième pose problème. En tenant compte de l'impression de symétrie qui se dégage de l'ensemble, de l'existence d'un talus qui s'expliquerait par la présence du mur refermant le monument, et des limites cadastrales actuelles, on peut émettre l'hypothèse d'un plan centré. Ainsi, un monument globalement carré s'organiserait autour d'une croix grecque.



1. Saint-Jean-de-Taravon. En noir, les parties du haut Moyen Age découvertes en fouille ou subsistant en élévation ; en blanc, le monument du haut Moyen Age restitué ; en pointillés, aménagement liturgique et bâtiment du prieuré d'époque romane (M. Thomas).

La datation de cet ensemble primitif est délicate. De la céramique trouvée dans un béton de tuileau, et notamment un fragment de « dérivée des sigillées paléochrétiennes provençales » fait remonter la fondation de Saint-Jean-de-Taravon au V^e siècle ap. J.-C. Quelle était la fonction de cet édifice ? Le vocable de saint Jean-Baptiste, le plan centré, et la découverte dans les remblais d'un rebord de cuve de marbre portant en décor un dauphin sur fond torsadé suggèrent un baptistère (fig.2). Les fouilles n'ont pourtant pas permis de retrouver d'aménagement liturgique adéquat. Par contre plusieurs sépultures ont été révélées. Leur typologie, et notamment l'utilisation de lauses mal équarries disposées en demi-bâtière renvoie bien à des exemples du premier Moyen Age. Baptistère ? Eglise funéraire ? Sanctuaire privé lié à la proximité d'une *villa* ? Le débat sur la fonction de cet édifice reste ouvert.

Ultérieurement, Saint-Jean-de-Taravon connaît plusieurs phases dans son évolution. Les bras polylobés sont obturés partiellement, les absides septentrionales abandonnées. Le chœur est modifié : en son centre, on bâtit de petits murets délimitant un espace rectangulaire. Faut-il rapprocher cet aménagement de l'installation des chanoines au XI^e siècle ? Si l'édifice est étendu vers l'est pour permettre la conception d'une aile domestique dès l'époque médiévale, cela se fait aux dépens de l'espace consacré, tendant au cours des siècles à sa réduction spatiale. Au XVII^e siècle, la chapelle n'est plus constituée que du seul chœur de l'église primitive. Enfin, au XVIII^e siècle, l'installation d'une tribune occidentale nécessite son réagrandissement jusqu'à ses dimensions actuelles. A la révolution, l'ensemble des bâtiments est vendu comme bien national, la chapelle devient propriété communale.

M.T.



2. Saint-Jean-de-Taravon. Fragment d'un rebord de cuve en marbre avec décor de dauphin. L : 10 cm, h : 8 cm (cliché : Y. Rigoir).

2 - Notre-Dame-du-Brusc, Châteauneuf-de-Grasse

(Alpes-Maritimes)

Sur le territoire de l'actuelle commune de Châteauneuf-de-Grasse, est encore visible une part importante d'une imposante église rurale qui apparaît dès 1158 — *ecclesiam de Brusco* — parmi les possessions des évêques d'Antibes et qu'un acte de 1242 montre dépendante de la mense épiscopale, devenue distincte de celle des chanoines. Cette église devait être *in tenemento tenementi quondam de Villabruc* mentionné en 1222 : à cette date, Raymond-Béranger IV remit ce qu'il possédait dans cet espace à l'abbaye de Valbonne.

L'édifice étudié par Georges Vindry à partir de 1957 a fait l'objet de fouilles et de restaurations qui doivent se poursuivre dans les années prochaines maintenant que le classement de l'édifice est acquis (arrêté du 20 août 1986).

Du monument médiéval subsiste une crypte orientale (deux vaisseaux terminés par un chevet plat) qui rachète la pente du terrain. Au-dessus est l'abside, semi-circulaire jadis, incluse dans un massif carré. Cette partie du monument a reçu un décor de stuc au XVII^e siècle et a fait l'objet d'une radicale restauration récente. En avant est une travée droite, voûtée en plein cintre, sur laquelle s'ouvre un transept bas, lui aussi couvert de la même façon par deux voûtes transversales. Au-delà vers l'ouest s'étendait un vaisseau de cinq travées. De longues piles cruciformes séparaient ces espaces. La première travée du collatéral nord se distinguait aussi par un couvrement en berceau transversal.

Avant les travaux, ce dispositif n'était aisément reconnaissable que dans les deux travées occidentales. En effet, au XVII^e siècle, d'importants remaniements étaient intervenus : seules les trois travées orientales du vaisseau central avaient été maintenues comme lieu de culte et couvertes d'une voûte à pénétrations ; aussi le jeu des volumes anciens se trouvait-il estompé et seul le décapage réalisé par G. Vindry a rendu visible ces rythmes. Il est plus délicat de restituer la couverture originelle. Le dessin des piles a suggéré l'existence d'arcs diaphragmes destinés à servir assez haut (9 m ?) d'appuis à une charpente, mais le profil cruciforme des supports ne doit-il pas être compris comme simple parti d'animation ? Les murs gouttereaux sont lisses, sans piliers, et il n'y a pas d'éléments pour y restituer un voûtement.

Ces collatéraux communiquaient avec le transept bas par de larges arcades en plein cintre et les travaux de G. Vindry ont montré qu'à l'origine, l'accès à la crypte se faisait par deux escaliers latéraux qui descendaient depuis la dernière travée nord et sud. A noter, dans l'élévation du vaisseau central, une différence de hauteur entre les arcs qui faisaient communiquer l'espace médial et les bas-côtés : l'arc de la dernière travée est plus haut (env. 6,20 m) que ceux qui le précèdent (5,40 m env.). Cela pourrait s'expliquer par un changement de parti lors de la construction.

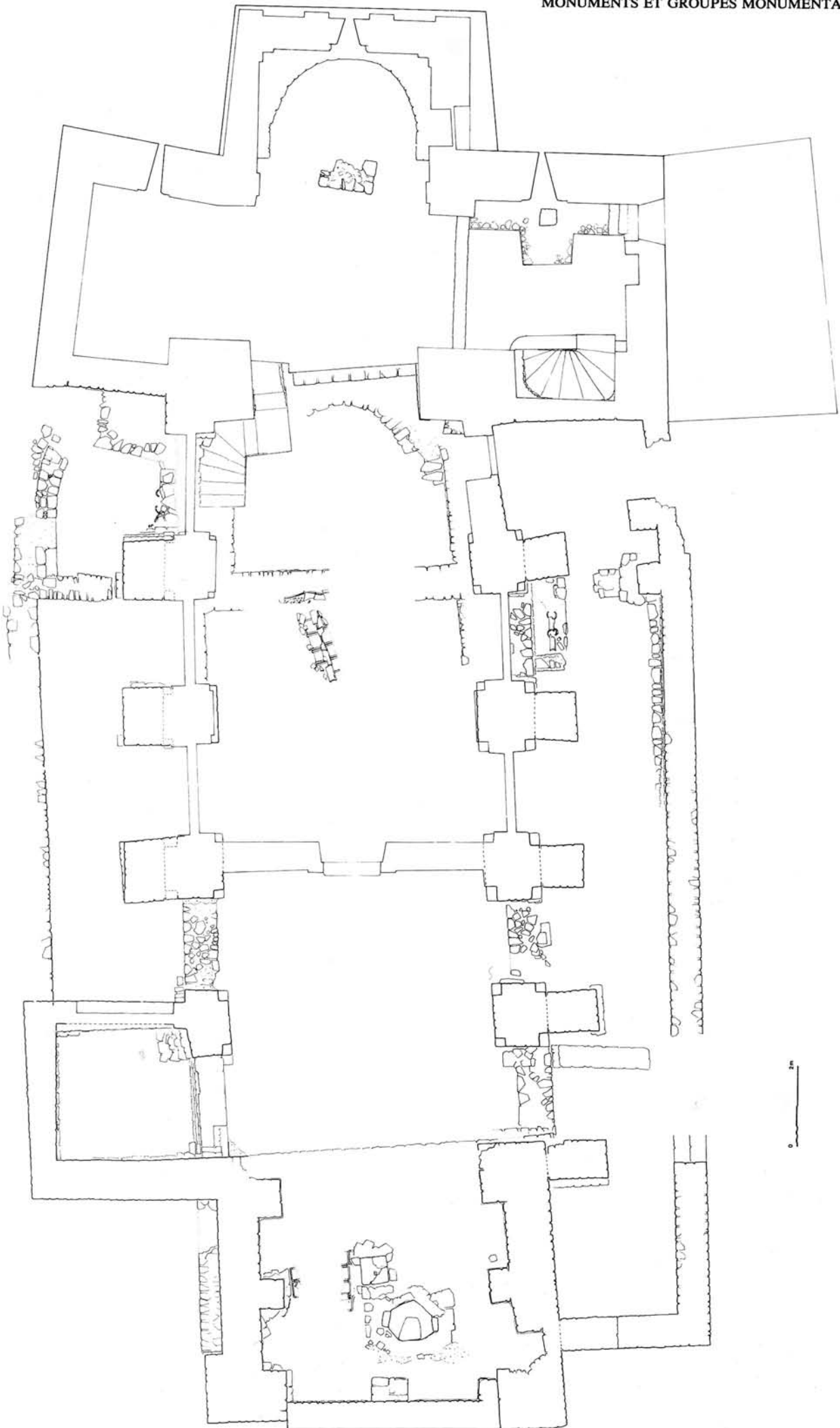
Ces travaux ont permis de constater que l'abside et la travée droite qui la précède — espace qui recouvre la crypte — étaient surélevées de deux marches par rapport aux ailes du transept et à la nef médiane, dont le

niveau de sol est conservé à son extrémité occidentale. Des emplacements d'autels ont été repérés en avant de l'abside et contre les murs orientaux des ailes du transept.

A l'ouest de la nef centrale se dressait un porche couvert d'une voûte en plein cintre qui est apparue moderne (fig.4). Sa destruction et le décapage des maçonneries ont fait apparaître une construction rectangulaire (5,60 m d'est en ouest et 5 m du nord au sud) dont les parois nord et sud ont conservé une composition de deux niches aveugles surmontées d'arcs en plein cintre, sans doute réhaussés dans une seconde étape. Ces arcatures et le mur auquel elles sont liées sont venus renforcer une enveloppe plus ancienne qui appartient à une construction elle aussi rectangulaire. Ce renforcement pourrait être dû à la volonté de couvrir l'espace d'une voûte qui aura disparu avec l'édification du porche au XVII^e siècle. Le mur occidental, engagé sous la route actuelle était lui aussi renforcé de piliers. Vers l'est, la plus grande part du mur a disparu, mais des traces en sont nettement visibles : il semble bien qu'il y ait eu là un mur plein qui empêchait toute liaison avec le vaisseau central de l'église : la différence de niveau s'y oppose et l'on est conduit à supposer qu'existait une seule porte vers l'angle sud-ouest, ouvrant sur le collatéral sud, actuellement partiellement masquée par les contreforts et murs du porche moderne.



4. Notre-Dame-du-Brusc. Vue du baptistère depuis les travées découvertes de la basilique.



3. Notre-Dame-du-Brusc, plan d'ensemble avec les deux églises successives (S. Roucole).

Il est donc clair qu'existait au Moyen Age une importante construction de plan original, tant à cause de cet avant-corps que du fait du plan et de l'élévation de l'église. Pour dater cet ensemble, on ne dispose pas de points de comparaison dans la région et l'on ne saurait que proposer de situer l'édifice dans la fin du XI^e siècle.

L'enlèvement du sol moderne a entraîné la découverte, dans cette salle occidentale, d'une piscine baptismale polygonale (à 7 côtés) recouverte d'un mortier. Cette cuve recouvre partiellement une tombe sous tuiles disposées en bâtière. A noter que d'autres tombes sous tuiles ont été repérées en divers points de la nef et des collatéraux, toujours coupées par toutes les maçonneries.

Cette piscine baptismale n'a pas paru devoir être rattachée à la construction préromane qui vient d'être décrite. Et ce d'autant moins que dès le début des travaux, G. Vindry avait fait apparaître les fondations d'une abside dans la dernière travée du vaisseau médian. Il était donc tenté d'établir le lien entre cette piscine et cette église ancienne. Dans la perspective des restaurations envisagées, nous avons établi un nouveau plan des vestiges visibles (fig.3) et remis au jour les murs dégagés anciennement. Ce qui nous conduit à proposer un schéma différent de celui qui a été présenté jusqu'à présent et moins complexe.

Dans un premier temps, nous ne voyons se dessiner qu'une église à un vaisseau large de 7,10 m, terminé par une abside semi-circulaire, ce qui lui donne une longueur de 18,50 m. A cette abside, à l'intérieur de laquelle s'appuient les fondations d'un banc des prêtres, est jointe une absidiole septentrionale qui ne paraît pas s'ouvrir sur une nef latérale. La nef méridionale qui a été proposée ne nous semble pas avoir existé. Vers l'ouest, se trouvait une pièce rectangulaire, large d'environ 5,50 m d'est en ouest, et longue de 8 m du nord au sud. Son mur septentrional est très visible et il est clair que sur lui s'est appuyé le mur à décor d'arcatures de la salle préromane. Le mur méridional n'est que partiellement conservé ; il a été largement repris à l'époque moderne ; mais la partie que l'on voit semble bien dans le prolongement du mur méridional de la nef. Vers le nord, la liaison est moins évidente. C'est à cette phase originelle que se rattache la piscine baptismale.

On est tenté de restituer un monument comparable à la cathédrale de Cemenelum, où, à côté de l'abside qui termine le vaisseau (27 m sur 9,50 m) existait une

absidiole aux trois-quarts détruite. Le baptistère était lui aussi dans une salle allongée, mais appuyé sur le flanc nord de la basilique. Ces volumes étaient couverts en charpente et il devait en aller de même au Brusuc.

Ainsi restituons-nous deux grandes phases de construction. La première est postérieure à la nécropole faite de tombes sous tuiles et sans doute aux fragments d'inscriptions réemployés à l'époque médiévale qui ne peuvent être antérieurs à l'extrême fin du V^e siècle : la présence de l'indiction sur l'une d'elle l'indique. Aucun *terminus ante quem* n'a été apporté : seule la présence de la cuve baptismale incite à ne pas trop descendre le monument dans le temps. On est tenté de voir en lui une de ces basiliques rurales auxquelles les textes conciliaires des V^e et VI^e siècles font référence, à une de ces églises desservies par des clercs *qui sunt in parrociis constituti*, pour reprendre une formule utilisée lors du concile de Vaison en 525.

La seconde étape est marquée par l'édification du monument à trois nefs ; elle pourrait avoir débuté par l'ouest, ce qui aurait permis de conserver un temps l'édifice primitif. L'église nouvelle frappe par la complexité et l'ampleur de son parti. Il n'est pas sûr qu'il faille chercher l'origine de ce dispositif dans l'existence d'une source et d'un pèlerinage. Des cryptes préromanes existent à Saint-Dalmas-Valdeblone, Saint-Michel de Vintimille et à Sainte-Marie de Levens, comme plus tard à Vilhosc. On s'interrogera donc sur la fonction de cette église qui paraît ne pas avoir été un prieuré d'origine monastique, mais une construction peut-être voulue par les évêques ou les seigneurs d'Antibes qui appartenaient à la même famille. Cette église serait donc un témoignage de l'effort d'une grande famille de la région pour réorganiser la vie religieuse dans la Provence orientale et créer des lieux de culte à l'instar de ceux que construisaient les monastères de Lérins, de Saint-Pons de Nice et Saint-Victor de Marseille.

P.-A.F. et M.F.

BIBLIOGRAPHIE

G. VINDRY, Un site rural du pays grassois : le Brusuc et sa basilique romane, dans *Actes du quatre-vingt-dixième congrès des Sociétés savantes*, Nice, 1965, p.343-360.

Ch. GOUDINEAU, Châteauneuf-de-Grasse, Notre-Dame du Brusuc, Informations archéologiques, dans *Gallia*, t.XXIX, 1971, p.462.

3 - Le Prieuré de Salagon, Mane (Alpes-de-Haute-Provence)

Le prieuré rural de Salagon représente le cas d'un groupe ecclésiastique dont les édifices qui datent de l'époque romane recèlent une histoire remontant au premier haut Moyen Age.

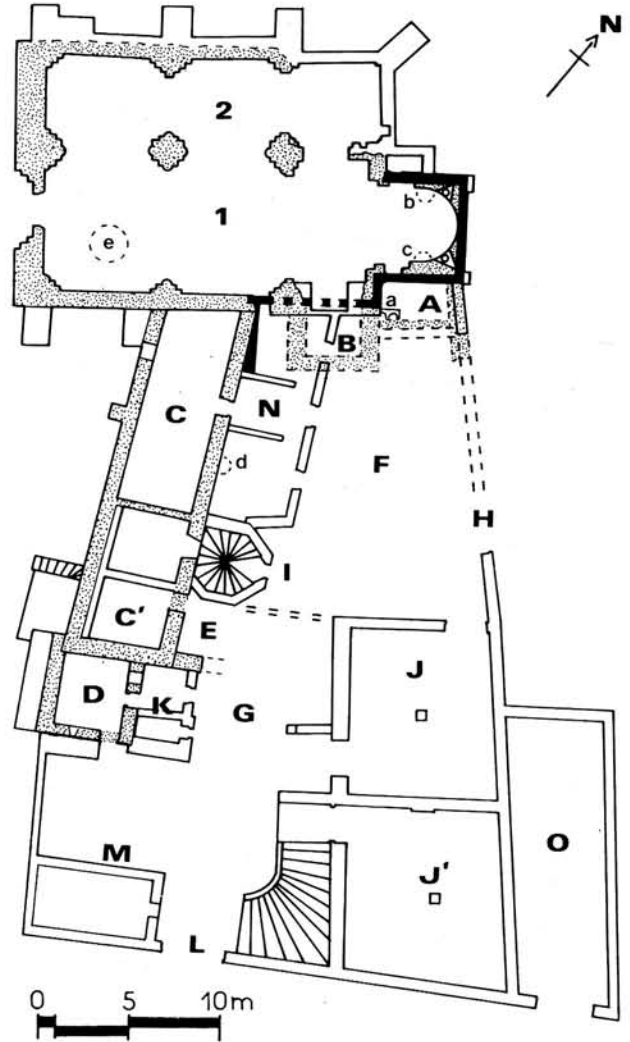
Ce groupe est constitué de l'église priorale, et, à environ 100 m plus loin au sud, d'une chapelle. L'église est composée de deux nefs jointives et la chapelle, d'une nef unique. Ces trois nefs apparaissent avoir été construites au XII^e siècle, après le rattachement de Salagon à l'abbaye de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. Ce rattachement a été en effet confirmé par la bulle pontificale de 1118 du pape Gélase II qui donne une liste des possessions abbatiales comprenant les églises de Salagon, Sainte-Marie, Saint-Laurent et Saint-Etienne. Une inscription de dédicace du XII^e siècle conservée *in situ* dans le mur sud de la chapelle autorise à placer celle-ci sous le vocable de Saint-Laurent et à reporter aux nefs sud et nord de l'église priorale respectivement les vocables de Sainte-Marie et de Saint-Etienne.

En conséquence, ces édifices avec leurs élévations romanes, bâties après 1118, paraissent conserver le souvenir de lieux de culte plus anciens : d'abord celui d'une église double, composée de deux salles ou nefs jointives et d'une seconde église. Leur vocable évoque la diffusion des cultes martyrologiques de l'époque antique tardive et atteste l'ancienneté des traditions cultuelles de Salagon. La cathédrale romane de Fréjus, par exemple, église double dédiée à Notre-Dame et à Saint-Etienne, serait à comparer à Salagon, s'il ne s'agissait pas d'un monument urbain.

Le creusement de tranchées pour l'irrigation effectué en 1957 près de Saint-Laurent a montré la présence de sarcophages en pierres disposés en rangées et superposés sur deux niveaux, à proximité de l'angle nord-est de sa nef.

Des sondages archéologiques réalisés depuis 1985 (fig. 5) ont montré que Notre-Dame conservait les grandes lignes d'une église antérieure dont les fondations furent réemployées pour la reconstruction de l'époque romane. Des inhumations ont été faites dans la nef et autour du chevet de Notre-Dame dès le premier haut Moyen Age. Le chevet primitif avait un plan subrectangulaire, mesurant à l'extérieur 5,97 m (nord-sud) sur 5,25 m (est-ouest). La nef mesurait 8,87 m de large hors œuvre, et elle était probablement longue d'au moins 19 m. Les données archéologiques permettent de savoir que l'église fut bâtie après le V^e siècle sur le site d'un habitat antique.

La reconstruction romane de Notre-Dame conserva donc fidèlement le souvenir des grandes lignes extérieures de l'église primitive. Il est possible qu'elle gardait en même temps la mémoire de la nef nord de Saint-Etienne, mais des fouilles archéologiques seront nécessaires pour le confirmer.



5. Le prieuré de Salagon. En noir : état primitif au Moyen Age ; en gris : XII^e-XIII^e s.

Silos : a, b, c, d, e.

XII^e siècle : 1 : nef Notre-Dame, 2 : nef Saint-Etienne (?), A : sacristie (?), B : *augmentum* (chapelle ?).

XIII^e siècle : C : salle voûtée romane (cellier ?), C-C' : logis à l'étage (?), D : tour, E : cave voûtée, F : cour du logis, G : basse-cour.

Début XVI^e siècle : H : entrée dans l'enclos, I : tourelle d'escalier, J-J' : grange-étable.

XVII^e-XX^e siècles : K : adjonction du logis (XVII^e), L : entrée (1801), M : poulailler et hangar, N : l'aile du XIX^e s. (1857), O : remise (1923). (R. Guild d'après *Inventaire Général*).

Un cimetière s'est développé près de l'église primitive Notre-Dame dès le premier haut Moyen Age. Au sud, près de l'angle sud-est de la nef, les inhumations s'entassaient sur cinq niveaux : le plus récent date seulement du début de l'époque moderne, tandis que les inhumations anciennes étaient pour la plupart en sarcophages monolithes, disposés en rangées et superposés sur un ou deux niveaux. La typologie des inhumations suggère que le cimetière s'est développé à partir des VI^e-VII^e siècles.

La fonction funéraire de Notre-Dame, dans l'œuvre, est mal connue. Des sarcophages ont été entrevus dans la nef, le long du mur sud, et dans les angles orientaux. Aucune inhumation n'était faite dans le chevet primitif ; cette absence notable montre comment dans la pratique, à Salagon, on a respecté les interdictions conciliaires d'inhumer dans les églises du haut Moyen Age.

L'établissement religieux primitif apparaît ainsi être devenu un lieu privilégié pour la population rurale avoisinante. Le succès de la fonction funéraire de Salagon et de ses lieux de cultes expliquent le développement du cimetière au cours du haut Moyen Age.

R. G.

BIBLIOGRAPHIE

G. BARRUOL, P. COSTE et P. MARTEL, Salagon, prieuré roman et gothique, conservatoire du patrimoine ethnologique de la Haute-Provence, dans *Les Alpes de Lumière*, 77/78, 1983.

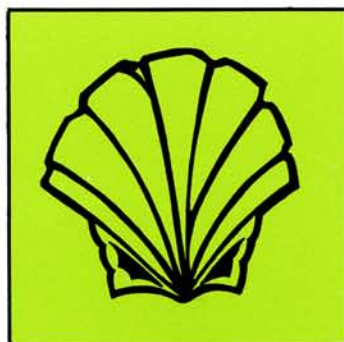
P. COSTE et R. GUILD, Prieuré de Salagon, renaissance d'un monument, dans *Les Alpes de Lumière*, 1988.

R. GUILD, Mane (Alpes-de-Haute-Provence), Notre-Dame de Salagon, dans *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil* (éd. X. BARRAL, Y. ALTET), Paris, 1987, 686-687.

R. GUILD, Le prieuré de Salagon, dans *L'église, le terroir* (éd. M. FIXOT, E. ZADORA-RIO), Monographies du CRA, n° 1, éd. du CNRS, 1989, p.151-153.

DEUXIÈME PARTIE

**ENCLOS, ENCEINTES, FORTIFICATIONS,
ET BÂTIMENTS D'ACCUEIL**



4 - Saint-Symphorien de Buoux, Bonnieux

(Vaucluse)

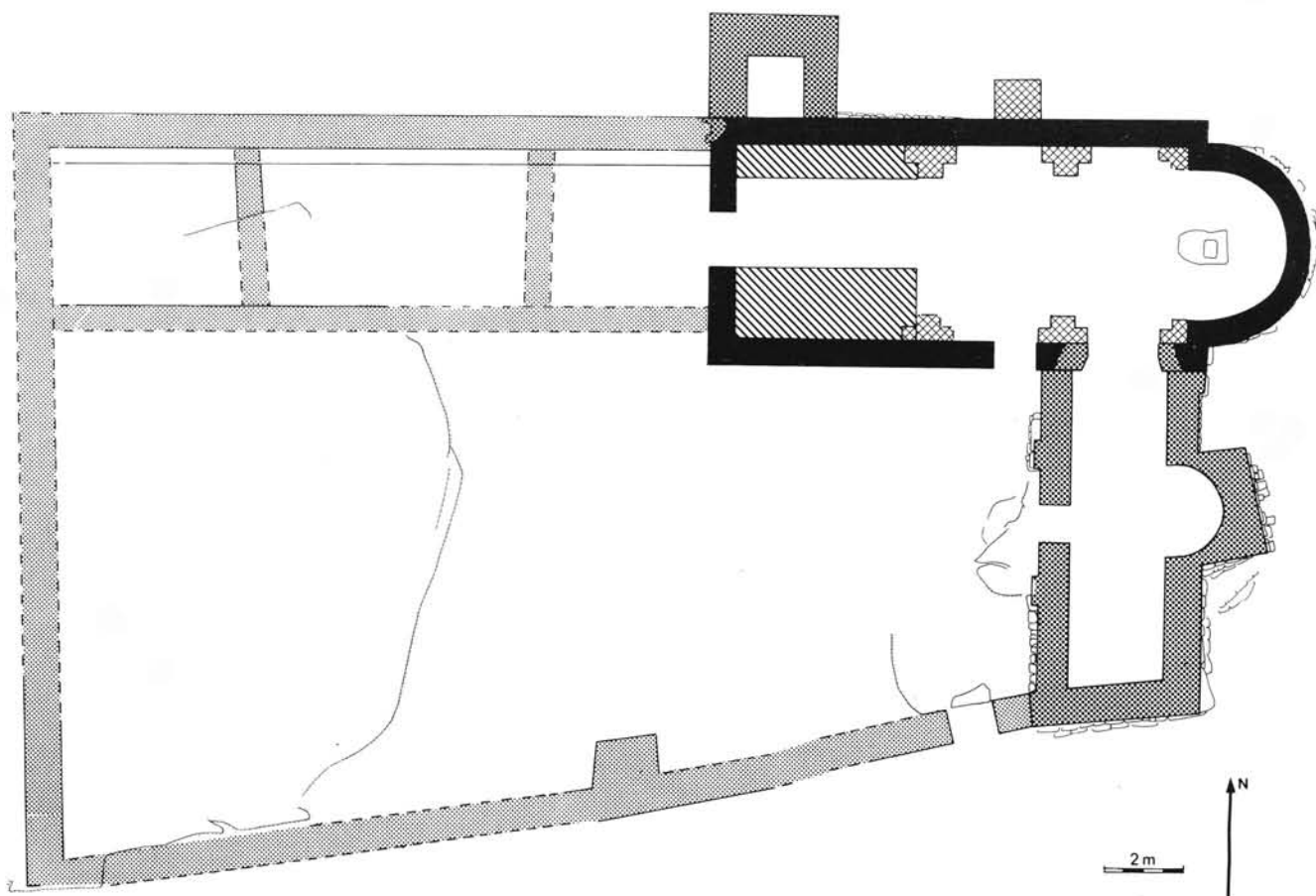
L'un des intérêts de l'étude de ce site fut de montrer comment, de manière évolutive, se constitue peu à peu, autour d'un simple prieuré rural, un environnement peu à peu structuré et parfois même fortifié. Ce processus, effectué au tournant du XI^e et du XII^e siècle, donne à cet ensemble monumental une image caractéristique dans le paysage, correspondant à une fonction sociale égale ou comparable à celle du château et de la fortification privée dans le monde rural contemporain. C'est à ce titre que cet exemple est traité ici.

Il apparaîtra en effet dans une autre section de l'exposition comment la fonction funéraire fut à l'origine de l'histoire du site. Avant même toute église, une nécropole du haut Moyen Age s'étendait sur cette butte remarquable de la vallée de l'Ayguebrun, à l'intérieur du massif du Lubéron. C'est dans la première moitié du XI^e siècle qu'un premier lieu de culte fut élevé à l'initiative de membres de l'aristocratie locale. La première destination du site puis son réemploi peu après l'an mil s'explique sans doute par une topographie privilégiée auprès d'une voie de communication ancienne traversant le Lubéron, voie que jalonnent au XI^e siècle des sites comme la résidence des évêques d'Apt à Tourettes, ou la motte castrale de Clermont. C'est dans ce con-

texte archéologique fortifié ou résidentiel très rustique qu'apparaît donc Saint-Symphorien, donné au milieu du XI^e siècle à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille par deux frères qui ont aussi possédé puis donné à la même abbaye la motte castrale de Sannes, située non loin, au sud du Lubéron.

Eglise privée à l'origine, le succès, à l'époque victorienne, put venir en partie de la fonction de passage et être la cause de l'enrichissement et de l'accroissement du site. En outre, un artisanat verrier est attesté au commencement du XII^e siècle dans la dépendance du prieuré, ce qui renvoie aussi à une autre partie de l'exposition.

Comme Salagon, Saint-Symphorien de Buoux illustre le cas des groupes d'églises (fig.6). Vers 1100, en effet, à la petite église primitive, s'en ajoute une seconde, adjacente au sud, constituée d'une seule travée très large. Les deux églises communiquaient par une grande porte ouverte entre elles. La première église fut voûtée à cette époque, des arcatures latérales ayant été appliquées aux murs anciens selon une pratique fréquente de modernisation des édifices religieux au XII^e siècle, pratique qui permettait d'asseoir la voûte sur un mur plus épais tout en donnant une animation architecturale aux murs latéraux jusque là lisses et inertes.



6. Saint-Symphorien de Buoux : en noir l'église du XI^e siècle ; en quadrillé foncé, l'église sud et la tour-clocher ; en quadrillé clair, piliers et contreforts pour le voûtement de l'église nord ; en hachures obliques la tribune ; en pointillés, l'enceinte et les bâtiments du prieuré.

Auprès de la première travée de l'église primitive, sur le flanc nord, fut élevée une haute tour, signal et repère dans le paysage, éventuelle rivale des tours laïques sur motte. Cette tour se trouva en saillie non seulement par rapport à l'église mais aussi par rapport à la courtine septentrionale d'une enceinte qui s'éleva dans la suite des travaux et paracheva l'image de l'ensemble monumental. Ainsi était dorénavant délimité un périmètre défensif de forme approximativement trapézoïdale, de 30 m de longueur sur 15 m de largeur dont les murs est des deux églises adjacentes formaient la courtine orientale, flanquée par les deux absides saillantes. Semblable disposition renvoie de manière précise à la physionomie et aux proportions d'une fortification privée du XI^e siècle étudiée sur le territoire de la commune de Saint-Maximin (Var), sur l'actuel domaine de Cadrix. Les dimensions des enceintes sont identiques, et, à Cadrix, c'est l'habitation qui occupe, à l'une des extrémités de l'enceinte, l'emplacement dévolu, à Saint-Symphorien, aux chapelles.

Par ailleurs, des bâtiments à fonction domestique s'appuyèrent à la courtine nord. Ils étaient vraisemblablement occupés par les desservants du prieuré, et communiquaient par l'étage avec la tribune occidentale de l'église nord. Par cet intermédiaire aussi, ils donnaient accès à la tour.

Ce prieuré communiquait vers le sud, par la seule porte existante, avec un ensemble d'habitats fait de cases rupestres ou semi-rupestres maintenant reconnus dans la pente du vallon de l'Ayguebrun. Ainsi, dans cet exemple, le prieuré apparaît-il comme un lieu architecturalement très organisé, susceptible d'être défendu, ayant dans sa dépendance une petite concentration d'habitats. Cette image renvoie à celle des *castra* laïques en voie de constitution et de structuration sur les terroirs vers la même époque.

I. B. et M. F.

BIBLIOGRAPHIE

F. SAUVE, La région aptésienne, études d'histoire et d'archéologie, dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1904, p.127-191.

G. BARRUOL, *Provence romane*, t.2, *La Haute-Provence*, 1977, p.379-385.

I. BARBIER, M. FIXOT, Encore le prieuré de Saint-Symphorien de Buoux, dans *Provence historique*, t.33, 1983, p.285-330.

I. BARBIER, M. FIXOT, Le prieuré de Saint-Symphorien de Buoux, dans *L'église, le terroir*, (éd. M. FIXOT et E. ZADORA-RIO), Monographie du CRA, n° 1, éd. du CNRS, 1989, p.131-140.

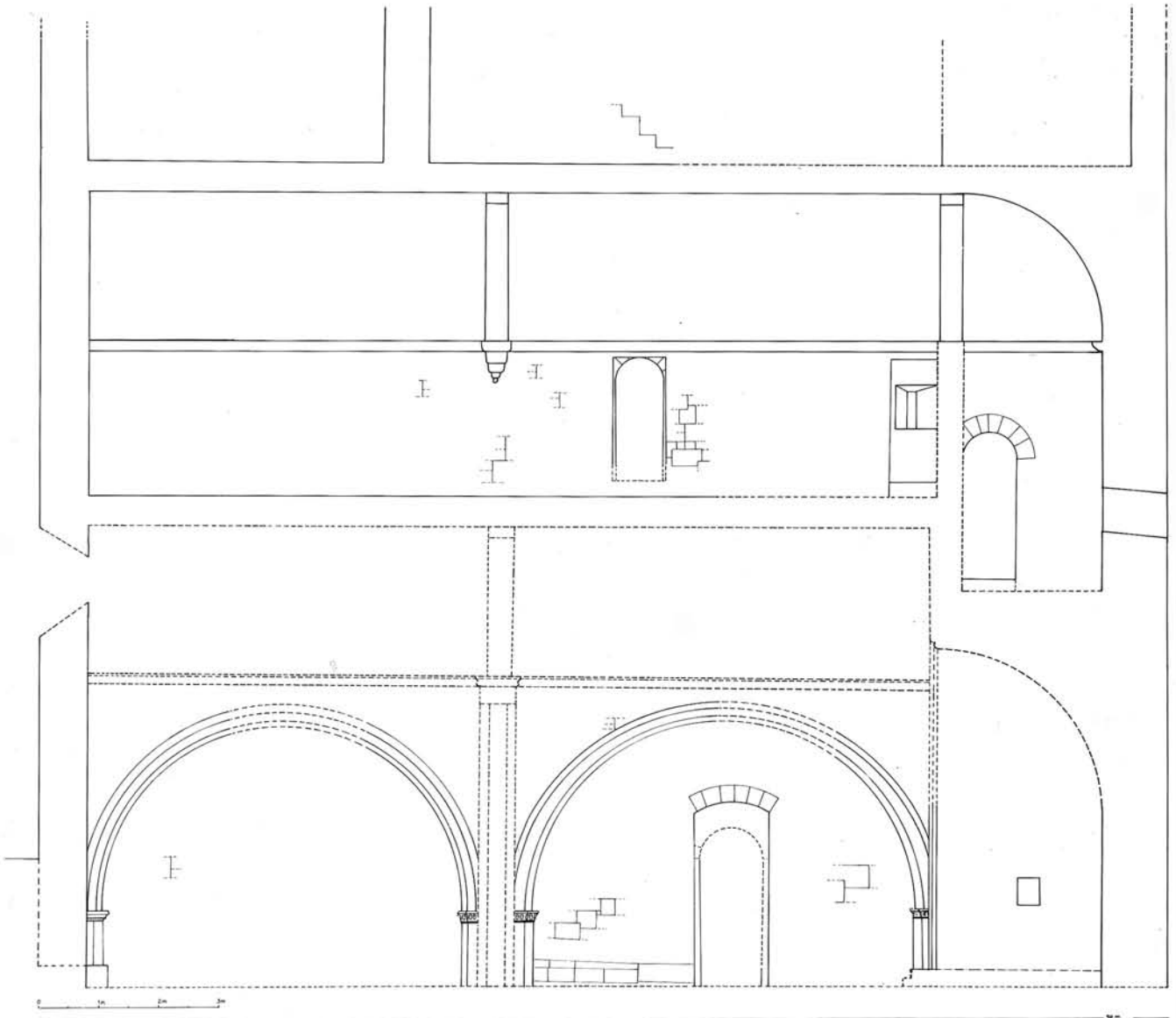
5 - La Tour Saint-Blaise, Hyères (Var)

L'étude de cette ancienne Commanderie du Temple donne l'occasion d'aborder un autre exemple de composition architecturale synthétique qui s'organise autour d'un lieu de culte.

Connue, grâce à un procès-verbal de Visite Générale daté de 1338 (Arch. départ. des B.-du-Rh., 56 H 123), sous le nom de *Domus areis de Piolo*, la Tour Saint-Blaise se trouve entre la seconde et la troisième enceinte urbaine, à mi-pente de la colline dominée par le Château. Elle était à l'extérieur de la ville au moment de sa construction. Elle a la forme

d'un puissant parallélépipède (18,65 m × 8,00 m × 16,70 m), terminé à l'est par une abside semi-circulaire dont l'élévation se prolonge pour former une tour.

L'étude effectuée en 1987 permet de faire abstraction des transformations modernes afin de restituer à l'édifice sa physionomie d'origine (fig.7). Construit dans la première moitié du XIII^e siècle, il se compose, au rez-de-chaussée, d'une chapelle puis, au premier étage, d'une vaste *aula*, elle-même surmontée d'une terrasse.



7. La Tour Saint-Blaise : coupe ouest-est et élévation (M. Vecchione d'après Graphintec).

La chapelle à nef unique est divisée en deux travées par des arcatures aveugles formées d'un double ressaut à section torique, retombant sur des piliers fasciculés par l'intermédiaire de chapiteaux modestement décorés de feuilles d'eau. La nef était voûtée d'un berceau plein-cintre tandis qu'à un niveau inférieur, l'abside supportait un cul de four. Les deux voûtes ont disparu au XIX^e siècle. On pénètre dans la chapelle par une porte méridionale en plein-cintre à longs claveaux. Au nord-est, une porte semblable permettait aux Frères du Temple d'accéder directement à la chapelle en venant des bâtiments de la Commanderie (la porte méridionale étant réservée à la population) ; outre ces deux portes, la chapelle présente, au sud, une petite fenêtre en plein-cintre à double ébrasement, à l'ouest, les traces d'un oculus.

L'*aula* du premier étage est une grande salle rectangulaire voûtée d'un berceau plein-cintre reposant sur des doubleaux de section rectangulaire et des consoles à quadruple ressaut en quart-de-rond. Prolongeant l'abside de la chapelle, le mur oriental de l'*aula* forme un hémicycle couvert aussi d'un cul-de-four.

Cette salle comprend un certain nombre d'ouvertures, des meurtrières à coussinets, des fenêtres plein-cintre à ébrasement intérieur qui étaient percées au sud seulement, et dont il ne reste aujourd'hui que peu de traces, et trois portes ; l'une est à la jonction de l'abside et du mur nord et donne actuellement dans le vide, à 7 m de hauteur ; une seconde porte a son seuil à 9 m de hauteur : elle a conservé son trou de barre ; percée entre ces deux ouvertures, une troisième donne accès à un escalier droit construit dans l'épaisseur du mur.

Cet escalier conduisait à la terrasse fortifiée comportant deux pôles défensifs opposés : à l'est, au-dessus de l'abside, une tour ouverte à la gorge, à l'ouest, un réduit fortifié de forme carrée dans lequel on pénètre grâce à une porte située à la sortie de l'escalier, et qui a conservé le trou de barre ; la pièce est éclairée par quatre meurtrières, deux à l'ouest, une au nord, une au sud. Entre ces deux pôles, on peut restituer une terrasse, probablement fortifiée.

Il convient de noter qu'il n'existait à l'origine, aucune communication possible entre la chapelle et les niveaux supérieurs. En outre, tous les moyens d'accès à la tour étaient situés sur la façade septentrionale, ce qui fait penser que c'est au nord que se développaient les bâtiments de la commanderie.

Il ne reste aujourd'hui aucune trace visible des constructions abritant les fonctions quotidiennes de la *Domus de Piolo*. Cependant celles-ci nous sont connues par le texte de la Visite de 1338, faite une vingtaine d'années après que les biens que le Temple possédaient à Hyères aient été remis aux mains des Hos-

pitaliers de la commanderie de Beaulieu. Ce texte mentionne au chapitre des recettes de la Maison d'Hyères : *... in territori dicti loci de Areis, unun molendinum... ; ... unun furnum... ; ... oventiones capelle dicte domus...* Au chapitre des dépenses, il fait état d'un *hospicium*, des *cellarii*, d'une *grangiam*.

Pendant, à l'exception du moulin qui paraît se trouver dans le territoire de Hyères, rien ne permet de localiser les bâtiments évoqués dans cette visite. Toutefois, un texte beaucoup plus tardif, s'attarde un moment sur l'état de délabrement d'un des bâtiments et précise : « ... joignant ladite chapelle est une maison appartenant à lad. commanderie, faisant face lad. place du Piol, y ayant diverses ruynes par derrière... » (Arch. départ. des B.-du-Rh., 56 H 174), tandis que l'acte d'arentement de la commanderie à la communauté d'Hyères en date du 24 août 1673 mentionne : « ... une maison et chapelle, membre sur icelle, Tour et cazal avec ses dépendances... que la commanderie de Beaulieu... a et possède dans lad. ville d'Hières à la place du Piol... ».

Ces indications prennent une signification si on les confronte à certaines observations effectuées sur la façade septentrionale du monument qui donnent à croire que le bâtiment noté en 1667 comme « joignant la chapelle et faisant face sur la place » pourrait être identifié avec l'*hospicium* mentionné en 1338, et qui se trouvait accolé au nord-ouest de la Tour, formant un angle droit avec elle. C'est probablement à partir de cet édifice que l'on accédait directement par la porte haute à la grande salle de la Tour.

Quant à la seconde porte haute au nord de l'abside son objet était sans doute de donner accès à la salle supérieure de la Tour sans avoir à passer par le bâtiment principal sans doute à partir d'une courtine qui entourait l'ensemble des bâtiments de la commanderie.

En conclusion, il apparaît que, dès l'origine, la Tour Saint-Blaise est conçue comme un édifice assumant une double fonction, fonction religieuse pour la chapelle ouverte sur l'extérieur, fonction militaire défensive qui répond à la vocation des moines-soldats. La commanderie joue, au XIII^e siècle, le rôle d'un poste avancé des défenses de la ville.

Par ailleurs, les textes montrent la grande richesse et l'extrême autonomie de ces commanderies qui possèdent leurs propres moulins, leurs terres, leurs celliers, leurs granges, leurs fours et leurs églises ; à ce point qu'en 1207, le Comte de Provence fait donation au Temple du *castrum* de Montfort en règlement d'une importante livraison de blé que lui a fait la Maison d'Hyères.

6 - L'ancienne église paroissiale dans le château de Ventabren (Bouches-du-Rhône)

Un travail récemment entrepris au château de Ventabren permet d'évoquer ici un lieu de culte dans son environnement castral et de donner un exemple de ces nombreuses églises paroissiales nées de la mise en place du réseau des fortifications privées et de l'habitat groupé et perché. Comme ce fut également le cas assez souvent, à l'époque moderne, l'église suivit le déplacement de la population vers les parties moins accidentées du terroir. Née dans la dépendance topographique immédiate du château, elle fut intégrée à lui lorsque s'accrurent, à la fin du Moyen Age les nécessités de la défense (fig.8).

La première mention, en 1170, du *castellum de Ventabreno* correspond bien à la date de multiplication de ces *castra* perchés de la seconde moitié du XII^e siècle dont l'archéologie montre qu'ils correspondent à des organismes solides constitués du rapprochement systématique de l'église et du château, qui succèdent à une génération au cours de laquelle l'organisation était souvent moins étroite entre ces deux éléments sans lesquels il n'y a pas de village.

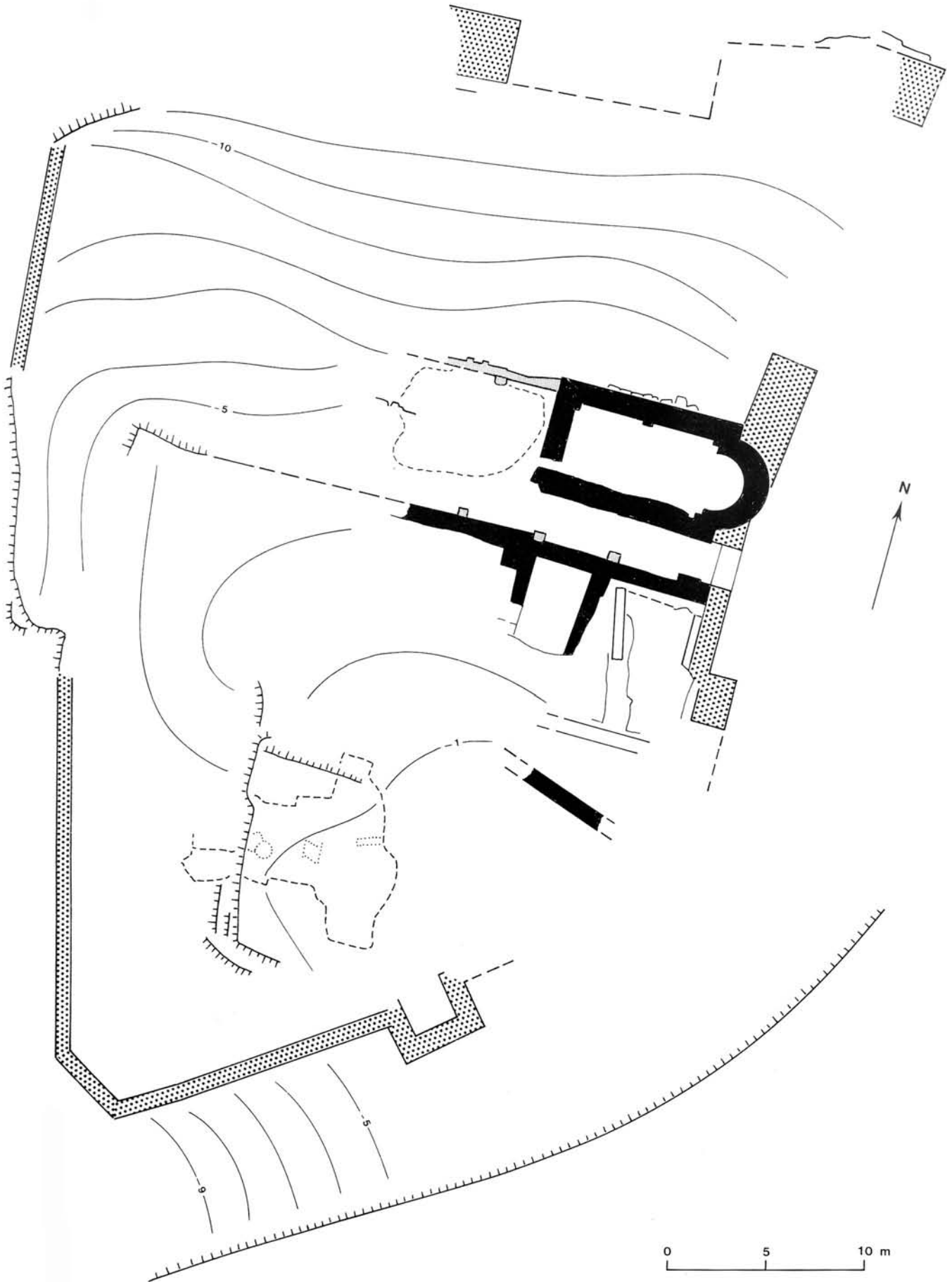
De cette première période, on ne peut retenir qu'une image imparfaite mais maintenant assurée, celle d'un château constitué d'une tour disparue mais restituable, placée sur une plateforme rocheuse régularisée formant le sommet d'un éperon étroit, dominant un site exceptionnel. La tour était défendue par une cour-

tine simple dont un tronçon vient d'être identifié dans la pente nord. C'est elle qui séparait le château de l'église paroissiale située à quelques mètres en contrebas, expression spatiale de la dépendance de l'Eglise par rapport au pouvoir laïc.

Cette église était de petites dimensions, constituée d'une seule nef de deux travées terminée par une abside voûtée en cul-de-four. Des arcatures latérales légèrement brisées portaient une voûte au profil identique.

Au XV^e siècle, le château fut agrandi, ainsi que l'église. Contre le flanc sud du vaisseau unique, occupant le passage ancien entre la courtine et l'église, une seconde nef fut élevée. La courtine orientale du château primitif fut prolongée vers le nord et vint englober le lieu de culte, ne laissant que l'abside saillante, qui fut surélevée pour prendre l'aspect extérieur d'une tour. Dorénavant, une basse-cour se trouva en contrebas de l'église.

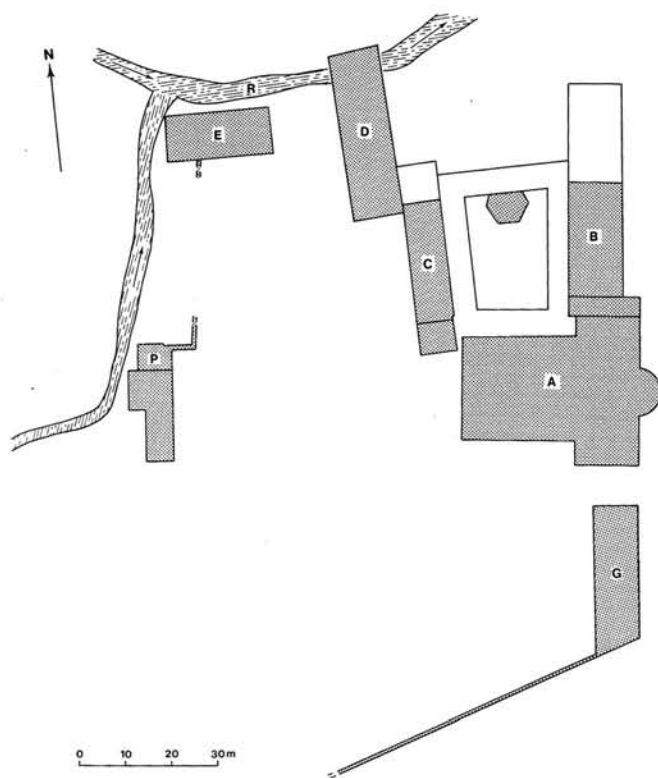
Malgré l'agrandissement de l'église vers l'ouest par deux travées ajoutées peu après, l'édifice fut peu à peu abandonné. Au XVII^e siècle, différentes visites pastorales le montrent en mauvais état. On y baptisait encore, mais, au milieu de ce siècle, les habitants réclamèrent et obtinrent le transfert de l'ensemble de la fonction paroissiale dans le village.



8. L'église Notre-Dame de Belvezer dans le château de Ventabren : en noir : l'église et les restes du château de la fin du XII^e siècle ; en pointillés, le château au XV^e siècle ; en gris, l'agrandissement de l'église à l'époque moderne (XVI^e siècle ?) (V. Rinalducci).

7 - Abbaye du Thoronet : La porterie

(Var)



9. Le bâtiment d'accueil (P) dans le plan de masse de l'abbaye du Thoronet.

A : église ; B : bâtiments des moines ; C : cellier ; D : bâtiment des convers ; E : bâtiment des hôtes (?) ; G : grange ; R : ruisseau du Tombereau.

Comme dans le cas de l'abbaye de Silvacane qui sera également présenté, ce sont des études préliminaires à la conception d'une meilleure qualité de l'accueil des visiteurs qui ont entraîné des découvertes archéologiques identifiables avec des aménagements susceptibles d'avoir assumé des fonctions identiques à l'époque médiévale.

À l'abbaye du Thoronet, en l'absence de textes confirmant l'interprétation, c'est davantage la disposition topographique, la proximité de la porterie, et l'éventuelle comparaison de la qualité, des proportions, et de l'aménagement des bâtiments avec ce qui a été retrouvé à Silvacane, qui soutiennent l'hypothèse.

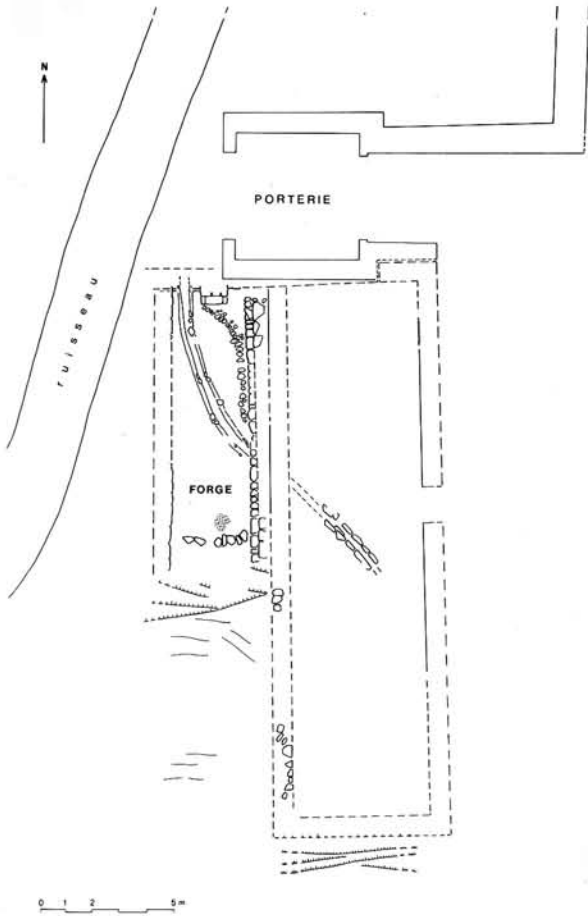
La fouille faite juste au sud de l'actuelle porterie — entièrement reconstruite par l'Architecte en chef des Monuments historiques Jules Formigé — a montré la présence d'un grand bâtiment, de plan rectangulaire, s'étendant du nord au sud (fig.9). Dans son premier état, il correspondait à une pièce unique au rez-de-

chaussée, longue de 20 m, et large de 6 m (fig.10). Il n'est pas sûr qu'il y ait eu alors un étage. Le sol était de terre battue rapportée dans la partie nord, et l'on marchait au sud sur l'affleurement géologique de bauxite, simplement retailé et grossièrement régularisé. Ce sol était parcouru par un drain sommaire, fait de dalles dressées, alimenté au sud par la source qui donne son eau à l'ensemble de l'abbaye. L'autre aménagement conservé consiste en une porte donnant vers l'intérieur du monastère, vers cette partie du site voisine où M. Aubert avait cru discerner naguère la chapelle des étrangers, sanctuaire habituellement destiné aux visiteurs des établissements cisterciens. On verra ailleurs que c'est auprès de ce bâtiment d'accueil, dans ce premier état, que fut aménagée une petite installation métallurgique, plus près du ruisseau adjacent à l'ouest. L'insuccès de celle-ci entraîna sa disparition, mise à profit par le développement de l'ensemble formé alors par la porterie et le bâtiment d'accueil remodelé.

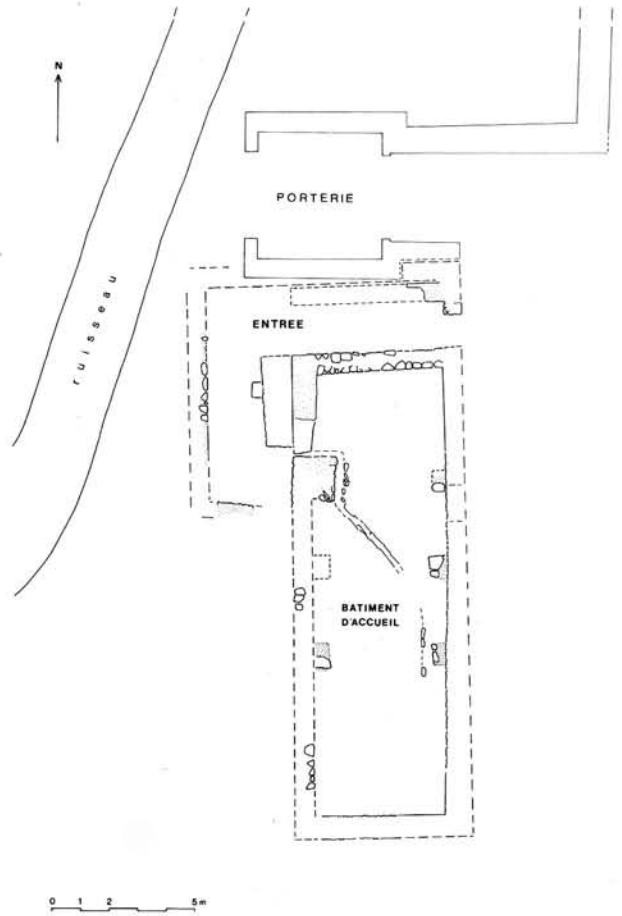
Dans sa partie la plus proche de la porte-cochère, on amputa d'abord le bâtiment d'accueil primitif pour la conception d'un passage piétonnier que précéda une sorte d'avant-porche ou d'auvent (fig.11). Puis, le bâtiment d'accueil proprement dit fut amplifié par la construction d'un étage dont le plancher était porté par une batterie de trois arcs-diaphragmes. Simultanément, l'élévation fut renforcée par un gros contrefort dans la partie basse, la plus menacée par les débordements du ruisseau. Le système d'écoulement d'eau intérieur fut modifié en fonction de ces réaménagements.

Dans son état du XIII^e siècle, l'accès au monastère se faisait donc par une construction complexe et développée dont on ne pouvait avoir idée. Elle s'étendait en arrière du ravin qui limite vers l'ouest l'emprise du monastère, et comprenait en rez-de-chaussée, du nord au sud, sur une longueur de 25 m, la porte cochère, le passage des piétons, puis une grande pièce d'aspect et de fonction assez semblable à ce qu'était l'*hospitium* de l'abbaye de Silvacane. Un étage couronnait l'ensemble, bien attesté par les arcs-diaphragmes d'une part et par une vue ancienne de la porte cochère, avant sa reconstruction. De l'extérieur, cette entrée prenait ainsi une image beaucoup plus forte — à défaut de fortifiée — que celle que suggère l'état actuel.

Ce grand bâtiment s'articulait vers le nord avec une épaisse muraille, large de 1,10 m, disposée en décrochement par rapport à l'entrée, et qui, retrouvée récemment, devait s'articuler avec l'édifice que l'on identifie avec le bâtiment des hôtes, adjacent au ruisseau du Tombereau (fig.9). Élément impressionnant d'enclos, il doubla sans doute la fonction du mur ouest du cellier qui, fortifié à l'origine dans un premier projet, perdit alors ses éléments défensifs : on connaît ses archères obstruées par le voûtement. En revanche, vers le sud, l'enclos médiéval, greffé au bâtiment d'accueil, était moins impressionnant : il n'en a été retrouvé qu'une fondation modeste. Cela confirme l'image



10. Le bâtiment d'accueil et la forge au nord de la porterie de l'abbaye du Thoronet, vers 1200.



11. Le bâtiment d'accueil et la porterie dans son second état (XIII^e siècle).

somme toute assez disparate que prirent, à la ville comme à la campagne, ces grands enclos ceinturant les très grands ensembles religieux. On sait également qu'il existe, vers le sud, un mur d'enceinte rejoignant la grange dite « dimière ». L'étude des régions proches de la porterie ayant montré que le tracé de l'enclos a été l'objet de variations importantes lors des différentes reconstructions, et il convient de réserver le jugement quant à l'origine médiévale de tout ce tronçon.

M. F. et J.-P. P.

BIBLIOGRAPHIE

M. FIXOT, J.-P. PELLETIER, Porteries et bâtiments d'accueil aux abbayes du Thoronet et de Silvanane, article rédigé dont la publication a été proposée au *Bulletin monumental*.

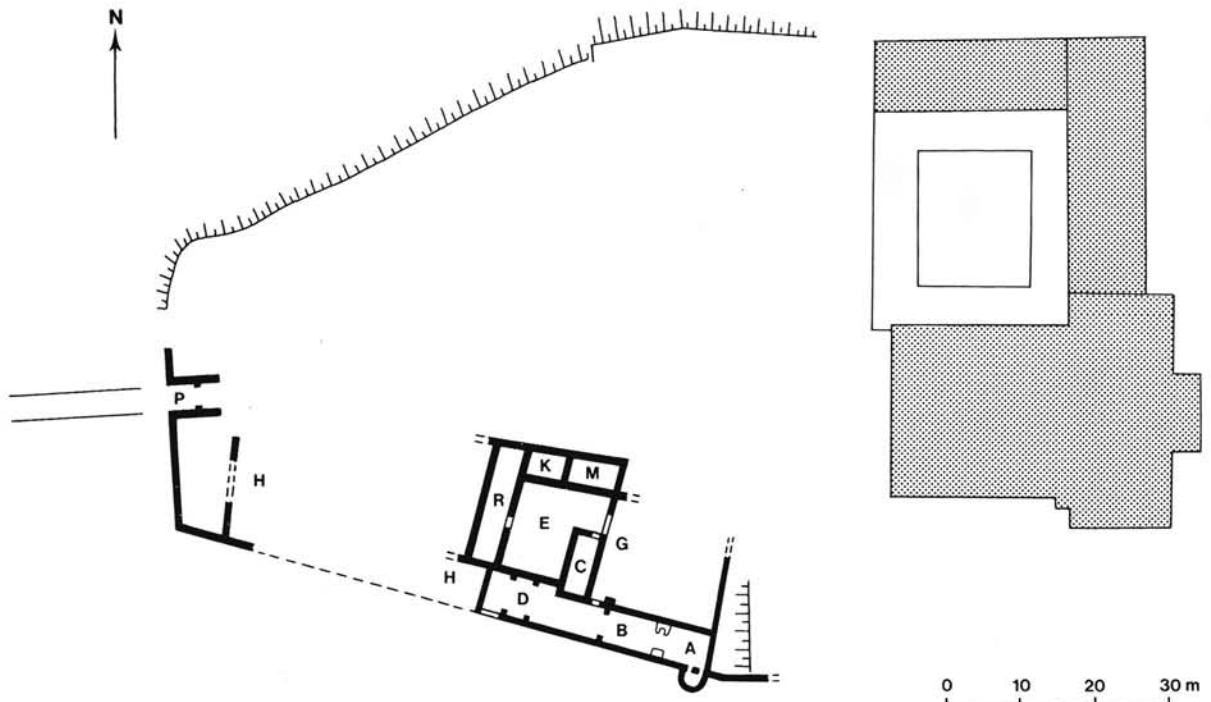
8 - Abbaye de Silvacane, La Roque d'Anthéron (Bouches-du-Rhône)

A l'abbaye de Silvacane, les travaux récents, effectués depuis 1981, en plusieurs campagnes successives, ont remis au jour des éléments substantiels de l'environnement des bâtiments monastiques proprement dits. Ce sont précisément des études archéologiques préliminaires à l'amélioration de l'accueil des visiteurs contemporains qui ont fait retrouver les vestiges des constructions liées, à l'époque médiévale, soit à l'accès au monastère, soit à l'hospitalité.

Dans l'axe de la façade de l'abbatiale, fut d'abord découverte la porterie, simple passage ou couloir long de 7 m, pour une largeur de 3 m (fig. 12). Il était fermé par une porte à un seul vantail dont l'encadrement était formé par un arc de pierre. Il est possible que ce pas-

sage ait été surmonté d'un étage. La qualité de construction des murs, soigneusement appareillés sur les faces intérieures du couloir, leur épaisseur, ne contredit pas cette interprétation qui repose sur des comparaisons. Cette porterie se situait au débouché du chemin qui menait à l'abbaye depuis le *castrum* de La Roque, peu éloigné vers l'ouest.

Depuis la porterie, l'arrivant découvrait donc la façade de l'abbatiale traitée de manière monumentale et décorative, véritable façade donc, notion architecturale un peu en contradiction avec l'austérité et le renfermement cistercien, mieux exprimés au Thoronet, en dépit de la disposition axiale de la porterie, ou à l'abbaye de Sénanque.



12. Plan de situation des constructions découvertes à l'ouest de l'abbatiale de Silvacane (XIII^e siècle).

La porterie ouvrait ainsi sur une esplanade qui précédait la façade, esplanade dont le plan, en trapèze régulier, se développait selon une perspective savante en direction des bâtiments monastiques. Au nord, la limite de l'esplanade ne fut jamais constituée que par la pente naturelle, peut-être simplement avivée, de la terrasse limitant le lit majeur de la Durance. Aucune trace de clôture, même légère n'a été retrouvée. En revanche, vers le sud, un enclos sommaire a dû matérialiser la limite, précédant et guidant l'implantation des bâtiments de pierre ; leurs murs méridionaux, alignés, se substituèrent à lui. L'espace ainsi délimité formait une sorte de basse-cour, un peu dénivelée par rapport aux bâtiments monastiques qui eux-mêmes pos-

sédaient leur propre enclos dont un court tronçon a été retrouvé. Il était en pierre de taille, beaucoup plus soigné donc, et sa disposition respectait cette fois l'axialité de l'abbatiale, nouveau témoin de la disparité d'aspect des enclos des grands ensembles religieux et de la fonction d'image, plus que de réelle défense qui était la leur.

On a pu déterminer que les bâtiments dont les murs méridionaux respectèrent le tracé de l'enclos méridional primitif étaient liés à la fonction hospitalière, en particulier grâce au recoupement que fournit un inventaire de l'abbaye dressé en 1289.

L'état archéologique attribuable au XIII^e siècle, et encore observable au siècle suivant, montre succes-

sivement d'est en ouest, l'accolement d'édifices dont le plan au sol et quelques assises d'élévation étaient conservés. Se trouvait tout d'abord un fournil (A), dont la partie basse du four, constituant le cendrier, a été retrouvée, en saillie semi-circulaire par rapport au tracé rectiligne de l'enclos. Dans le fournil se trouvait également un autre four, plus petit, habituellement destiné aux « pâtisseries », et un âtre en vis-à-vis.

Séparé du fournil et de sa dépendance (B) par un grand arc diaphragme aux appuis moulurés, faisait suite une pièce plus large dans laquelle étaient aussi conservées les bases de deux arcs diaphragmes (D). Cette pièce, au sol de terre battue donnait directement vers l'extérieur du monastère par une large porte. Puis, suivait vers l'ouest, jusqu'à la région de la porterie, un long bâtiment élevé en une seule campagne, dont la totalité n'a pas encore été dégagée (H).

L'inventaire de 1289 nomme dans l'ordre ces constructions, en commençant par le fournil (*pistoria*), puis en situant l'*hospitium*, qu'il est normal de constater en communication indépendante avec l'extérieur de la clôture, et en lui attribuant un étage (*solarium*). Vient ensuite l'*hospitale*, identifiable comme bâtiment des hôtes.

L'*hospitium* donnait sur une petite cour intérieure du monastère, entourée de pièces parmi lesquelles devait se trouver l'*infirmaria* citée dans l'inventaire, et la *camera abbatis* ou cellule de l'abbé. Il est vrai, en effet, qu'à la différence de ce qui se passe aux abbayes de Sénanque ou du Thoronet, l'abbé ne dispose pas d'une cellule proche du dortoir des moines.

Ainsi, cette fouille donne l'occasion d'insister sur l'importance de la fonction hospitalière de certains monastères cisterciens, fonction qui pourrait, à première vue, paraître en contradiction avec l'idéal de l'ordre. La proximité entre la cellule de l'abbé et ces bâtiments de l'hospitalité, proximité que laisse entrevoir le texte de l'inventaire, serait une marque supplémentaire de l'importance attribuée à cette fonction. Peut-être, dans le cas de l'abbaye de Silvacane, le passage de la Durance a-t-il favorisé son développement ?

De manière anecdotique, peut-être autant qu'illustrative, une enseigne de pèlerinage (fig. 13) a été découverte dans le sol de l'*hospitium*. Quant à la fin de l'utilisation de la pièce, elle est bien datée par un petit trésor de florins qui permet d'attribuer la destruction de cette partie du monastère aux environs de l'année 1370 et au passage des Grandes Compagnies.

M. F. et J.-P. P.



13. Insigne de pèlerinage en plomb. Vierge à l'enfant, Sainte-Marie de la Mer (*BEATA MARIA DE LA MAR*) ; 1 : 4,8 cm (cliché CCJ-CNRS-P. Foliot).

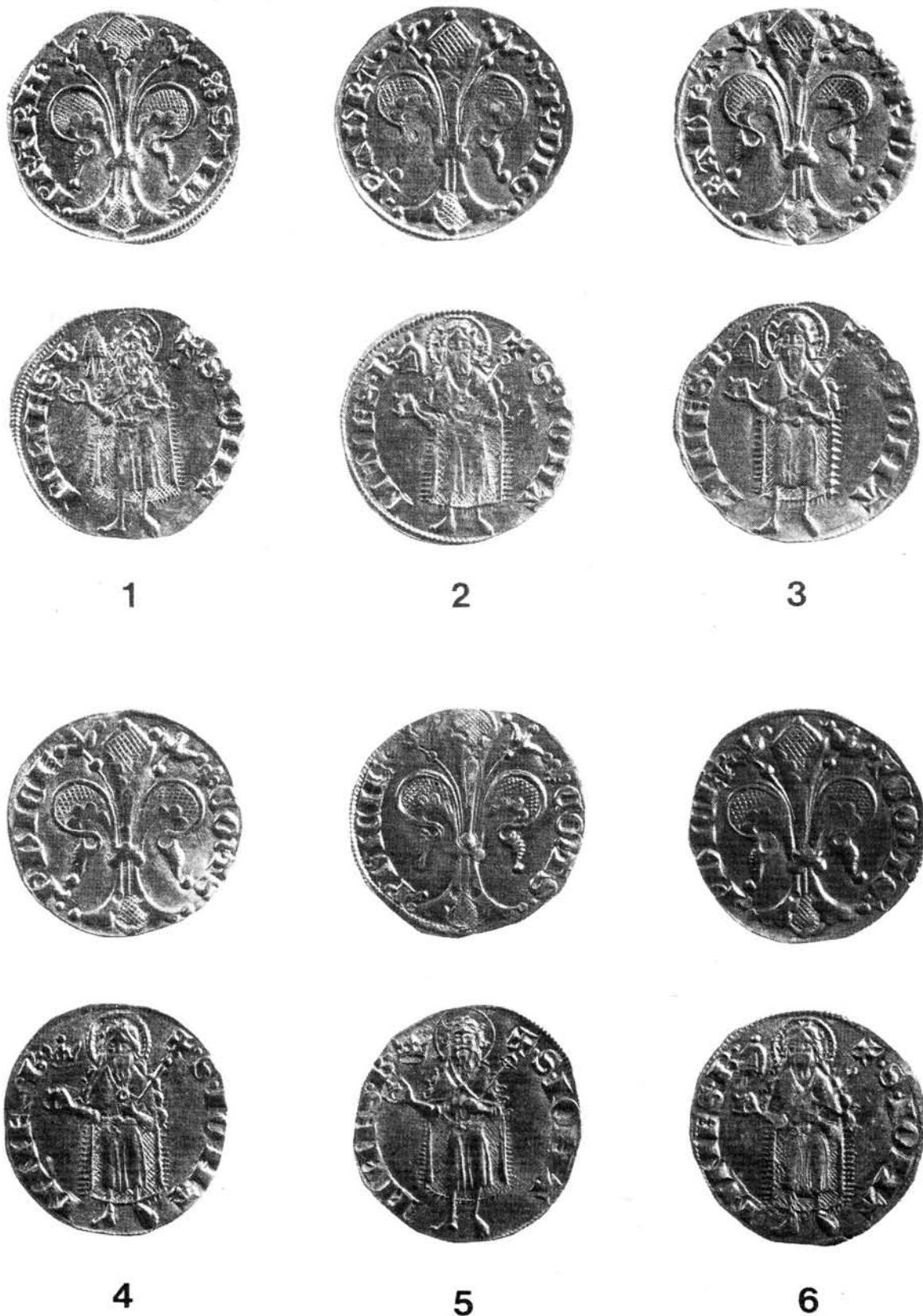
BIBLIOGRAPHIE

Y. ESQUIEU, L'abbaye de Silvacane, dans *Congrès archéologique de France, Le Pays d'Aix*, p.284-296.

M. FIXOT, J.-P. PELLETIER, Découvertes archéologiques récentes à l'abbaye de Silvacane, *ibid.* p.297-299.

M. FIXOT, J.-P. PELLETIER, Porteries et bâtiments d'accueil aux abbayes du Thoronet et de Silvacane, article rédigé, dont la publication a été proposée au *Bulletin monumental*.

J.-L. CHARLET, Un petit trésor de florins découvert à Silvacane dans *Bulletin de la Société française de numismatique*, avril 1986. p.39-42.



14. Trésor de l'abbaye de Silvacane : différents types de florins d'or (fleur de lis au droit et saint Jean-Baptiste au revers).
 1 : pontifical anonyme ; 2 et 3 : Raymond IV d'Orange ; 4, 5 et 6 : Jeanne, reine de Provence (émissions de Tarascon, 1365 et 1367). Echelle 2/1
 (cliché CCJ-CNRS-A. Chéné).

Clôture des quartiers canoniaux

Pour mettre les clercs de sa cathédrale de Metz à l'abri de tout contact inutile avec le monde, saint Chrodegang, suivant en cela le modèle monastique, leur avait imposé (dans sa règle élaborée entre 755 et 757) de vivre à l'intérieur d'une clôture. Dans ses limites devaient se trouver le réfectoire, le dortoir et les habitations individuelles. Un portier avait pour tâche de contrôler les entrées et les sorties ; les femmes, notamment, ne devaient pas franchir les limites de la clôture. La règle d'Aix-la-Chapelle, en 816, reprit ses prescriptions.

Nous savons peu de choses de la réalité de ces clôtures avant le XII^e siècle. A partir de ce moment, les enceintes qui nous ont été partiellement conservées se présentent surtout sous l'aspect de véritables fortifications avec tours, mâchicoulis, crénelages... Il est évident qu'à ce moment, la fonction de clôture au sens monastique n'était plus prédominante. La fonction véritablement défensive ne semble pas non plus avoir été primordiale car le personnel militaire qui aurait pu servir ces ouvrages était réduit à sa plus simple expression. La fonction de ces murs était plutôt d'ordre symbolique : il s'agissait d'affirmer aux yeux de tous la puissance de l'institution canoniale. C'est seulement à partir du milieu du XIV^e siècle que le renforcement ou la reconstruction des enceintes canoniales (celle de Viviers par exemple) en liaison avec la guerre contre les Anglais sont liés à un processus défensif, mais il s'agit d'un renforcement de la défense urbaine et non d'un problème spécifiquement canonial.

La règle consistant à enfermer dans un mur l'ensemble des bâtiments liés à la vie canoniale n'a pas été appliquée partout : si les quartiers canoniaux de Lyon, Vienne, Viviers, Béziers sont réellement enfermés dans une enceinte, à Aix-en-Provence et à Fréjus, il existe bien des éléments défensifs (les tours de l'évêché et de la cathédrale de Fréjus, le mur à bossages (fig.15) autrefois crénelé à l'ouest du cloître d'Aix), mais ils délimitent partiellement un bloc de faible ampleur constitué par la cathédrale, le cloître et les bâtiments adjacents à celui-ci ; la cathédrale ouvre sur la ville et non à l'intérieur d'un quartier réservé ; les maisons des chanoines et des clercs sont en dehors de ce bloc protégé, elles sont mêlées à celles des laïcs ; il n'existe donc pas de quartier canonial à proprement parler.

Y. Esquieu.

15. Le mur à bossages limitant à l'ouest les bâtiments canoniaux d'Aix-en-Provence. A l'arrière-plan, le portail de la nef Saint-Sauveur et de la nef Sainte-Marie (cliché Y. Rigoir).



9 - L'enceinte du quartier canonial de Viviers

(Ardèche)

Le dessin de la cité médiévale est encore bien visible dans l'actuelle topographie. La ville laïque s'ordonnait de part et d'autre d'un axe principal nord-sud, dédoublé au nord en deux rues qui forment un Y. Entre cette ville basse et le Rhône, la hauteur constituait, autour de la cathédrale, le quartier canonial protégé par une enceinte fortifiée flanquée de plusieurs tours. A l'exception de la zone nord, dite de « Châteaueux » qui était dépourvue de constructions, l'espace était plus densément construit qu'aujourd'hui. Le cloître et les bâtiments de la vie commune occupaient la place située au nord de la cathédrale.

Le clocher de la cathédrale, présenté et analysé dans l'exposition (fig.16 et fig.21 E) ne comportait à l'origine que deux niveaux : une porte d'entrée, précédée, du côté de la ville, par un porche plus étroit aux parois ornées d'arcs aveugles reposant sur des chapiteaux dérivés du corinthien, et une chapelle à l'étage dont l'abside semi-circulaire à l'intérieur est inscrite dans le rectangle correspondant au porche. Les murs extérieurs, sauf celui qui n'est pas vu de la ville, sont animés d'arcatures lombardes et de dents d'engrenage. L'absence d'éléments défensifs et la volonté ornementale suggèrent qu'il s'agissait là d'un édifice de prestige bien visible de la ville, d'une entrée ostentatoire donnant accès au quartier canonial. Ce premier état de la tour paraît remonter au milieu du XI^e siècle. Nous ne connaissons pas de muraille qui lui soit contemporaine et il n'est pas sûr qu'il en ait existé. Le bâtiment a ensuite subi d'importantes transformations : adjonction d'une coupole à la chapelle dans le deuxième tiers du XII^e siècle, puis surélévation d'un étage roman pour amorcer la transformation de la porte en campanile, laissé inachevé.

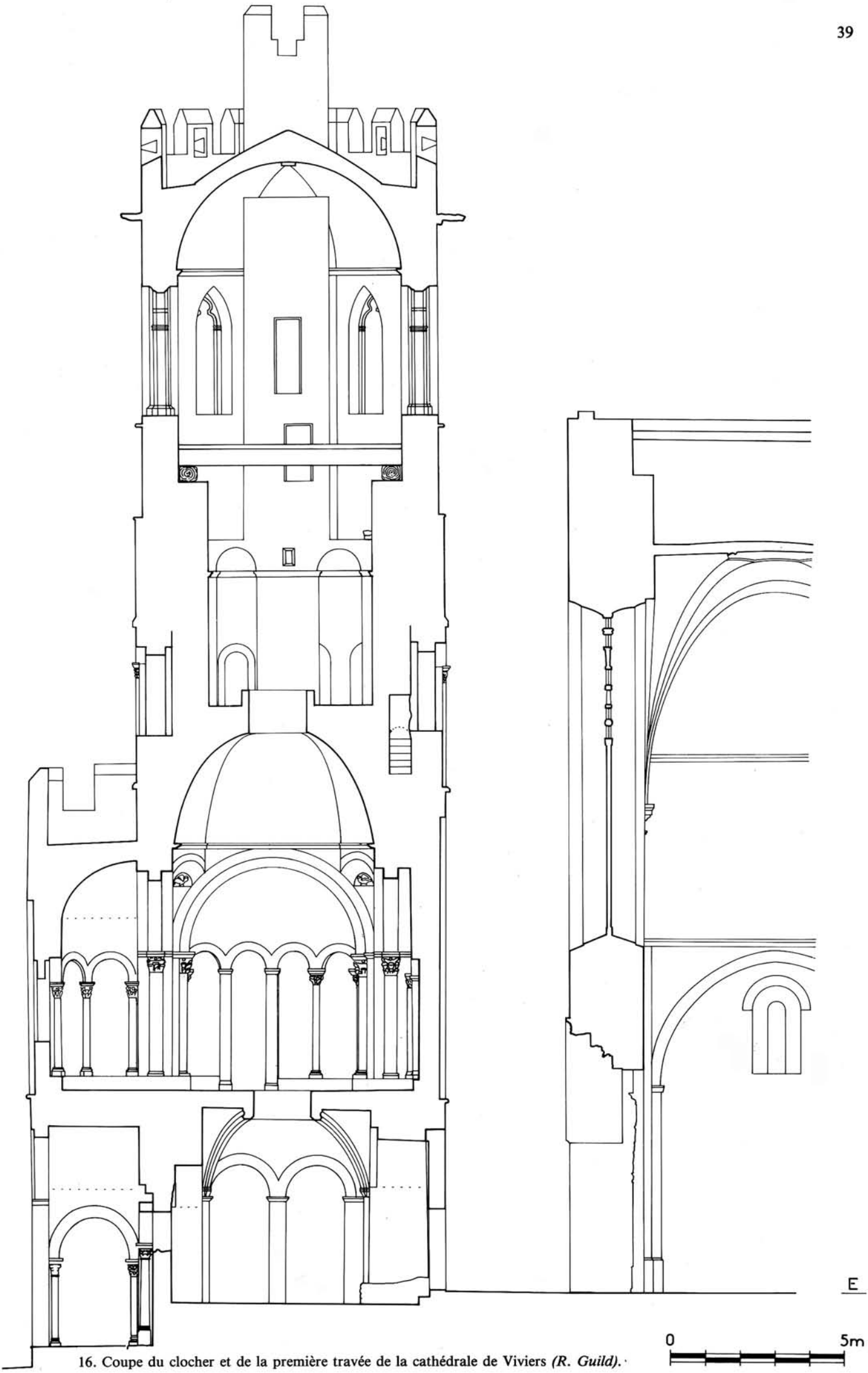
Les fouilles ont fait connaître, au nord du site, des portions de murailles antérieures au XIV^e siècle. Mais c'est surtout à partir des années 1350 qu'une vaste opération de reconstruction ou de renforcement a changé la physionomie de l'enceinte canoniale : le clocher a été complété par l'adjonction d'un étage octogonal crénelé et d'un poste de guet lui aussi crénelé, au-dessus de l'abside. De ce côté du quartier, une nouvelle enceinte a été bâtie plus bas, laissant le clocher, autrefois porte du quartier, dans les murs et permettant à plusieurs maisons de clercs d'être aménagées dans

l'espace ainsi gagné. Une porte défensive, celle de la Gâche, a alors été bâtie en contrebas du clocher. Au nord, plusieurs tours ont été élevées ; la seule qui a été conservée est celle de « Châteaueux » (fig.17) : tour circulaire avec accès au chemin de ronde et, depuis cet étage, escalier à vis pour conduire au troisième niveau.

Y. E.



17. La tour de Châteaueux sur l'enceinte canoniale de Viviers (2^e moitié du XIV^e siècle).



16. Coupe du clocher et de la première travée de la cathédrale de Viviers (R. Guild).

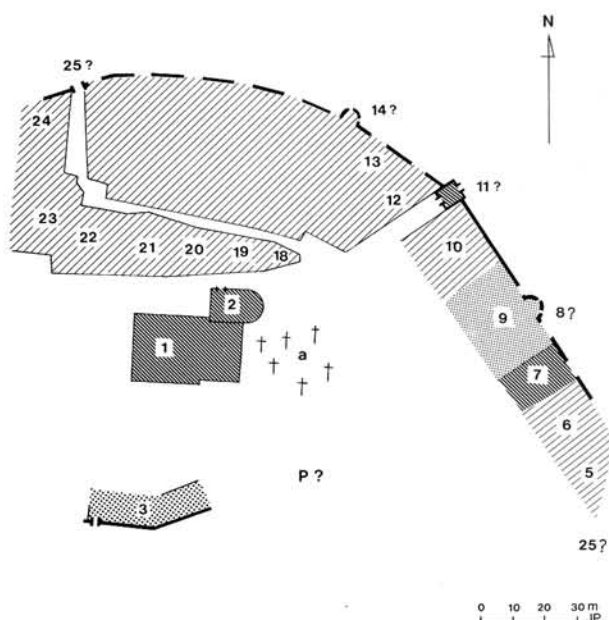
10 - L'enceinte canoniale de la cathédrale de Béziers

(Hérault)

Le quartier canonial du chapitre de la cathédrale de Béziers était entièrement clos d'une enceinte puisqu'en 1147, les chanoines obtinrent du vicomte l'autorisation de « posséder une porte » dans « le mur qui entoure les maisons de la susdite communauté » afin qu'ils jouissent « de l'entrée pleinement et librement » (fig.18). En effet, jusque-là, le seul accès au quartier Saint-Nazaire était, vers l'est, une porte dont l'accès était constitué par la chapelle Saint-Sauveur, connue depuis 990 comme étant la chapelle du palais vicomtal voisin. La situation du château à un endroit où il contrôlait l'unique entrée du quartier canonial était pour le chapitre une contrainte indéniable, témoignage du maintien de la pression laïque sur les institutions ecclésiastiques ; la décision d'autoriser l'ouverture d'une autre porte en 1147 fut donc ressentie comme une conséquence attendue du mouvement réformateur. Si l'emplacement de cette nouvelle porte reste douteux, celui de la porte Saint-Sauveur, disparue, est bien connu.

Près de la porte Saint-Sauveur, on voyait encore au XVII^e siècle, deux tours gallo-romaines réutilisées par l'enceinte canoniale. De celle-ci il ne reste plus aujourd'hui que le mur qui délimite le cloître au sud (fig.19). Il s'agit d'un grand mur garni de mâchicoulis formé d'un parapet porté par sept grands arcs en plein cintre bandés entre des contreforts. A une première période (première moitié du XII^e siècle ?) appartient, à l'ouest, les quatre arcs les plus bas, englobant chacun une meurtrière et une baie romane, ainsi que l'arc suivant, plus haut et placé en biais ; dans le prolongement de celui-ci, deux autres arcs sont cachés par les deux que nous voyons aujourd'hui, réalisés au XIV^e siècle pour régulariser le tracé du nouveau cloître.

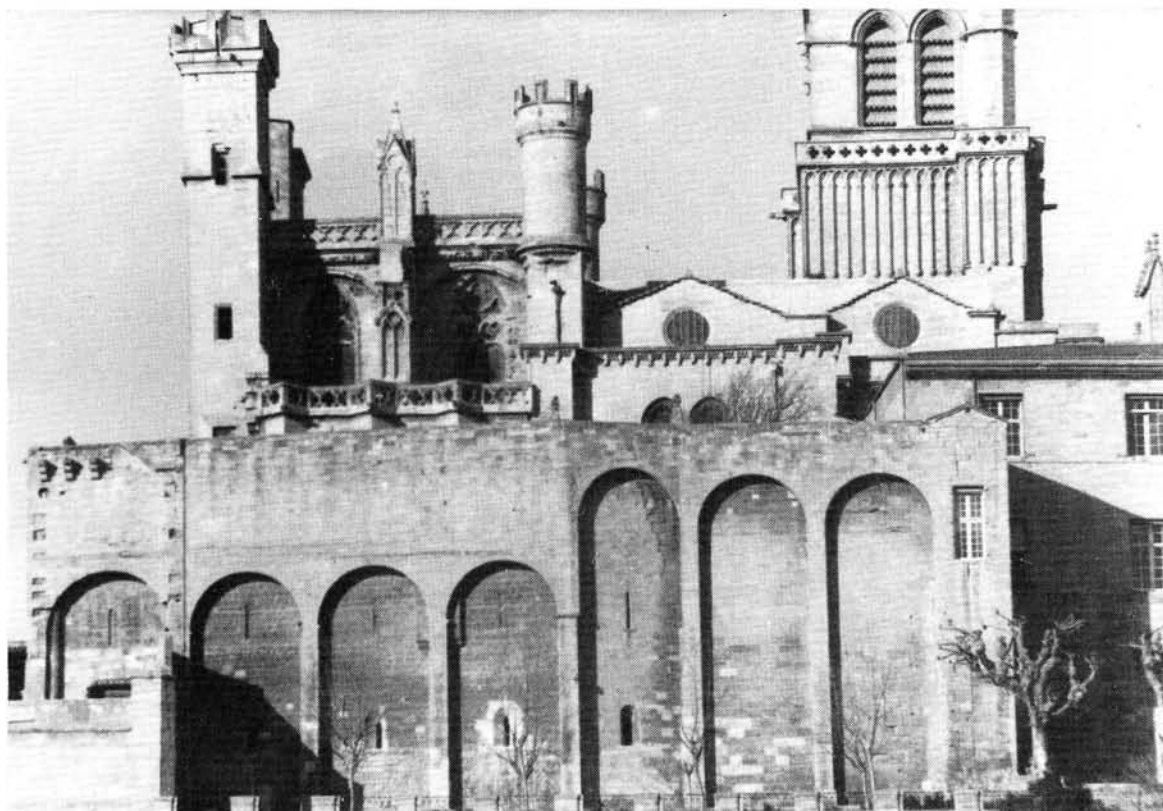
Y. E.



18. Plan du quartier canonial du XI^e au XIII^e siècle.

P : palais épiscopal ; 1 : cathédrale ; 2 : chapelle Notre-Dame ; 3 : caves ou cellier, limitées au sud par le mur à mâchicoulis ; 5, 6, 10, 12, 13, 18 à 24 : maisons de chanoines et de clercs ; 7 : église Saint-Pierre-le-Vieux ; 8, 14 : tours gallo-romaines ; 9 : palais vicomtal ; 11 : porte et chapelle Saint-Sauveur ; 25 : nouvelle porte des chanoines ; a : cimetière.

19. Mur sud de l'enceinte canoniale de Béziers.



11 - Viviers, l'accueil des pèlerins

L'une des missions des chapitres canoniaux était l'accueil des pauvres, des malades et des pèlerins. Cet accueil était le fait de l'institution de l'aumône. L'aumône de Viviers était, au XIV^e siècle, installée à l'ouest du cloître, contre le clocher. Il n'en reste rien. La découverte récente, dans un jardin voisin, d'un pilier roman figurant saint Jacques en pèlerin, équipé de la sacoche, vêtu d'une robe serrée à la taille par une corde qui laisse apercevoir des chausses, interrompues sur les chevilles et maintenues par une lanière, évoque bien le passage des pèlerins (fig.20). Bien que découvert à côté du site de l'aumône, ce pilier semble plutôt provenir du cloître, guère plus éloigné : l'épaisseur du pilier correspond à la largeur du mur bahut.

Si les chanoines se devaient de donner le pain et le gîte au pèlerin vivant, il leur incombait aussi d'inhumer le pèlerin qui venait à mourir : plusieurs coquilles percées de trous de fixation et des ferrets équipant l'extrémité du bâton ont été mis au jour dans des sépultures du cloître (XII^e-XIV^e siècles).

Y. E.



20. Statue de pèlerin découverte à Viviers (pilier du cloître ?) ; h. : 1,40 m ; l. : 0,50 m ; ép. : 0,44 m.

TROISIÈME PARTIE

LA VIE COMMUNE



La vie commune

Les bâtiments monastiques essentiels abritant la vie commune des moines étaient organisés de façon régulière autour d'un cloître composé en général d'un jardin ou préau, entouré de quatre galeries. L'ordonnance des bâtiments était, chez les bénédictins, toujours la même : dans l'aile qui prolonge le transept trouvent place la bibliothèque, la salle du chapitre, le parloir, et à l'étage, le dortoir. Le réfectoire occupe l'aile opposée à l'église. L'aile ouest est celle du cellier, mais il n'existe parfois à cet endroit qu'un simple mur.

Chez les chanoines des cathédrales, on observe, au moins dans la moitié sud de la France, une apparition plus tardive de la structure en cloître, le cloître à galerie n'étant pas attesté avant le milieu du XII^e siècle. Auparavant, la « maison commune » des chanoines semble avoir consisté en un bâtiment réunissant les fonctions de réfectoire et de dortoir, et en bâtiments de service qui ont pu être implantés autour d'une cour dans laquelle on a installé plus tard les portiques du cloître (Aix, Fréjus, Cavaillon, Vaison). L'implantation des bâtiments reprend parfois, comme à Viviers, le modèle monastique mais ailleurs, les dispositions sont plus variables même si quelques tendances se font jour, comme la position du réfectoire à l'ouest, au second niveau, le rez-de-chaussée étant occupé par des cuisines ou par des réserves (Aix, Arles, Lyon).

Y. Esquieu.

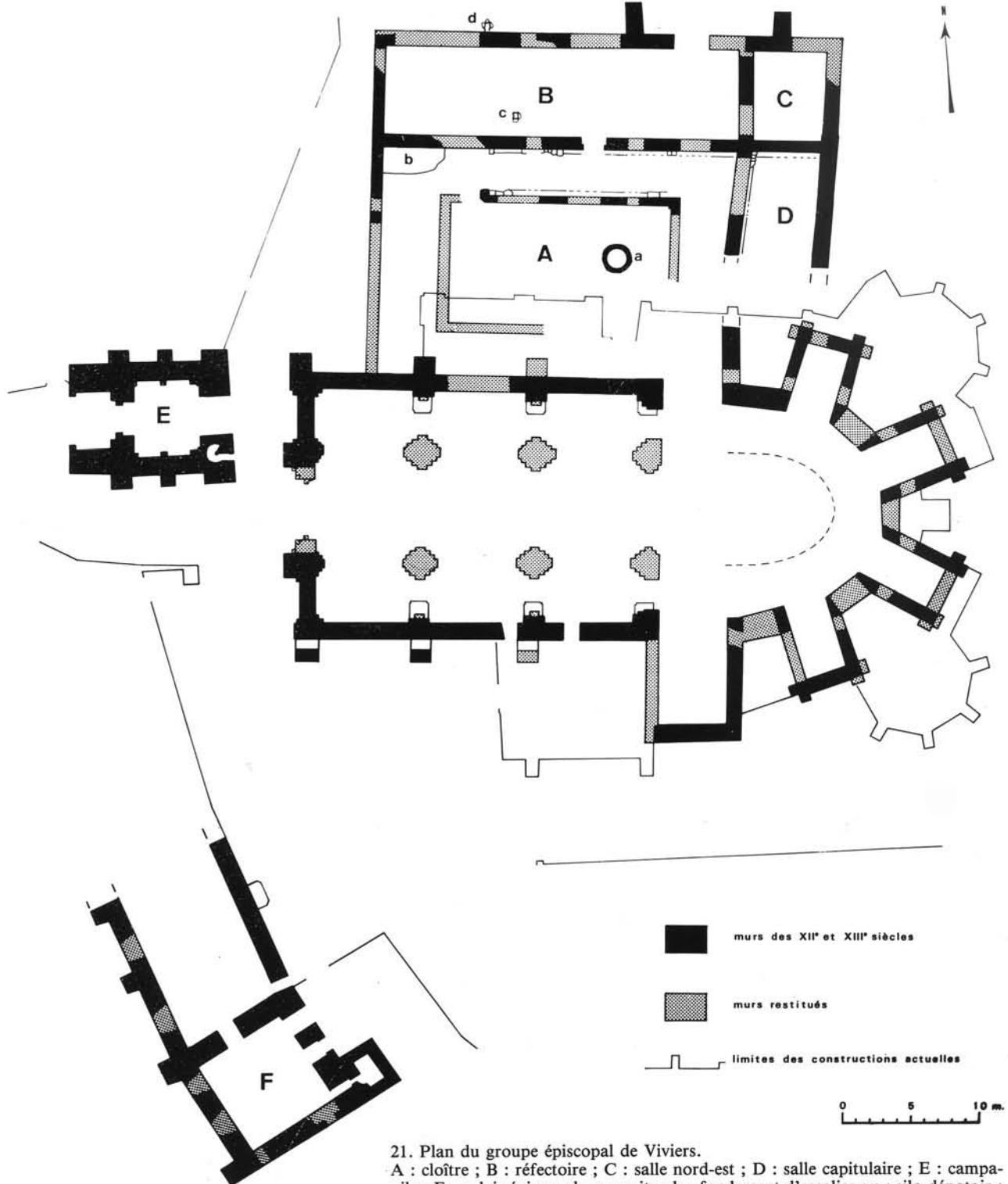
12 - Le cloître de la cathédrale de Viviers

Le cloître, maintenant disparu, était au nord de la cathédrale. Les fouilles menées de 1978 à 1983 ont permis d'en connaître la galerie nord et une partie des galeries est et ouest, ainsi que les bâtiments adjacents (fig.21).

Le plan est rectangulaire ; les galeries étaient bordées de banquettes de pierre. Nous ne savons à peu près rien de son décor sinon qu'un pilier découvert dans un jardin voisin et représentant saint Jacques en pèlerin

doit en provenir. Dans le préau (A) un puits (a), profond de 40 m, permettait l'approvisionnement en eau. La salle capitulaire était à l'est (b), le réfectoire au nord. La fonction de la pièce d'angle (c) n'a pas été déterminée.

Dans l'angle nord-ouest du portique, un large massif de maçonnerie correspond à l'arasement d'un escalier (b) qui conduisait soit à un cloître supérieur, soit à l'étage du réfectoire.



21. Plan du groupe épiscopal de Viviers.

A : cloître ; B : réfectoire ; C : salle nord-est ; D : salle capitulaire ; E : campanile ; F : palais épiscopal ; a : puits ; b : fondement d'escalier ; c : silo-dépotoir ; d ; dépotoir contre le mur du réfectoire.

13 - Le réfectoire du chapitre du cloître de Viviers

Le réfectoire ne devait être utilisé qu'exceptionnellement pour des repas réunissant la communauté, en raison du peu d'intensité de la vie commune. C'était le lieu des distributions de nourriture (blé, vin, viande) que les chanoines emportaient dans leur maison individuelle. C'est là aussi que le Jeudi Saint se déroulait la cérémonie du *mandatum*.

Dans le réfectoire primitif, situé le long du cloître, on a mis au jour un petit silo maçonné utilisé ensuite comme dépotoir (c). Un autre silo-dépotoir a aussi été fouillé à l'extérieur, contre le mur du réfectoire (d). On présente ici quelques ossements provenant du premier silo : ils jettent quelques lueurs sur l'approvisionnement en viande du chapitre : porc et bœuf surtout, très peu de volailles (quelques os de poules) et un peu de gibier (perdrix). Les écailles et arêtes de poissons trouvées en abondance dans le dépotoir extérieur témoignent de l'importance de cette nourriture vu le nombre de jours maigres imposés par l'église.

Le réfectoire du cloître a perdu sa fonction vers 1325 ; il est devenu une cave avec accès vers l'extérieur pendant que les portes ouvrant sur le cloître étaient condamnées. Le cloître même ne conserva qu'un rôle d'enclos funéraire.

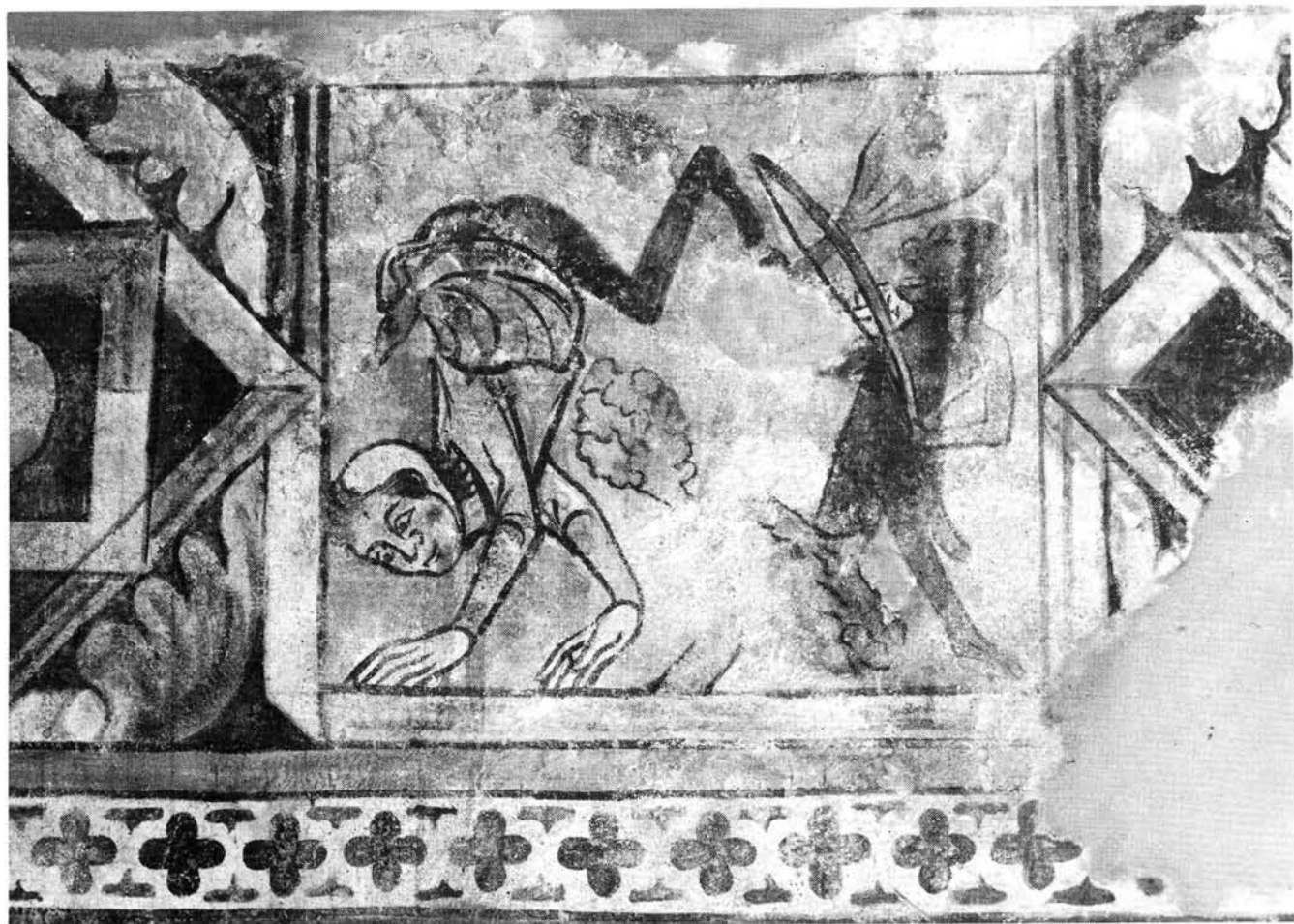
Un dignitaire du chapitre, le précenteur, céda alors un bâtiment de son domaine situé à une cinquantaine de mètres plus au nord pour qu'il devienne le nou-

veau réfectoire. Celui-ci fut installé à l'étage de l'édifice. Les murs ont été repeints à cette occasion avec des motifs répétitifs réticulés ; en haut, une frise faisait alterner des armoiries, des motifs géométriques et des panneaux historiés ou figurés à imagerie profane, telle cette représentation du « monde à l'envers » montrant l'ours qui fait danser son maître sur les mains et joue avec l'archet d'une vièle constituée par... une mâchoire d'animal (fig.22).

La pièce était couverte d'une charpente reposant sur deux arcs diaphragmes de pierre au tracé brisé. L'iconographie des écoinçons nous éloigne des drôleries de la frise et évoque la fonction du bâtiment : un homme présente un pain, une femme tient d'une main une coupe de verre, de l'autre une aiguière de cuivre. Ces peintures sont antérieures à l'influence avignonnaise ; elles peuvent se situer dans le deuxième quart du XIV^e siècle.

En liaison avec cette évocation du réfectoire, nous exposons quelques récipients du XIV^e siècle provenant du milieu canonial vivarois : petites cruches glaçurées en pâte calcaire et réfractaire, petits pots de type « pégau » (vases globulaires à une anse) présentant des traces de feu à l'opposé de l'anse, minuscules marmittes pour chauffer les sauces, issues en majorité des ateliers de l'Uzège.

Y. E.



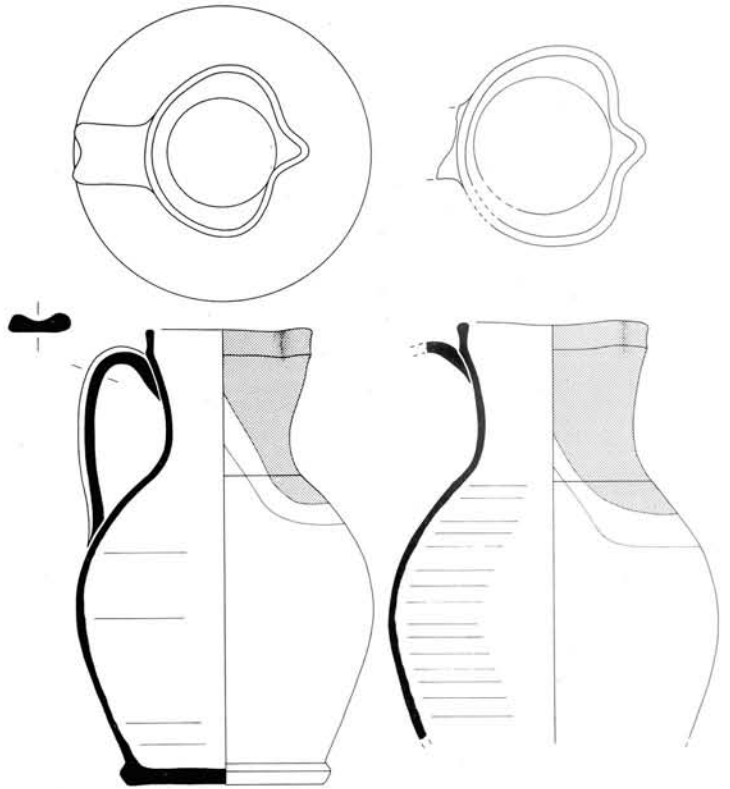
22. « Le monde à l'envers », peinture murale du réfectoire du chapitre de Viviers.

Découverte de lots de vaisselles d'époque moderne dans des églises

14 - Notre-Dame-du-Bourg, Digne

(Alpes-de-Haute-Provence)

Les dépôts de vaisselle de table et de vaisselle culinaire à l'intérieur des lieux de culte peuvent illustrer aussi la vie des diverses communautés religieuses. Cette vaisselle pouvait être parfois destinée à l'usage d'un chapitre comme le suggère la récente découverte de 13 écuelles (fig.23) et de deux cruches (fig.24), dans la chapelle Saint-Elzéar, où se réunissait le chapitre de la cathédrale de Digne. Ces pièces attribuables au XVI^e siècle sont simplement recouvertes d'un engobe puis de glaçure monochrome jaune et verte. Elles avaient été abandonnées à l'intérieur d'un autel en plâtre du XIV^e siècle (fig.25).



BIBLIOGRAPHIE

G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, R. GUILD, J.-J. PASNOT, S. SCHINDLER, Les fouilles de Notre-Dame-du-Bourg, dans *Le Dignois, Revue municipale*, septembre 1988, p.14-15.

24. Les cruches du dépôt de céramique de l'autel Saint-Elzéar (Desins S. Gai).



23. Les écuelles au moment de leur découverte dans l'autel Saint-Elzéar (cliché Laurion).



25. L'autel Saint-Elzéar de Notre-Dame-du-Bourg (plâtre, XIV^e siècle), (cliché Laurion).

15 - Sainte-Anne de Boulbon

(Bouches-du-Rhône)

Un autre ensemble de vaisselle, découvert en 1982 lors de travaux de réfection à l'église Sainte-Anne de Boulbon, étonne par son importance numérique et sa diversité. Plus de deux cents pièces, soigneusement empilées ont été exhumées dans un réduit voûté, adjacent au chœur, supportant l'escalier menant au clocher. On accédait à ce petit espace depuis le chœur lui-même, et une porte donnait aussi vers l'extérieur. Ces deux ouvertures avaient été murées. La présence d'une piscine fait penser qu'il s'agissait là de la minuscule sacristie de l'église reconstruite à partir de 1626, telle qu'elle est connue par le prix-fait retrouvé par F. Betton, avant d'être affectée par des agrandissements latéraux à gauche de la nef (Arch. comm. de Boulbon, BB 10, DD 19, pièce n° 29).

Le lot est composé pour l'essentiel de 198 écuelles à oreilles, moulées ou tréflées, monochromes de couleur jaune ou ornées d'un décor d'engobes mêlés très délicatement et d'un bel effet décoratif (fig.26).

A cette série de facture régionale bien caractéristique s'ajoutent quelques assiettes, plats, tasse et faiselle, ainsi que des vases, gargoulettes et pots à cuire

de type « pégau » dont l'origine uzégeoise est certaine. Des flacons en verre font également partie du lot.

Une dernière pièce se distingue particulièrement, un vase sur pied, rappelant la forme de l'hydrie, orné d'un masque en relief, de part et d'autre duquel se détache un décor peint bleu, montrant des oiseaux dans un environnement végétal. Le décor de cette belle majolique au style d'inspiration orientale, est bien caractéristique du répertoire des ateliers ligures, en particulier des fabriques d'Albisola, dans la première moitié du XVII^e siècle.

Resterait à élucider la raison de cette accumulation de vaisselle à Boulbon. Cette quantité impressionnante illustre sans doute le rôle de sociabilité qui est aussi celui de l'église au sein de la communauté des fidèles, peut-être à l'occasion de certaines fêtes.

L. V.

F. BETTON, V. BURAVAND, Les céramiques de l'église Sainte-Anne de Boulbon, dans *Archéologie du midi médiéval*, sous presse.



26. Lot de céramique de Boulbon. Au centre, « hydrie » d'origine ligure (XVII^e siècle) (cliché et dessins V. Buravand).

16 - Le cloître et le réfectoire de la collégiale Saint-Aphrodise de Béziers

La collégiale Saint-Aphrodise a pour origine le sanctuaire suburbain fondé sur la sépulture du premier évêque de la ville, Aphrodise, inhumé dans une nécropole située au nord de la ville près de la route de Bédarieux, et bien attestée dès le IV^e siècle par les découvertes archéologiques. La communauté canoniale avait à sa tête un abbé dont on a une première mention en 969; elle comprenait, à la fin du XII^e siècle, douze chanoines.

Le cloître de petites dimensions (18,50m x 17m) était au nord de l'église. Son portique a disparu mais les murs périphériques ont été conservés et la largeur des galeries peut être déterminée grâce aux arrachements des voûtes établies au XVIII^e siècle pour remplacer la charpente primitive. Ont été conservés aussi plusieurs chapiteaux, simples ou doubles, et des tailloirs qui montrent que les arcatures reposaient sur des colonnettes simples et jumelles alternées. Sur les chapiteaux figurent des félins affrontés, des aigles, des hommes affrontés, des palmettes... Le mouvement des hommes et des animaux, la souplesse des feuillages, l'allure antiquisante des aigles rattachent ces pièces à la sculpture provençale de la seconde moitié du XII^e siècle. Comme l'abbé Guillaume de Margon a réformé son chapitre en 1175, on peut supposer que le cloître date de ce moment.

A cette époque appartient aussi le mur sud du réfectoire, implanté au nord du cloître. Ce mur, du côté intérieur, présente une succession d'arcs en plein cintre bien appareillés et de dimensions variables sous lesquels s'ouvrent de petites baies rectangulaires à ébrasement interne. Sous un arc plus étroit a été établie la chaire du lecteur, avec siège et lutrin en pierre.

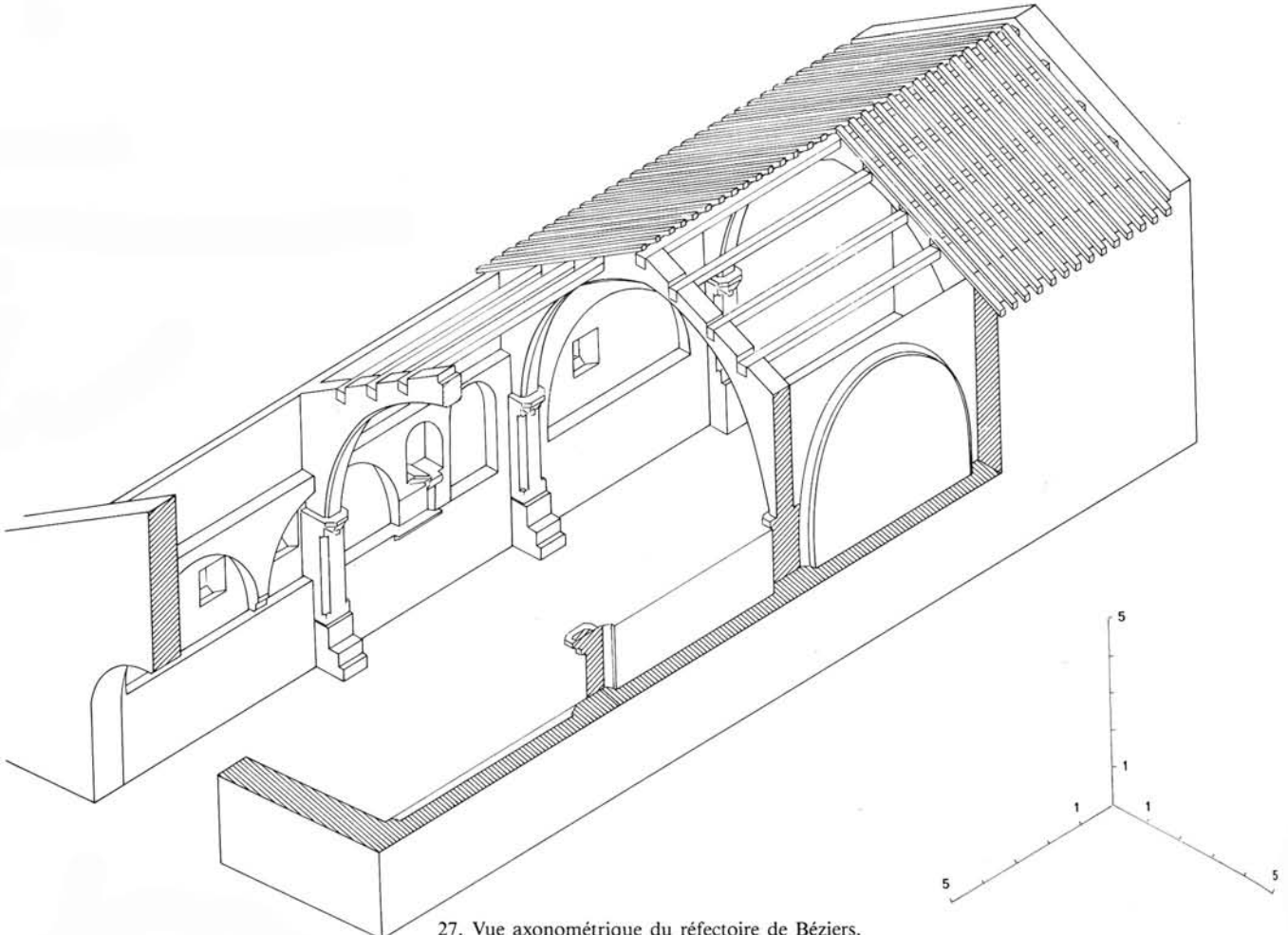
Dans la seconde moitié du XIV^e siècle sans doute, on a rebâti le réfectoire en conservant cependant le mur sud, probablement pour ne pas toucher au cloître. C'est désormais une vaste salle, large de 8m, couverte d'une charpente sur arcs diaphragmes en tiers point dont les supports coupent les anciennes arcades romanes. (fig. 27).

Y.E.

BIBLIOGRAPHIE

Y. ESQUIEU, *Quartiers canoniaux dans la France méridionale*, thèse de doctorat dactylographiée, Toulouse. 1986.

Y. ESQUIEU, Une collégiale urbaine en Languedoc : Saint-Aphrodise de Béziers, son site et ses constructions canoniales, dans *Archéologie Médiévale*, t. IX, 1979, p. 39-64.



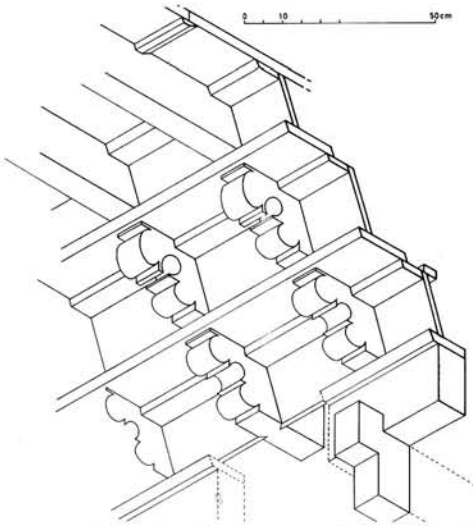
27. Vue axonométrique du réfectoire de Béziers.

17 - Le décor du cloître canonial de la cathédrale de Fréjus

(Var)

Cette étude s'inscrit dans la suite des travaux réalisés par P. - A. Février sur l'histoire du groupe épiscopal de Fréjus et accompagne les recherches archéologiques et monumentales qui ont eu lieu sur place ces dernières années. Elle a bénéficié du concours des chercheurs et techniciens du service de l'Inventaire général.

On sait qu'un chapitre de chanoines existait à Fréjus vers le milieu du XI^e siècle, mais il faut attendre la fin du XII^e siècle pour voir apparaître une organisation topographique et monumentale attestée autour d'un cloître. Comme souvent d'ailleurs, la construction des bâtiments de la vie commune, élevés autour d'une cour, précéda la conception des galeries. Celles-ci unifièrent les élévations disparates contre lesquelles elles s'appuyaient : au sud, le mur latéral de la nef Notre-Dame et le mur du baptistère, tous deux d'origine antique et séparés par un passage alors voûté; à l'ouest, la maison du prévôt; au nord, une construction comprenant peut-être le réfectoire à l'étage et une réserve au rez-de-chaussée dont dépendaient des caves; à l'est un autre bâtiment à fonction indéterminée, et l'extrémité occidentale de la nef Saint-Etienne, tous deux séparés par une ruelle menant vers l'extérieur. (fig. 37)



28. Plafond du cloître de Fréjus : perspective cavalière d'une frise (N. Pégand - Inventaire Général).

Ces bâtiments laissent entre eux un espace quadrangulaire de plan incertain, que l'implantation des murs-bahut des galeries, réservant le préau, tenta de régulariser en dessinant approximativement un carré. Quatre piliers à section quadrangulaire furent élevés dans les angles; ils furent reliés par neuf arcs de profil brisé soutenus par huit supports faits de colonnes jumelées, de marbre blanc, avec des bases faites de deux tores et ornées de griffes, et des chapiteaux simples, à feuilles plates.

En dépit de l'irrégularité de plan des galeries, le couvrement primitif était réalisé par des voûtes, vraisemblablement sur croisées d'ogives plutôt que d'arêtes, dont les retombées, du côté du préau, s'effectuaient sur des culots dont l'arrachement est encore visible dans les écoinçons des arcades. Il fut remplacé par un plafond

en mélèze et sapin, décoré avec soin, peut-être à la suite de la conception de la galerie supérieure du cloître et aussi pour tenir compte du goût répandu pour les plafonds peints dans les édifices religieux et laïcs de la fin du Moyen Age. Si d'autres cloîtres possèdent une couverture charpentée, comme celui d'Aix-en-Provence, on n'y découvre pas de traces de décor polychrome.

Les solives du plafond étaient portées par deux rangées superposées de corbeaux disposées en encorbellement l'une par rapport à l'autre de manière à adoucir la rencontre entre les matériaux différents, la pierre et le bois. (fig. 28). Les angles des galeries furent particulièrement bien traités. Les corbeaux ont un profil très découpé qui rappelle ceux de certaines livrées avignonaises, en particulier de l'ancien collège de la Croix. Des planchettes sont glissées entre les corbeaux pour fermer l'intervalle entre eux, et au niveau supérieur, entre les solives : elles s'étagent donc en trois niveaux. Elles portent la partie la plus intéressante du décor peint et sont au nombre de 1200. Malheureusement, 500 seulement restent lisibles. Beaucoup ont été remplacées lors des restaurations de Jules Formigé. Les scènes figurées qu'elles représentent sont très variées, pleines de verve, de fantaisie et de malice. On peut distinguer trois thèmes, religieux, profane et fantastique.

Le thème religieux est peu développé; il est traité par des images des apôtres, modèles de la vie commune, et par des images des chanoines et de clercs, (photo de couverture) soit en silhouettes juxtaposées, soit dans l'exercice de leur fonction.

Le thème profane est proportionnellement plus abondamment représenté : il comprend des figures de donateurs, des blasons, des scènes de la vie quotidienne, des images de chasse, pêche, musique, fêtes, travaux manuels, guerre, des représentations d'animaux domestiques ou sauvages.

Le dernier thème est le plus amplement exploité : des monstres hybrides pullulent, associant les formes humaines à celles des bêtes ; parfois, des objets de céramique, de verre, de métal participent à ces greffes fantastiques. (Planche couleur I.II).

Un décor plus répétitif couvre certains autres éléments de la charpente, couvre-joints ou baguettes d'amortissement. Il n'y a pas trace de polychromie sur les corbeaux ou les solives : beaucoup, d'ailleurs ont été remplacés. Un tel décor est attribuable d'après les critères stylistiques au milieu du XIV^e siècle. Une datation par la méthode dendrochronologique serait cependant souhaitable afin de mieux situer cette charpente peinte, dont la conservation est tout à fait exceptionnelle dans un cloître.

C.D.

BIBLIOGRAPHIE

P. - A. FEVRIER, *Fréjus, le groupe épiscopal*, Caisse nationale des Monuments historiques et des sites, 1981.

P. - A. FEVRIER, M. FIXOT, L. RIVET, *Au coeur d'une ville épiscopale, Fréjus*, Fréjus 1988.

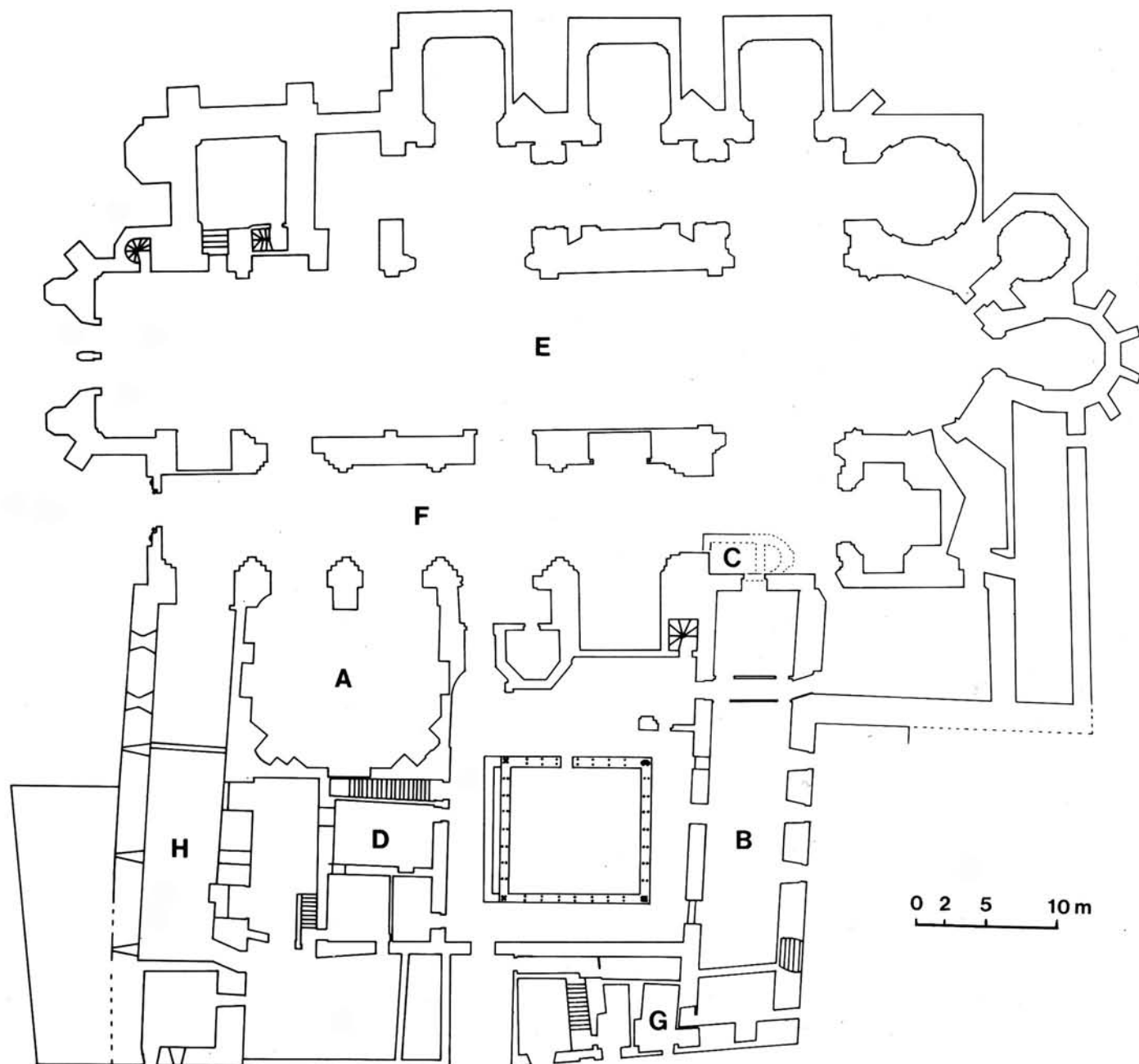
18 - La cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence et l'organisation canoniale à l'époque romane

Le groupe épiscopal d'Aix, dans son état du début du XII^e siècle, témoigne des activités de reconstruction menées alors depuis une trentaine d'années. (fig. 29).

L'antique baptistère Saint-Jean (A) est reconstruit, probablement à l'époque du prévôt réformateur Benoît, dans les années 1060-1080 environ. Il apparaît comme étant fidèlement reconstruit selon les grandes lignes du plan du monument préexistant datant de l'Antiquité tardive : il s'agit d'un bâtiment autonome, de plan carré à l'extérieur et octogonal à l'intérieur avec des niches semi-circulaires dans les angles. Fait nouveau, on a introduit à l'est une abside à fond plat, peu saillante à l'extérieur, ce qui marquait néanmoins visuellement l'orientation de l'édifice. Le nouveau baptistère fut reconstruit en moellons de petit appareil récupérés peut-être de l'édifice anti-

que. Cette belle construction évoquait les dimensions symboliques de l'église primitive et témoignait ainsi d'une renaissance antiquisante de la cathédrale.

A la même époque du prévôt Benoît est attribuée la supposée maison commune des chanoines, (B) située environ 16m plus à l'ouest. Bâtie sur un plan rectangulaire, elle fut adossée à une chapelle au nord (C) et s'ouvrait à l'ouest par deux petites portes. Plus tard, peut-être à la suite de la réforme partielle du chapitre à la fin du XI^e siècle, la création d'un nouveau bâtiment canonial est attestée contre la face sud du baptistère (D). Son rez-de-chaussée avait peut-être une fonction utilitaire à juger de sa large porte occidentale; sur cette même façade, une fenêtre géminée s'ouvrait à l'étage.



29. Le groupe épiscopal d'Aix à l'époque médiévale (R. Guild).

La reconstruction de l'église épiscopale Sainte-Marie (E), probablement dans la première décennie du XIIe siècle, semble marquer l'aboutissement de cette première renaissance cathédrale. Ses murs latéraux, encore conservés aujourd'hui, sont bâtis de moyen appareil non standardisé, posé en assises relativement suivies. De grandes arcades murales aveugles, légèrement brisées rythmaient l'élévation et marquaient cinq travées qui étaient sans doute couvertes d'une toiture charpentée. Large de 11,80m, cette nef consacrait la restauration de l'antique dignité métropolitaine de l'Eglise d'Aix, reconstruite en 1102 par le Saint-Siège.

Des données architecturales et archéologiques suggèrent que l'église cathédrale et le *claustrum* canonial étaient à moitié reconstruits et incluaient du bâti plus ancien et de qualité inégale. Ces données autorisent à parler alors des débuts modestes de la renaissance de l'Eglise et du chapitre cathédral d'Aix au début du XIIe siècle.

C'est au cours du dernier tiers du XIIe siècle que s'est opérée la deuxième renaissance du groupe épiscopal. Les données permettent de cerner les développements tant architecturaux qu'urbain, culturels et hagiographiques donnant une cohésion unitaire à cet ensemble. Le chapitre paraît avoir alors joué un rôle décisif dans ces développements qui ont conduit au remodelage de la cathédrale et du *claustrum*.

Le renouveau du groupe cathédral paraît avoir été complété sur plusieurs niveaux, à savoir :

- la construction ou reconstruction de la deuxième nef, c'est-à-dire de l'église canoniale consacrée à Saint-Maximin (F), le mythique premier évêque d'Aix. Il s'agissait là d'une nef romane classique bâtie en moyen appareil standardisé et posé en assises suivies. Elle fut couverte d'un berceau brisé, sauf l'avant dernière travée (précédant le chœur) surmontée d'une coupole. Ces travaux se sont déroulés vers 1166-1175.

- les modifications apportées à la chapelle orientale (C) placée alors sous le vocable du Saint-Sauveur et de la Résurrection. Elle communique désormais avec le chœur de Saint-Maximin et est transformée en mémorial symbolique du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

- les reprises effectuées aussi au baptistère (A) qui le font communiquer avec le nef Saint-Maximin. A ces travaux est aussi attribué un décor roman classique donné à la lanterne couverte d'une coupole.

- les travaux sur le nef épiscopale Sainte-Marie, (E) en vue de lui donner à l'extérieur un couronnement cré-

nel porté par des mâchicoulis (1175-1191). La contiguïté des deux nefs, séparée par un mur mitoyen, les intégrait dans la forme antiquisante d'une cathédrale double, flanquée d'un baptistère autonome. Au sud de cet ensemble monumental, s'organisait le *claustrum* canonial.

Le remodelage du *claustrum* a été réalisé par trois nouvelles constructions canoniales. La construction de la prévôté (G) semble attribuable au milieu du XIIe siècle. Elle délimitait du côté sud une cour intérieure où le cloître, avec ses quatre galeries, a ensuite été créé vers la fin du XIIe siècle. Deux longs bâtiments, orientés nord-sud formaient les limites ouest et est *claustrum*. Ils abritaient respectivement le réfectoire (H) établi au-dessus des réserves, et le dortoir au-dessus du cellier (B). Au XIIIe siècle, ces constructions donnaient une cohérence nouvelle aux bâtiments canoniaux organisés autour du cloître grâce à leurs façades extérieures à l'allure défensive et marquées par l'utilisation à l'ouest de bossages rustiques. (fig. 15).

C'est durant cette deuxième renaissance de l'Eglise d'Aix à l'époque romane que le titre définitif de Saint-Sauveur fut donné à la cathédrale et que l'édicule de la Sainte-Résurrection fit l'objet d'une vénération liée aux cultes de Saint-Maximin et de Marie-Madeleine. Enfin, en 1166 et 1185, les comtes de Provence ont fait donation et confirmation du bourg au chapitre. Celui-ci s'appela dorénavant le Bourg Saint-Sauveur.

Le renouveau d'un groupe épiscopal roman tardif coïncide avec une croissance urbaine d'Aix, reconnue par P. - A. Février dans la formation de la ville comtale contiguë au sud au Bourg Saint-Sauveur ainsi qu'avec l'émergence du nouveau statut d'Aix discernée par N. Coulet, celui d'une capitale provinciale renaissante.

R.G.

BIBLIOGRAPHIE

A. BORG, *Architectural sculpture in romanesque Provence*, Oxford, 1972.

R. GUILD, J. GUYON, L. RIVET, M. VECCHIONE, Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. La cathédrale et le baptistère, dans *Congrès archéologique de France, Le Pays d'Aix*, 1988, p. 2-64.

R. GUILD, *La cathédrale d'Aix-en-Provence*, ed. du CNRS, 1987.

L. - H. LABANDE, Saint-Sauveur d'Aix. Etude critique sur les parties romanes de cette cathédrale, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1912, p. 282-365.

QUATRIÈME PARTIE

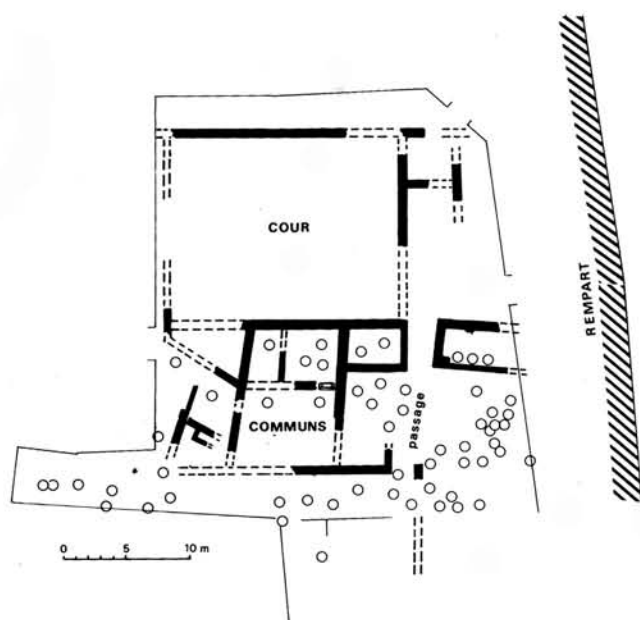
LES RÉSIDENCES INDIVIDUELLES



19 - Le palais archiépiscopal d'Aix-en-Provence

La rénovation du théâtre de l'archevêché, en 1984-1985, utilisé pour le Festival de musique, a été accompagnée d'une fouille dont les résultats attestent, sur près de deux millénaires, la continuité de l'occupation du site selon les lignes topographiques directrices qui n'ont que très lentement évolué au cours de cette longue période. Le phénomène est tel que l'on ne parvient pas à situer le moment exact où les bâtiments d'une ancienne *insula* antique devinrent la *domus* de l'Eglise d'Aix.

Juste à l'ouest de cet îlot, à la fin du Ve siècle, la cathédrale chrétienne avait repris l'emplacement d'un grand monument qui avait naguère fermé le petit côté nord de la place du *forum* de la cité, et dans l'angle nord-ouest de cet ancien espace public remblayé, le baptistère avait été élevé. Mais à l'endroit où devait s'élever le palais archiépiscopal médiéval, la topographie de l'*insula* antique resta peu modifiée jusqu'au XIIIe siècle, sauf peut-être dans sa partie occidentale actuellement occupée par l'aile ouest du palais et la cour de la prévôté qui n'ont pas été fouillées. Mais les travaux de R. Guild ont montré que dès la fin du XIe siècle, cette zone avait fait l'objet de modifications et de constructions liées aux premiers temps de la renaissance ou de la réforme canoniale. Paradoxalement, les lieux où dès cette époque la documentation écrite permet de fixer la *domus* de l'évêque ne semblent pas avoir été encore affectés par les grands projets architecturaux qui touchaient la cathédrale et le *claustrum*. De la maison de l'évêque de cette époque sont surtout apparues des traces des fonctions domestiques, spectaculairement marquées par un grand nombre de silos perforant les sols de béton de tuileau antique, à l'intérieur d'espaces à peine modifiés depuis plusieurs siècles. (fig. 30). De ces niveaux archéologiques



30. Plan du palais épiscopal d'Aix-en-Provence à l'époque romane (les cercles représentent les silos).

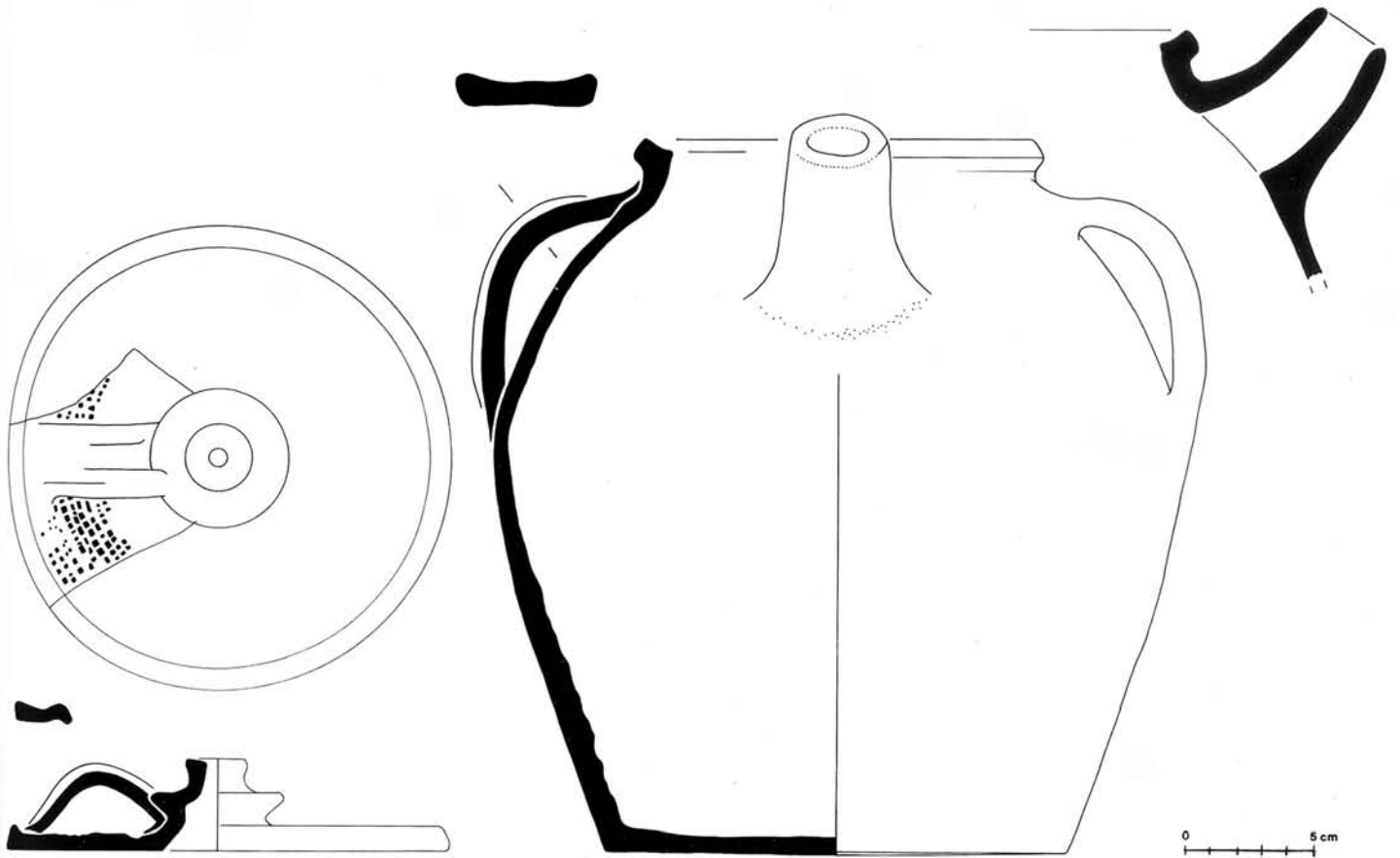
proviennent un certain nombre d'objets usuels, en particulier en céramique qui sont présentés dans l'exposition. (fig. 31)

Comme à Fréjus ou à Grasse, c'est au cours du XIIIe siècle, ici dans la seconde moitié de ce siècle, que les constructions archiépiscopales prirent véritablement figure résidentielle ou palatiale, en repoussant la limite nord de la cour de l'ancienne *insula* antique. La campagne commença par l'édification d'une grande *aula*, ou bâtiment d'apparat caractéristique, prenant appui sur une construction un peu plus ancienne qui fut reprise dans la travée occidentale. (fig. 32). Le rez-de-chaussée de cette *aula* est conservé en grande partie, seulement un peu dénivelé par rapport au niveau de la cour intérieure dont le sol a été depuis lors surélevé. A l'étage supérieur, disparue dans son aspect médiéval, se trouvait la grande salle du palais. Le rez-de-chaussée était articulé en six travées aveugles, voûtées sur croisées d'ogives, et il s'appuyait, à son extrémité orientale, à l'enceinte urbaine correspondant ici à celle du Bourg Saint-Sauveur. Le bâtiment était long de 47 m, et large de 9 m. Cette aile considérable est attribuable à l'archevêque d'Aix, Guillaume Visdomini, placé par les Angevins sur le siège épiscopal en 1257.

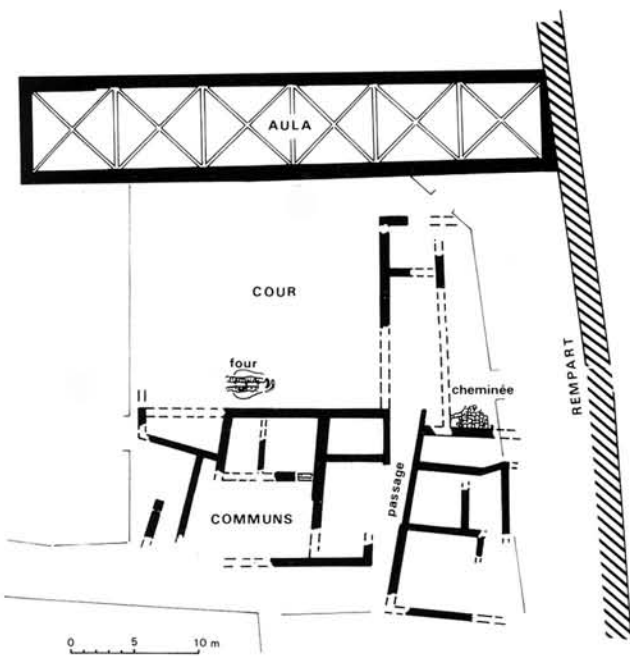
Dans la suite fut entreprise l'aile orientale, en retrait aussi pour la première fois par rapport au tracé de la cour de l'*insula* antique. Selon des formes contemporaines de l'architecture d'apparat, cette aile fut conçue comme un promenoir voûté, ouvert sur la cour intérieure par trois grandes arcades au profil brisé, qui portait une élévation, disparue également dans son état authentique. (fig. 33) Un escalier droit, appuyé à l'*aula*, dans l'angle nord-est de la cour desservait l'étage qui communiquait aussi vraisemblablement avec la chapelle qui a été reconstruite, sans doute sur place, à l'angle extérieur des deux ailes, appuyée elle-aussi à l'enceinte.

La cour fut utilisée à cette époque, vers la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe siècle, pour fonder des cloches. Trois emplacements de four ont été retrouvés. Ils sont présentés dans la rubrique "activités de production". Au sud de la cour, les communs n'avaient toujours pas été transformés, et les sols de béton antiques étaient toujours en usage dans certaines pièces.

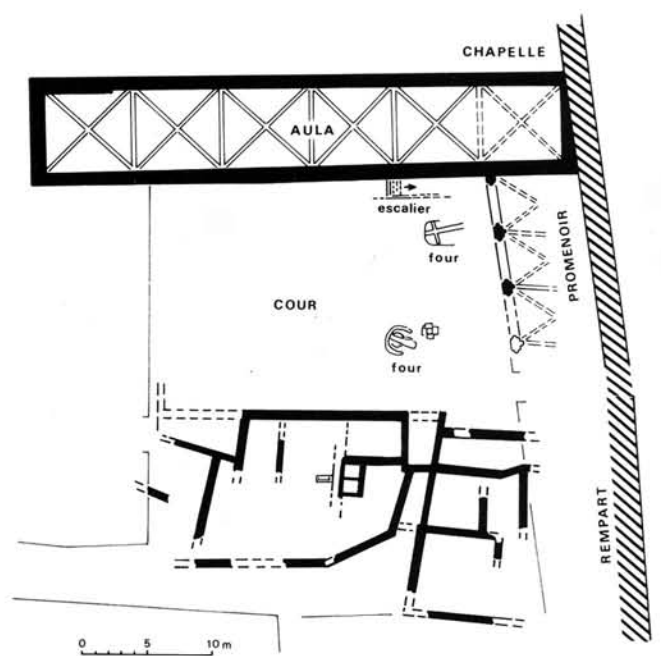
Publié en 1573, le plan de Belleforest est une source importante pour la connaissance de la topographie de la ville à l'époque de la Renaissance. (fig. 34). Il donne de fait une assez bonne idée de ce qu'était la physionomie du palais archiépiscopal et ses données ont été contrôlées par la fouille. On distingue sur le dessin la masse de l'*aula*, fermant la cour, au nord. Le promenoir est également identifiable à l'est. Mais l'une de ses arcatures s'est trouvée obstruée par la construction d'une tour d'escalier qui paraît polygonale, mais dont la fondation de plan carré a été vérifiée. Cet escalier s'est substitué sur place, au commencement du XVIe siècle, à l'escalier médiéval à rampe droite. Au sud, la cour est dorénavant limitée par un mur crénelé dont la fondation a



31. Céramique commune à pâte grise : couvercle décoré à la molette et gros pot à bec tubulaire (contexte de découverte : 2ème moitié du XIIIe siècle).



32. Le premier état du palais épiscopal à l'époque gothique (2ème moitié du XIIIe siècle).



33. Plan du palais épiscopal dans la première moitié du XIVe siècle.

été retrouvée. Il complète l'aspect défensif que prenait de manière discontinue le quartier de la cathédrale à l'intérieur même du Bourg Saint-Sauveur. On se rappelle les mâchicoulis sur arc de la cathédrale, le mur à bossages crénelé du bâtiment canonial occidental qui longe l'actuelle rue Gaston de Saporta. Au sud de la cour, les communs semblent alors avoir totalement disparu. On a retrouvé les maisons figurées au sud-est, qui furent achetées et détruites par l'archevêque Charles de Vintimille lorsqu'il voulut construire ses écuries à la fin du premier tiers du XVIIIe siècle.

C'est après le dessin du plan de Belleforest, au commencement du XVIIe siècle au plus tôt, que le promenoir médiéval fut prolongé vers le sud pour constituer l'actuelle aile est du palais. Les arcatures suspectées à l'époque de la fouille sont apparues à l'occasion d'un décroûtage récent de la façade. Elles furent murées un siècle plus tard.

Enfin un pavillon d'escalier vint amortir l'angle que formaient les deux ailes nord et est. Il est attribué à l'ar-

chitecte Laurent Vallon et sa construction parachève par ce troisième état de l'escalier monumental une étonnante continuité depuis le XIIIe siècle ainsi qu'une sorte de résumé de l'histoire architecturale de l'escalier d'apparat.

Ainsi, le palais archiépiscopal d'Aix est-il le résultat d'une lente évolution historique tirant son origine des bâtiments antiques organisés autour d'une cour centrale progressivement élargie. La destruction des écuries de Charles de Vintimille pour l'agrandissement du théâtre prend sa place dans cette perspective.

M. F., J. G., J.-P. P., L. R.

BIBLIOGRAPHIE

M. FIXOT, J. GUYON, J.-P. PELLETIER, L. RIVET, Des abords du *forum* au palais archiépiscopal. Etude du centre monumental d'Aix-en-Provence, dans *Bulletin monumental*, t. 144-III, 1986, p. 195-290.



34. Le groupe épiscopal d'Aix-en-Provence d'après le plan de Belleforest, 1573.

20 - Le palais épiscopal de Fréjus

(Var)

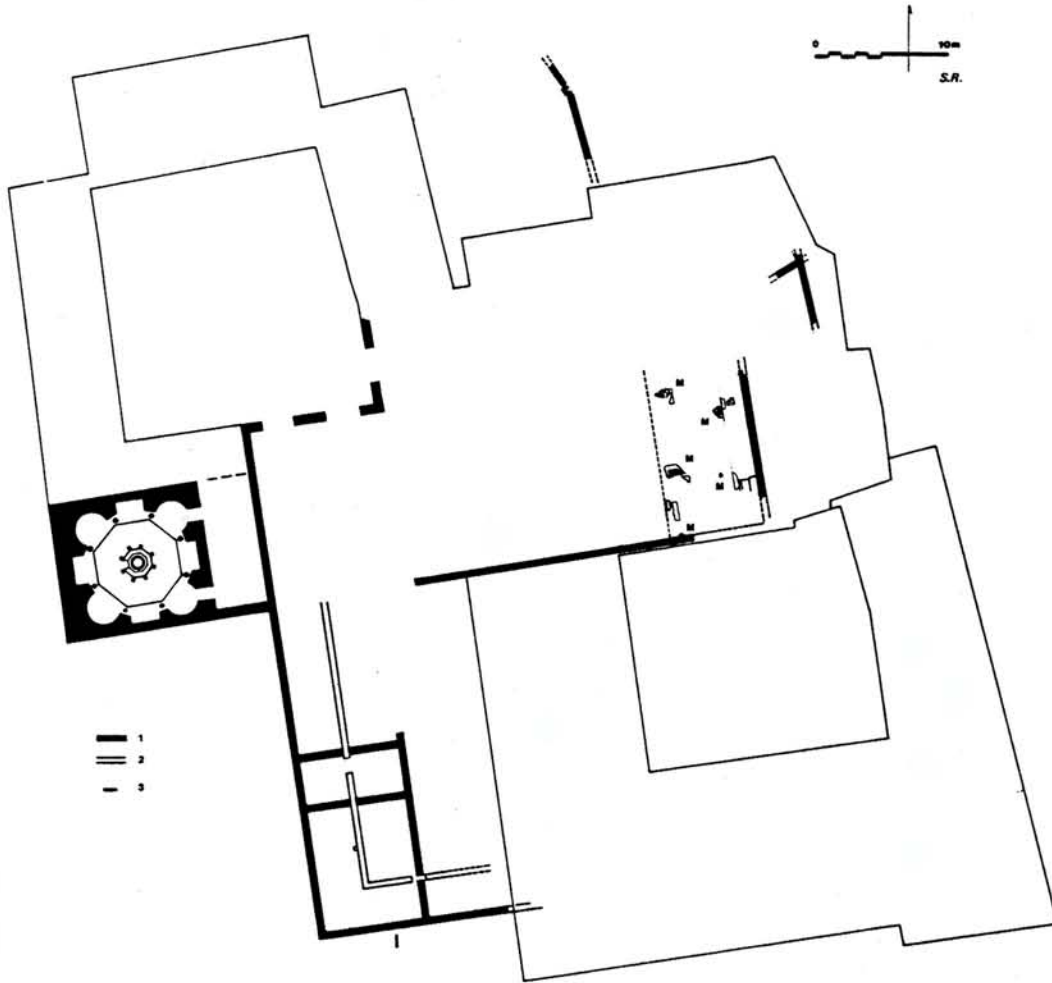
Des fouilles archéologiques réalisées depuis juin 1979 et poursuivies jusqu'à Pâques 1989 dans le quartier de la cathédrale de Fréjus et à l'intérieur des deux nefs médiévales donnent maintenant, en complément des études monumentales déjà publiées par P.-A. Février, une assez bonne idée de l'histoire de tout cet ensemble et de ses abords qui constituent le coeur même de la cité. La fouille donne l'occasion de replacer la topographie chrétienne dans un urbanisme d'origine antique.

Le chantier de l'année 1988 eut pour origine le réaménagement de la place Formigé située devant la façade de l'actuelle mairie - ancien palais épiscopal - dans l'angle qu'elle forme avec le mur sud de la cathédrale et du baptistère. C'était ainsi l'occasion donnée de mieux comprendre la genèse du palais épiscopal dont la présence de l'aile occidentale médiévale était connue sous le sol de la place; cette aile avait été détruite après 1825 lors des modifications apportées au bâtiment après la restauration du siège de Fréjus, en 1823.

Dès le Ve siècle, à l'emplacement de cette aile occidentale, un grand ensemble de construction se lie aux campagnes qui contribuent à la mise en place du baptistère et de la cathédrale, dont les murs méridionaux, dans le prolongement l'un de l'autre, reprennent le tracé et l'alignement du mur nord d'une maison dont le premier état date de l'époque augustéenne. C'est dans une permanence et un conservatisme des axes majeurs de la topographie urbaine que se situe l'histoire du palais de Fréjus, de manière assez comparable à celle qui a pu être retracée pour l'archevêché d'Aix-en-Provence.

Au sud du mur goutterot de la nef Notre-Dame qui dans son élévation actuelle est datée de la première moitié du XIIIe siècle, se trouvaient donc des dépendances de l'église qui dès l'Antiquité tardive devaient appartenir à la *domus* de l'évêque. Deux états successifs en ont été reconnus pour cette période.

Tous deux s'organisent à l'intérieur d'un tracé périmétral dont le mur ouest définissait également la façade de la basilique chrétienne qui est à l'origine de la nef



35. Fréjus : les constructions attribuées au Ve siècle
1 : première campagne ; 2 : deuxième campagne ; 3 : tombe à coffrage de tuiles au sud du palais (S. Roucole).

Notre-Dame. (fig. 35). Ce mur occidental s'accolait à celui d'une maison du Ier siècle de notre ère et exprimait ainsi à son tour la dépendance de la topographie chrétienne par rapport à l'urbanisme antique. Le tracé sud du mur périmétral prolongeait exactement, pour sa part, le mur méridional de la maison d'origine augustéenne occupant l'îlot adjacent à l'ouest. Son alignement vers l'est est demeuré jusqu'à l'époque actuelle une ligne maîtresse du bâti en divisant de manière longitudinale l'aile méridionale du palais. Dans l'angle sud-ouest de la surface ainsi définie ont été retrouvées les fondations profondes de deux pièces adjacentes dont on ne sait rien d'autre.

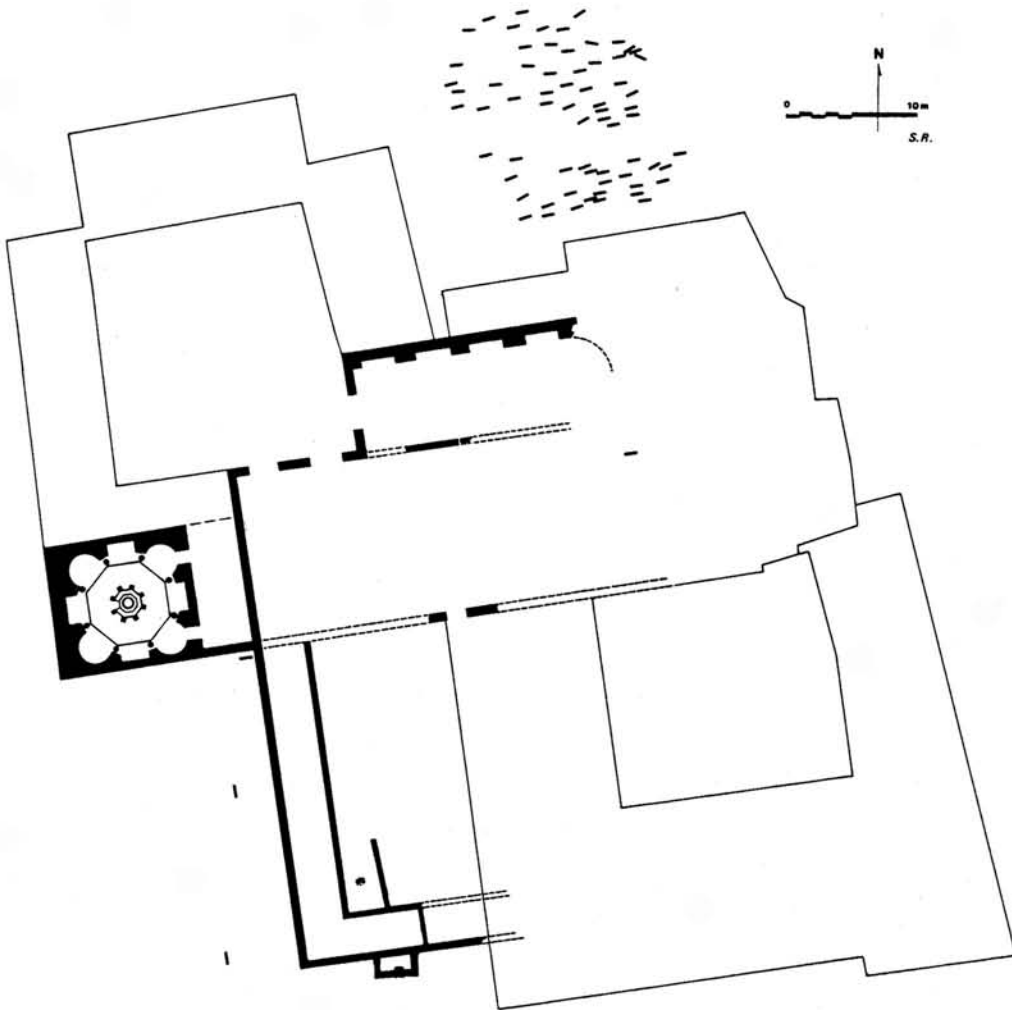
A cet état succédèrent dans les mêmes limites deux ailes étroites, organisées de manière orthogonale par rapport à une cour centrale dans laquelle elles donnaient chacune par une porte. Ces deux ailes auxquelles correspondent des sols du Ve siècle devaient constituer le noyau occidental du palais épiscopal jusqu'au XIVe siècle en assumant une fonction domestique.

La basilique adjacente n'occupait alors que l'emplacement du clocher-porche et les deux premières travées de l'actuelle nef Notre-Dame; son sol de béton de tui-leau servit encore après la reconstruction médiévale qui

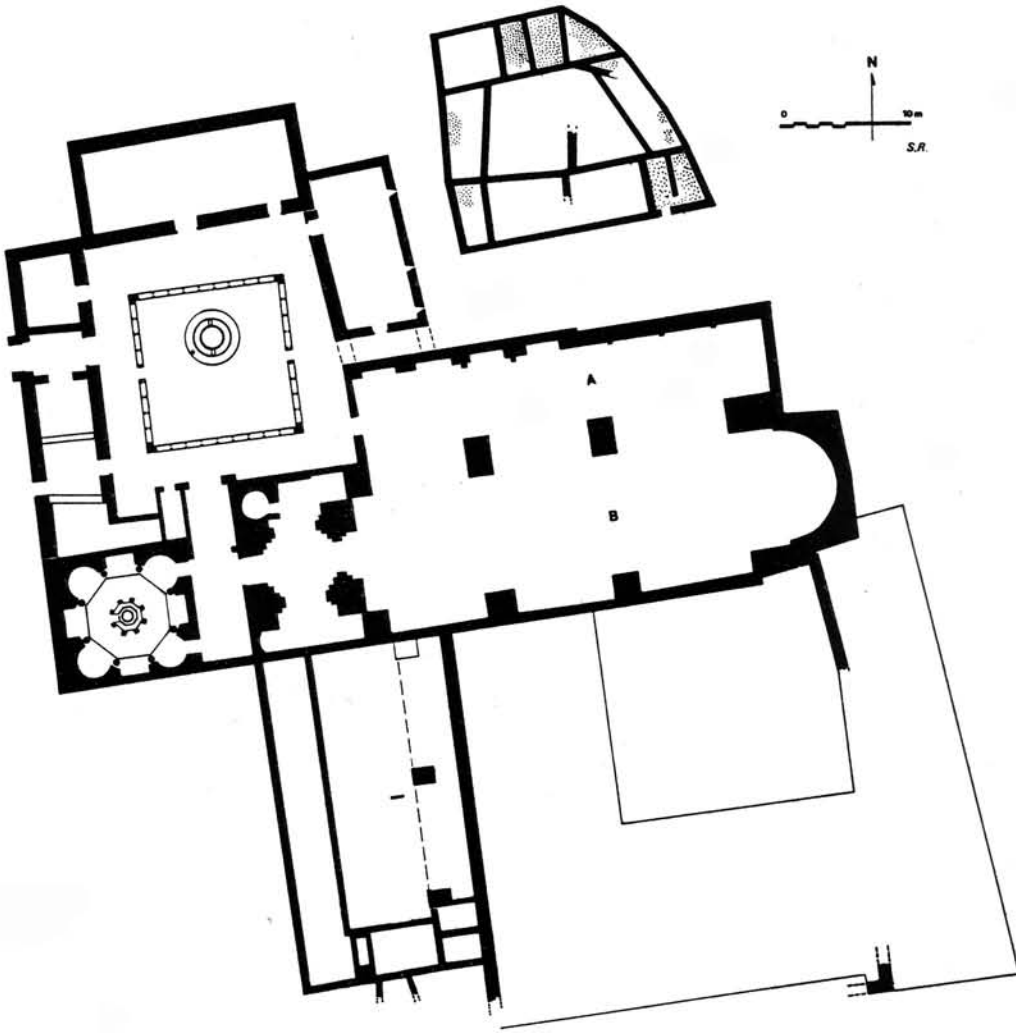
est encore sous nos yeux. Au delà du chevet maintenant reconnu de cette basilique d'origine, a été découvert le sol mosaïqué d'une grande pièce d'apparat. Un beau décor de rinceaux a été retrouvé de manière très partielle. Déjà existait donc, dès le Ve siècle, une répartition des fonctions entre la partie orientale de la *domus*, à caractère plus résidentiel, et les communs disposés à l'ouest.

Avec l'époque du premier art roman, se précise l'image du groupe, en particulier avec l'attestation archéologique de l'élévation de la nef Saint-Etienne, encore réduite à quatre travées, et dont dépendait au nord une nécropole. (fig. 36). La partie occidentale du palais épiscopal n'a pas connu alors de modifications importantes autre que la construction adventice d'une pièce avec foyer dans l'angle sud-ouest de la cour intérieure.

C'est seulement après 1200, avec l'agrandissement vers l'est des nefs Notre-Dame et Saint-Etienne que le palais épiscopal semble remodelé en même temps que se mit en place la topographie canoniale. Il reste de ce temps la façade sur cour de l'aile est du palais, appuyée au chevet fortifié de la nef Notre-Dame, ainsi que la fondation du mur de la façade extérieure, du côté ouest, mis au jour par la fouille, et que reprit en fondation la façade actuelle, au XIXe siècle. Mais les deux anciennes ailes



36. Fréjus : les constructions du haut Moyen Age jusqu'au premier art roman. 1 : tombes à coffrages de dalles (S. Roucole).



37. Fréjus : les constructions attestées au XIIIe siècle. A : nef Saint-Etienne ; B : nef Notre-Dame (S. Roucole).

retrouvées en avant, sous la place Formigé restèrent à l'écart de ces transformations. Seul un portique, en appentis contre la façade, compléta l'encadrement de l'ancienne cour très réduite: on y creusa deux caves profondes et l'on aménagea un silo maçonné dans l'ancienne aile sud. (fig. 37).

Ces deux ailes anciennes qui subsistaient depuis le Ve siècle ne furent détruites que peu avant le milieu du XIVe siècle, au cours de l'importante restauration qui donna au palais son allure fortifiée avec son impressionnant mur périmétral en bossages rustiques. Celui-ci engloba dorénavant l'espace de la "basse-cour" laissée pour ainsi dire extérieure au palais du XIIIe siècle. Une grande salle à arcs diaphragmes occupa l'aile ouest. Le nouveau mur de façade occidental du palais, épais de 1,20 m reprenait, à quelques décimètres près l'emplacement de celui qui avait été construit pour la *domus* épiscopale de l'Antiquité tardive.

A l'occasion de cette réfection, le silo et les deux caves de l'état précédent furent comblés. C'est dans ce

comblement que furent conservés les débris du vaisselier du palais, dans lequel la céramique d'origine pisane était abondamment représentée, ainsi que des verres exposés (planche couleur V). Ce matériel date la construction de l'aile nouvelle de la fin du dernier tiers du XIVe siècle et permet peut-être d'attribuer le projet de la reconstruction d'ensemble du palais à Jacques Duèze évêque de Fréjus de 1300 à 1308, pape sous le nom de Jean XXII. C'est dans ce palais considérable par rapport à l'importance réelle de la cité que vécut peu après l'évêque Louis de Bouilhac (1385-1405) dont la sépulture avec la crosse fut retrouvée au cours de l'été 1987 dans le chœur de l'église Saint-Etienne. (voir n° 43).

P.-A. F., M.F., L.R.

BIBLIOGRAPHIE

P.-A. FEVRIER, *Fréjus, le groupe épiscopal*, Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites, 1981.

P.-A. FEVRIER, M. FIXOT, L. RIVET, *Au coeur d'une ville épiscopale, Fréjus*, Fréjus, 1988.

21 - Le palais épiscopal de Grasse (Alpes-Maritimes)

A la différence des plans des palais d'Aix-en-Provence et de Fréjus, organisés autour d'une cour centrale et dépendant des lignes directrices du tissu urbain antique en îlots, le palais épiscopal de Grasse, d'après les parties médiévales qui en demeurent, obéit à un autre schéma, celui d'un grand corps de bâtiment (1) auquel s'accroche au sud, la chapelle à l'étage (2), (fig. 38) tandis qu'un portique (3) relie cet ensemble et la cathédrale (5) à une tour majestueuse (4) à quatre étages sur rez-de-chaussée.

La façade nord du grand corps de bâtiment domine la ville. (fig. 39). Celui-ci s'organisait à l'origine en trois niveaux voûtés, de manière assez semblable à l'aile orientale du palais de Fréjus, superposant une cave, peut-être un "tinel", et une grande salle d'apparat, la salle synodale utilisée comme salle du conseil municipal, à l'élévation ultérieurement recoupée.

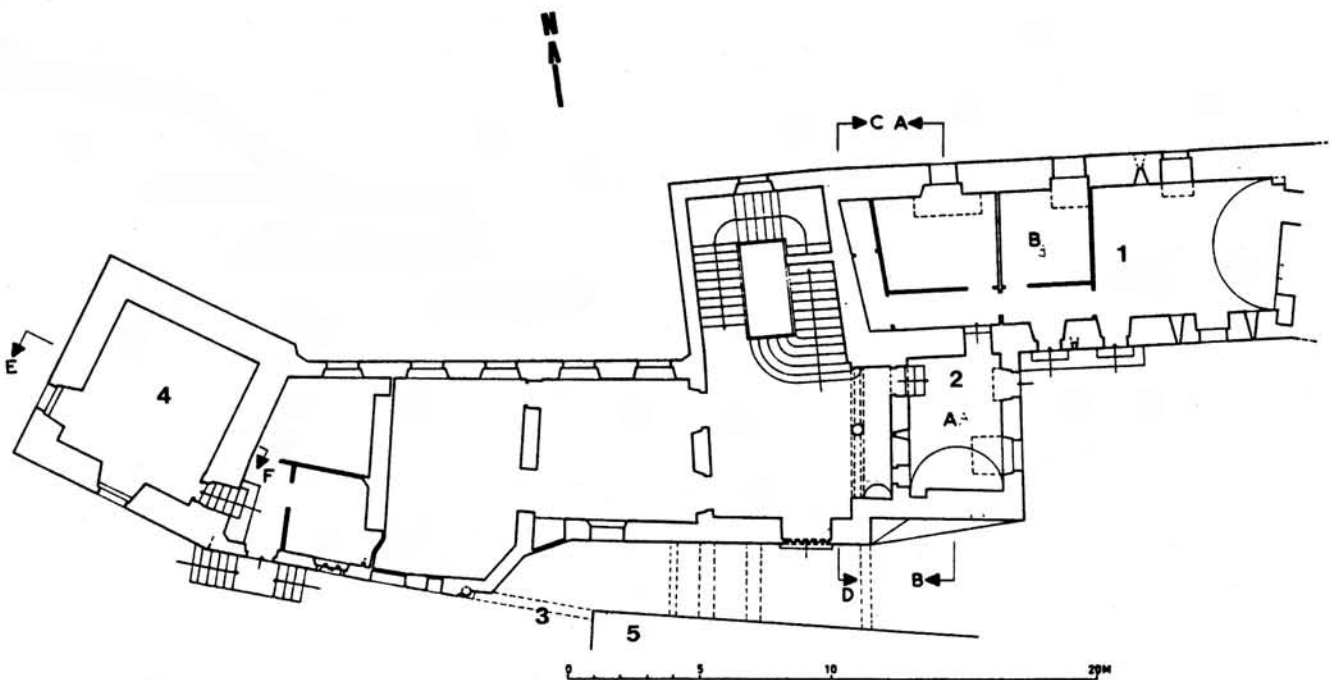
Adjacente au sud, la chapelle, de plan carré, réutilise comme souche un édifice plus ancien, agrandi vers l'ouest par un portique à deux grandes arcades. Profitant de la dénivellation, l'architecte plaça le sol de la chapelle au même niveau que celui de la salle synodale. Son pignon occidental, décoré d'arcatures lombardes, est visible à l'intérieur du bâtiment de la mairie. (fig. 40).

En 1244, une bulle du pape Innocent IV ordonnait le transfert du siège épiscopal d'Antibes vers Grasse, transfert exceptionnel qui privait de sa dignité une cité d'origine antique et consacrait à la fois l'importance que

le *castrum*, mentionné pour la première fois en 1047, avait prise dans le cours du XII^e siècle, et l'influence de la famille de Grasse qui contrôlait le siège épiscopal d'Antibes avec la bienveillance des comtes de Provence depuis le XI^e siècle également.

Dès avant 1244, l'évêque d'Antibes possédait une résidence à Grasse, peut-être installée dans la maison d'un riche laïc. A la fin du XII^e siècle, les textes en mentionnent la tour et la chapelle Saint-Thomas, reliées par un pont, puis une *sala veteri* opposée à une *sala nova*. En 1242, s'opère la séparation - tardive - de la mense épiscopale et de la mense canoniale ; on doit l'interpréter comme une réorganisation et l'annonce du transfert imminent. A cette occasion, se trouve une description un peu détaillée de la résidence épiscopale qui se compose alors d'un jardin, d'une chapelle, d'une grande pièce voûtée avec un four, d'une tour, d'une pièce d'étage dont le couverture n'est pas achevé mais qui est ornée de colonnes de marbre et qui est adjacente à la tour, d'une salle ancienne qui est décorée de peintures représentant les mois.

Seule la tour mentionnée alors peut être identifiable avec celle qui existe encore, et qui est attribuable à la première moitié du XIII^e siècle. Mais, à l'exception du portique presque entièrement muré, les autres parties du palais encore visibles semblent bien correspondre à une grande campagne de rénovation à peu près simultanée avec celle qui vit la construction de la cathé-



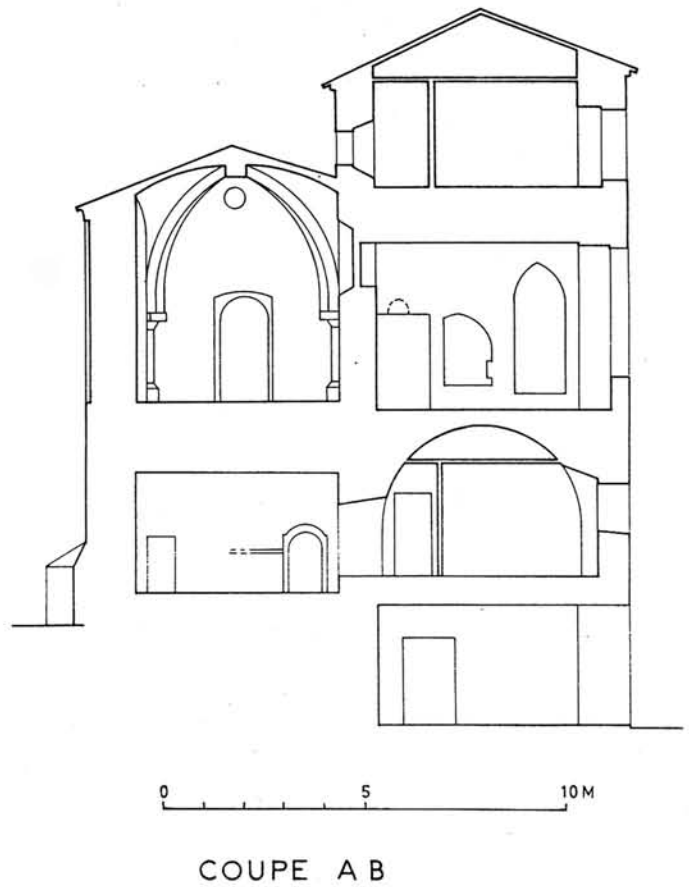
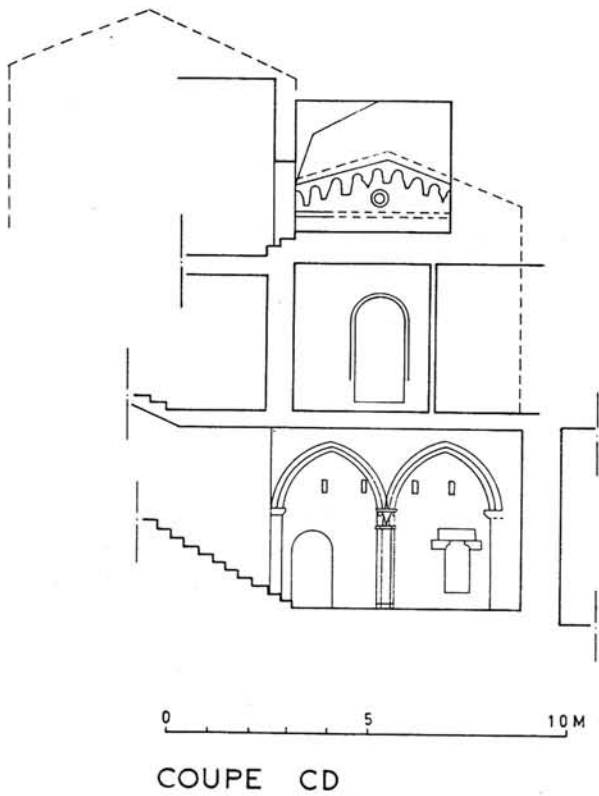
38 - Rez-de-chaussée du palais épiscopal de Grasse (N. Pégand-Inventaire Général).

drale : toutes deux suivirent le transfert du siège et illustrent à nos yeux ces grandes réalisations épiscopales de la seconde moitié du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle dans le midi. La galerie reliant le palais et la tour ne semble dater que du XV^e siècle dans son état actuel, elle peut avoir remplacé le portique élevé au même endroit.

F.D.

BIBLIOGRAPHIE

F. DALLEMAGNE, *Le groupe épiscopal de Grasse*, Mémoire de maîtrise dactylographié, Université de Provence, 1988.



40. Coupe CD : Elévation du grand corps de bâtiment et façade de la chapelle à l'étage au dessus du portique. Coupe AB : La chapelle à étage et le grand corps de bâtiment avec trois niveaux à l'origine (N. Pégand-Inventaire Général).



39. Façade nord du palais épiscopal de Grasse; les baies supérieures correspondent à un étage aménagé aux dépens de la grande salle (cliché Roucaute - Inventaire Général).

22 - Le palais épiscopal de Viviers (fin XIIe-XIIIe siècle)

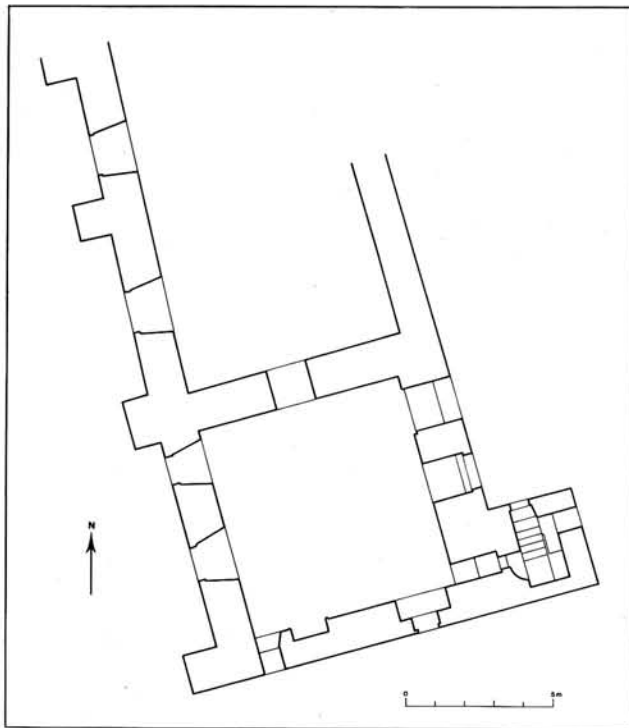
La résidence de l'évêque, à proximité de la cathédrale, jouxtait le rempart du quartier canonial (fig. 21). On a adopté pour cet édifice un schéma habituel pour les résidences seigneuriales: un bloc rectangulaire avec une tour à une extrémité. Si l'extrémité nord du bâtiment rectangulaire a été détruite par un incendie en 1772 puis réédifiée, la tour a bien été conservée, malgré ses transformations (fig. 41). Elle forme un carré de 10 m de côté. Un inventaire du XIVe siècle nous apprend que la chambre de l'évêque était au rez-de-chaussée; au-dessus se trouvaient les archives, et, en haut, la prison. La chapelle et la grande salle étaient dans le bloc rectangulaire.

On a mis au jour une frise peinte sous l'emplacement du plafond primitif de la chambre: elle se compose d'une succession de blasons aux armes de l'évêque de Viviers, l'aigle de l'Empire germanique, ce qui fournit un *terminus* pour la réalisation de ces peintures puisque le Vivarais a été annexé au royaume de France en 1308; dès lors, les lys du royaume ont remplacé l'aigle impérial sur les enseignes épiscopales.

On pénétrait dans la tour, depuis le quartier canonial, par deux portes en plein cintre à tympan lisse. Depuis la chambre, une petite porte en hauteur permettait de gagner l'escalier à vis placé dans une tourelle en saillie qui donnait accès aux étages supérieurs. Des caves voûtées avaient été aménagées, ouvertes du côté de la pente en profitant de la dénivellation.

Au début du XIVe siècle, un évêque de la famille de Poitiers-Valentinois a réalisé des adjonctions à l'est de la tour, remplacé le plafond de la chambre épiscopale par une voûte en berceau peinte de motifs géométriques; au même moment, les contreforts extérieurs ont été reliés par des arcs en plein cintre.

Y.E.



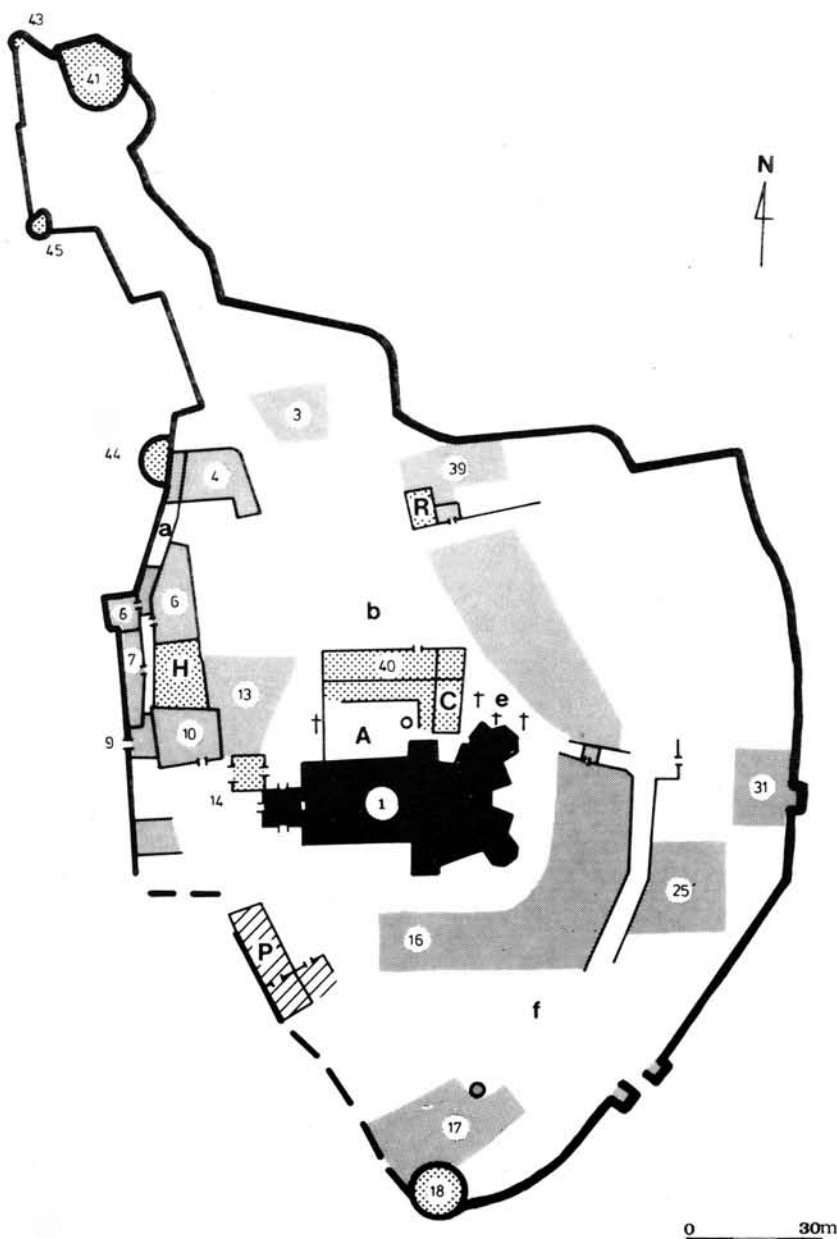
41. Le palais épiscopal de Viviers.
La tour accolée au grand corps de bâtiment.

Les maisons canoniales

Les règles canoniales carolingiennes de saint Chrodegang puis d'Aix-la-Chapelle permirent aux chanoines de posséder à l'intérieur de la clôture des logements individuels (*mansiones*) et d'y résider en certaines circonstances, en temps de maladie et durant la vieillesse. Cette mesure étrange au sein d'une législation qui visait à encourager la vie commune par l'usage du dortoir et du réfectoire portait en germe son affadissement. Elle donna aux quartiers canoniaux une physionomie tout à fait particulière, si on les compare aux enclos monastiques (fig. 42).

Les chanoines prirent vite en effet l'habitude de considérer que la résidence dans leur propre demeure était la règle et non plus l'exception. Les textes en notre possession nous font parfois connaître l'existence de maisons canoniales dès le XI^e siècle; les mentions abondent au XII^e et surtout au XIII^e siècle. Les autres clercs de la cathédrale pouvaient habiter leur propre maison eux-aussi ou résider chez des chanoines dits "commensaux" (à Vienne, à Viviers). C'est seulement dans les rares communautés réformées selon la règle dite de saint Augustin (à Arles par exemple) que les chanoines continuaient à loger au dortoir, seuls les dignitaires disposant d'une maison propre.

Y. Esquieu



42. Le quartier canonial de Viviers aux XIV^e et XV^e siècles. A : cloître ; C : salle du chapitre ; H : aumône ; P : palais épiscopal ; R : réfectoire ; 1 : cathédrale ; 4 : maison du Viguiier ; 6 : maisons de la chapellenie de *Pretiosa* ; 3,7,10,13,16,17,25,31,39 : autres maisons de chanoines et de chapelains ; 9 : porte de la Gâche ; 14 : clocher ; 18,41,44 : tours de défense ; 45 : tour de Châteaueux ; b,f, : places ; e : cimetière.

23 - Maison canoniale de Viviers ;

Restitution de l'édifice dans son premier état (fin XIIe-XIIIe siècle).

Il s'agit probablement de la maison d'un dignitaire du chapitre cathédral, le viguier, chargé d'exercer la justice pour le chapitre. L'édifice primitif est aujourd'hui enveloppé dans des adjonctions du XVe siècle et modernes. L'état authentique et l'emplacement du mur sud ne sont pas connus (fig. 43).

C'était une maison-bloc de plan rectangulaire. Au rez-de-chaussée une cave (ou écurie) dont on ne connaît pas les percements était voûtée en berceau.

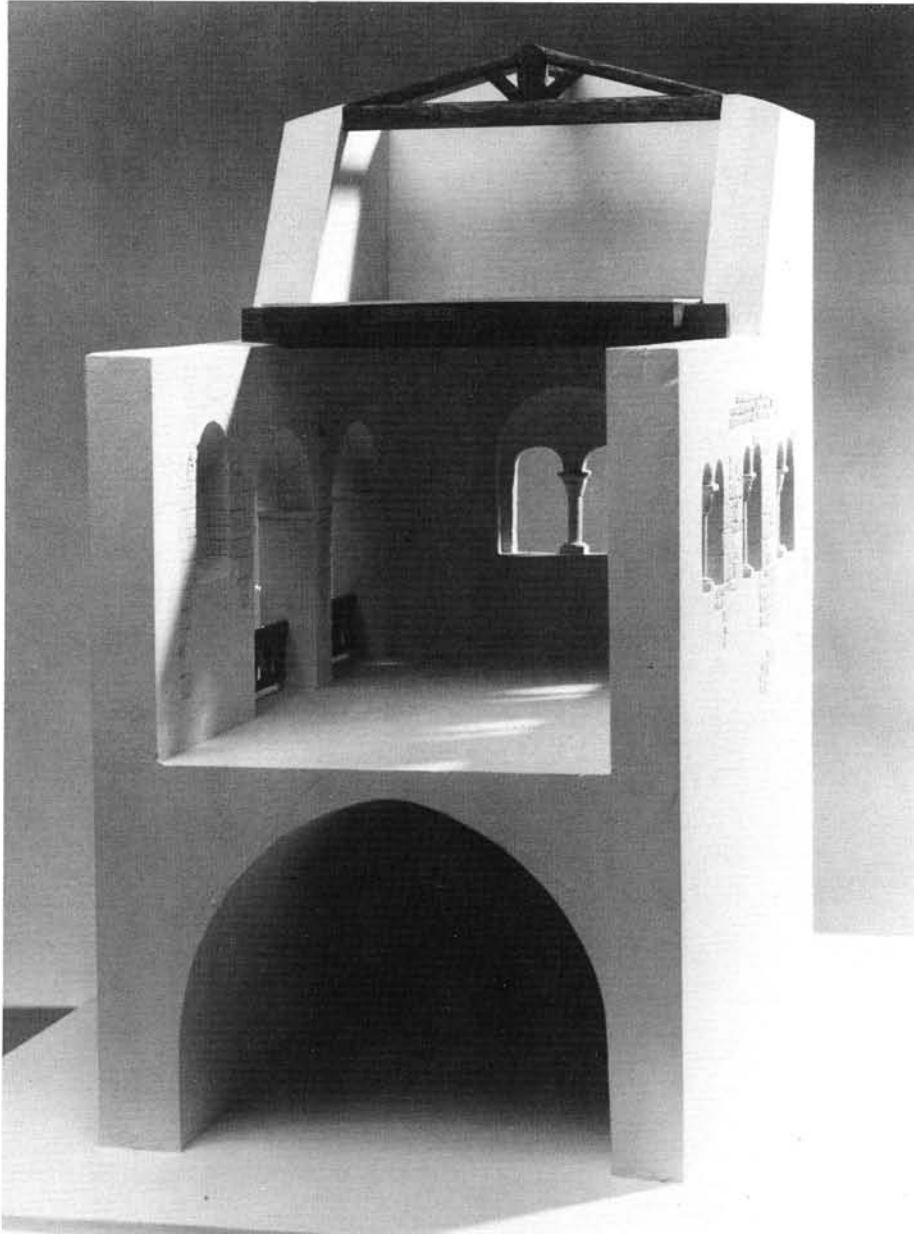
La salle unique de l'étage était largement éclairée par trois baies jumelles en plein cintre à l'est, par une fenêtre analogue au nord et peut-être au sud. A l'ouest,

le mur était encore plus ajouré par deux grands arcs constituant une sorte de loggia que l'on pouvait fermer par des panneaux de bois amovibles et par une baie jumelle.

Cette ampleur étonnante des percements fait se demander s'il ne s'agissait pas là d'une pièce d'apparat liée à la fonction du dignitaire dont le logement aurait pu se situer à un étage supérieur, en construction plus légère, remplacé par un étage de pierre au XVe siècle.

Y.E.

43. La maison canoniale de Viviers à l'époque romane. Le dernier étage restitué était peut-être une construction plus légère. (maquette P. Vallauri) (cliché CCJ - CNRS - P. Foliot).



24 - Maison d'un chapelain (fin XVe siècle), Viviers

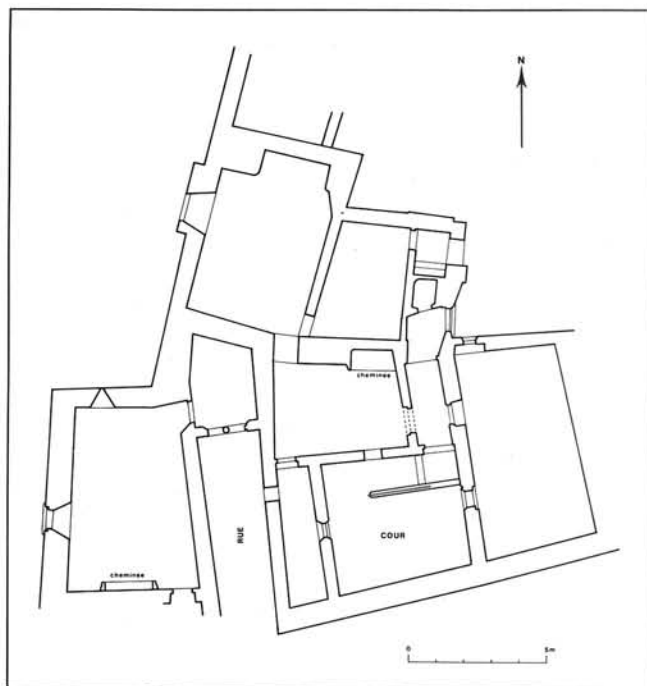
La chapellenie dite "*de pretiosa*" fut fondée en 1427 et la maison destinée à abriter son titulaire fut élevée sans doute vers le même moment. C'est l'une des plus vastes du quartier et elle illustre parfaitement le désir de mieux vivre dans des locaux plus vastes, aux fonctions diversifiées, que l'on observe chez les plus riches dès le XIVe siècle. (fig. 44)

Pour obtenir le nombre de pièces désiré, en un lieu où les parcelles sont peu profondes en raison de la topographie, il a fallu réunir deux corps de logis de dimensions inégales et situées de part et d'autre de la rue. Le logis occidental qui s'appuie contre le rempart du quartier canonial domine la cité laïque et comporte à chaque étage une pièce éclairée par une baie à traverse. (fig. 45)

Le logis principal, à l'est, s'organise sur trois côtés d'une cour dans laquelle se trouvent la citerne et l'escalier qui mène au premier étage. La porte principale, en anse de panier, sous un larmier, donne sur cette cour par l'intermédiaire d'une étroite galerie. Le bâtiment comportait deux étages et des pièces nombreuses, certaines débordant la parcelle pour toucher le rempart par-dessus la rue. Plusieurs pièces étaient équipées d'une cheminée.

Les deux logis sont reliés au-dessus de la rue par un pontet ouvert au sud par une grande baie à croisée.

Y.E.



44. Viviers: maison "*de pretiosa*" (fin du XVe siècle).



45. Façade ouest de la maison "*de pretiosa*".

25 - La distribution du logis d'un chanoine en 1382, Viviers

La maison du chanoine Hugues de Tournon est connue grâce à l'inventaire de ses biens effectué après sa mort, le 30 décembre 1382.

Il s'agit d'une maison canoniale dont le titulaire était "ouvrier" du chapitre, c'est-à-dire chargé de l'administration des fonds destinés aux constructions et à leur entretien. L'organisation générale de l'habitation est celle d'un seul corps de logis pourvu d'un étage. Aucune cour n'est signalée, le plan précis n'est pas connu. (fig. 46).

L'habitation se composait de quatre pièces principales auxquelles il faut ajouter trois pièces ou espaces annexes et deux caves. Nous pouvons faire une proposition d'agencement de ces pièces en estimant que le notaire les a parcourues dans un ordre logique.

La grande salle (*camera magna*) par laquelle le notaire a commencé sa visite est à l'étage (A) : la literie qui y est inventoriée laisse entendre qu'elle sert de cham-

bre à coucher ; les cinq coffres qui s'y trouvent aussi contiennent notamment des réserves d'orge et de froment.

De là, le notaire est entré dans une chambre (B), située au-dessus de la porte (*camera supra januam*) qui semble servir de garde-robe et de pièce de rangement si l'on considère qu'il s'y trouve une literie trop abondante pour une chambre à coucher (deux matelas, quatre couettes, quatre oreillers), mais aussi des vêtements, de la vaisselle d'étain, des ustensiles de cuisine et de luminaire.

Nous situons une galerie de bois (*estra fuste*) à l'autre bout de l'étage (C). C'est là que le notaire a pu gagner le rez-de-chaussée où il a d'abord visité une salle voûtée (*crota qui vocatur aula*) (D) puis la cuisine (E) localisée sous la galerie de bois. Il cite ensuite une chambre "derrière la cuisine" où sont entreposés des coffres et des ustensiles de cuisine (F). Une petite pièce nommée "canton" (*canto*) où l'on garde des tables, un banc, des planches, a été visitée juste après : ce peut être une pièce d'angle que je placerais volontiers sous l'escalier (G).

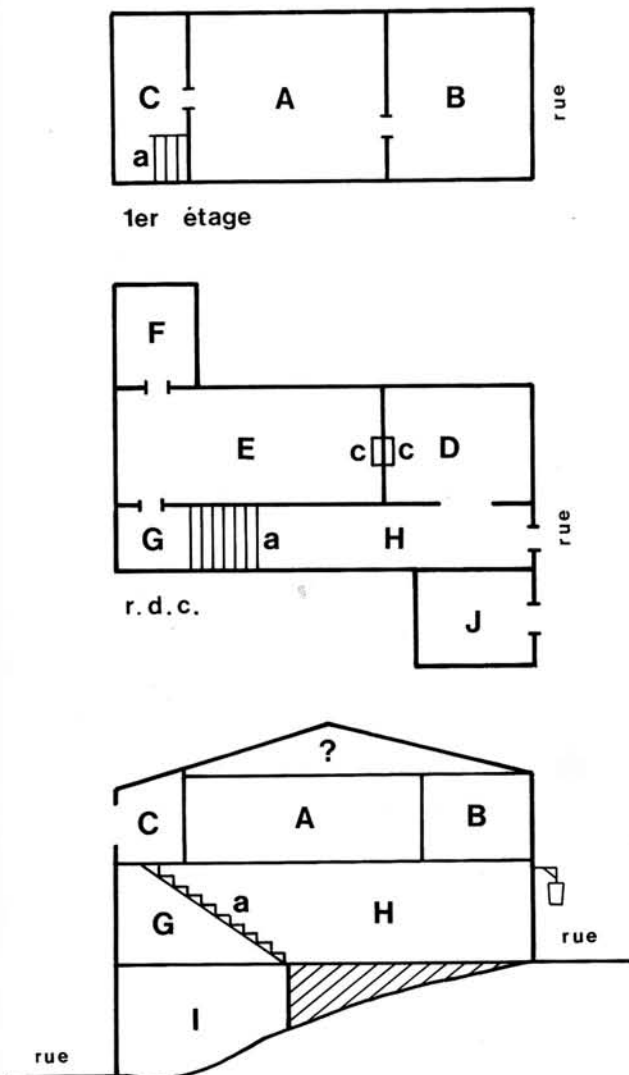
Le texte mentionne ensuite une cave voûtée (*crota*) près de l'escalier et sous le "canton" ; les caves souterraines n'étant pas de règle dans la région, on peut supposer qu'il s'agit, vu les particularités du site, d'une cave que la déclivité du terrain aurait permis d'aménager sous une partie du rez-de-chaussée (I). Une telle disposition peut être observée en plusieurs points du quartier.

Il existait aussi une deuxième cave que nous ne savons pas localiser : suggérons de la placer hors du bloc principal d'habitation, puisqu'il en est question en fin d'inventaire, sans doute ouverte sur la rue puisque le notaire mentionne juste après la lanterne accrochée à l'entrée de la maison (J).

Aucun couloir n'est signalé mais il devait en exister un (H), conduisant à l'escalier près du "canton".

L'entrée de la maison était éclairée d'une "lanterne de toile garnie de fer". Les autres éléments du luminaire étaient entreposés dans la chambre de rangement (B) de l'étage : une "longue lanterne de fer avec pied de fer" et deux chandeliers.

Les deux pièces où des objets liés à la cheminée sont mentionnés sont, au rez-de-chaussée, la cuisine et la salle voûtée ; dans la première on trouve trois chenets, un trépied et une crémaillère, dans la seconde deux chenets. Comme nous avons proposé de localiser côte à côte ces deux pièces, nous supposons que les deux cheminées possibles sont de part et d'autre d'un même mur et correspondent à un seul conduit (c). Les broches et la lèche-frite désignées dans la chambre B semblent plutôt rangées là que liées à une improbable cheminée de cette pièce.



46. Viviers, maison du chanoine Hugues de Tournon. Proposition de restitution de l'espace d'après l'inventaire des biens (1382).

Inventaire après décès du chanoine Hugues de Tournon

30 décembre 1382, Viviers
Archives départementales de l'Ardèche 2E7641
F°15 - Et primo reperrit in camera magna
Primo unam almatraciam
Item unam culcitram et unum pulvinar de Lunello
Item unum lodicem album
Item I copertam parvi lecti
Item I cabessale panni lividi cum eius armis
Item I copertorium tele viridi cum armis de Rochamueyra
Item unam arcam de nuce
item II arcas sapi I cofrum cum cubercello et I sine cubercello
Item III brieulas
Item I molem
Item I securrim
Item unum lignonem
Item unam certaginem
Item I pelvim parvam et parvam
Item de ordeo et de silico cira XII sesteratas
Item IIII cugnos ferri pro lignis asclandis
Item in camera supra januam IIII culcitrās et IIII pulvinaria de Lunello
Item II almatras modici valoris
Item telam unius almatracii
Item (f°15v°) II copertarum panni schacati de tolosa
Item I traylicium parvum
Item II bancalia livida
Item I vanoa parva
Item I capellum de gris et II superpelicia
Item I pannum distinctum
Item I gardacorcium antiquum panni aurei
Item I malam corii abbi
Item unam congiam (?) fuste modici valoris
Item IIII pitalfos stagni videlicet II de carta et II de dimindia quarta
Item XIII paraccides stagni
Item IIII platellos magnos
Item II platellas parvos stagni
Item VI pelves tam parvas quam magnas quam parvas
Item II ollas cupri quarum una est magna
Item III astes
Item tres certagines
Item I cassam cum canda
Item unam licfafroia
Item II juzarmas
Item I ferrea nebularum fractum
Item I capellum ferri
Item I pozayres
Item I schalfayre cupri

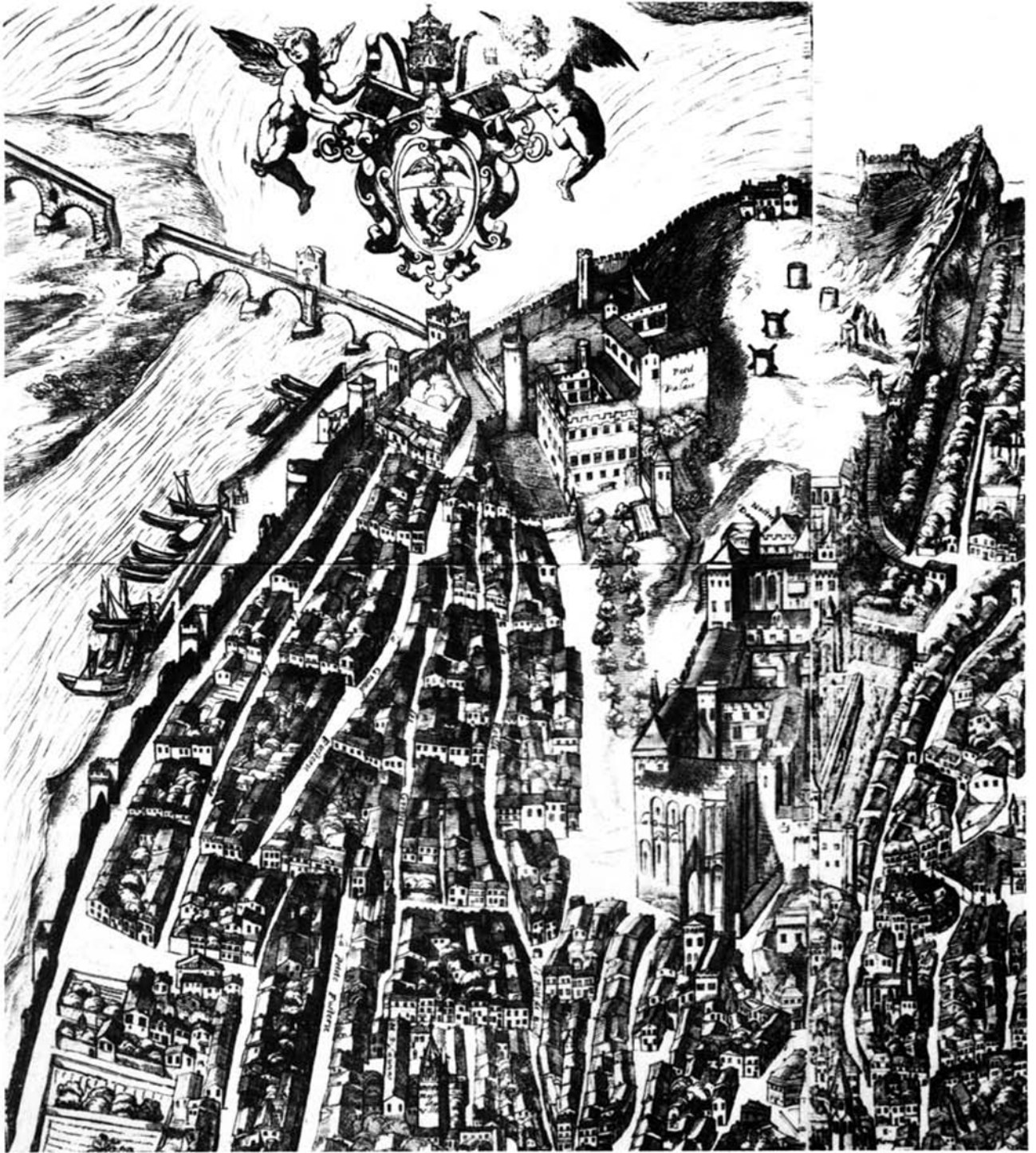
Item II candelabra parva
Item I cassam cupri cum tribus pedibus ferri
Item aliam cassam pro piscibus coquendis
Item II barrit fuste
Item I pestel
Item unam lanternam longam ferri cum pede ferri pro tenendo lumine de nocte VI palmarum longiardi
Item unam cayssiam sapi in qua sunt XI linge bonis siche
Item I cofrum fractum
Item I arcam de nuce
Item in estra fuste supra coquinam I cathedram fuste
Item II cayssie longe
Item in camera parvam Item I glavi
Item astam alterius glavi
Item in crota qua vocatur aula II chatfuocs ferri
Item I scriniam bigarum fuste
Item in coquina I mait pro pastando
Item III chatfuoc
Item I tripodem
Item I pestel
Item I cremalh
Item unas chanevas
Item in camera post coquinam I perol bonum et I parvum
Item unam arcam fuste parvam
Item I arcam de nuce ambe sine cubercel
Item I taulerium
Item in corritorio tres tabulas sex tauleria
Item unum bancum
Item III trabes
F°16 *Item in una crota prope gradarium subtus corritorium X mosteriastam parvas quam bonas et II folaoyras*
Item in alia crota I vas X boralium
Item I mosteriam
Item Doyas I mosterie
Item unam tabula fuste
Item II morteria lapidis
Item I molinum mostarde sine mola
Item unam lanternam tele munitam ferri in introitu hospicii (Item in hospitia sancti Pauli...)
Item in hospitia de Mirabello...)

Transcription H. Am.

BIBLIOGRAPHIE

Y. ESQUIEU, *Quartiers canoniaux dans la France méridionale*, thèse de doctorat, dactylographiée, Toulouse, 1986, p. 134.
Viviers, cité épiscopale, études archéologiques, sous la direction de Y. ESQUIEU, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, Lyon, 1988.

26 - Le plan d'Avignon en 1618 de M. A. Gandolfo et Th. Hoochstraten (vue partielle)



47. Le plan d'Avignon de 1618, Bibliothèque Ceccano (cliché Daspet).

Ce plan servira à mettre en place la topographie du quartier du Palais des Papes au commencement de l'époque moderne et à situer les deux opérations immobilières réalisées aux alentours de celui-ci au XIV^e siècle pour la cour pontificale sur les parcelles de l'actuel Petit-Palais et de la Vice-Gérance (fig. 47).

De gauche à droite, une partie de l'île d'Argenton (La Barthelasse), le pont Saint-Bénézet, son châtelet et

la descente en pente rapide dans la rue de la Grande-Fusterie, le rempart du XIV^e siècle, le Petit-Palais dans un état proche de l'actuel, flanqué à l'ouest de la tour et du jardin occidental, le rocher des Doms, avec du nord au sud, le fort Saint-Martin, ancien château de la Commune, la cathédrale Notre-Dame-des-Doms, le Palais des Papes, et adjacente à lui, l'ensemble de la Vice-Gérance identifiable par son donjon, celui de l'ancien palais de la Commune.

27 - Le palais épiscopal d'Anglic Grimoard en 1365, Avignon

L'implantation du Palais des Papes à l'emplacement du palais épiscopal primitif largement développé sur le flanc sud du rocher des Doms (et au nord du Palais de la Commune) a totalement transformé la topographie urbaine au début du XIV^e siècle.

Avant l'arrivée des papes, cette zone proche des remparts de la commune (et de la porte Ayguière) et au débouché du pont Saint-Bénézet est couverte de maisons de modules variables, à deux niveaux au moins, s'étagant sur la pente rocheuse légèrement aménagée. Le réseau des rues et ruelles peut être restitué en partie, y compris la rue Droite qui relie la porte Ayguière au fort Saint-Martin.

Avec les papes à Avignon, et le surcroît de population, des besoins en habitations diverses se font sentir. Les maisons sont subdivisées horizontalement ou verticalement comme l'ont montré les fouilles. Le pape occupe le palais épiscopal dont le siège est vacant en 1317. Des ensembles immobiliers sont attribués aux cardinaux (livrées cardinalices), rapidement transformés en palais. Ici, c'est Arnaud de Via qui acquiert entre 1317 et 1327 plusieurs dizaines de maisons, dont l'imposante propriété des Frérol, grand bâtiment alors récemment construit dans la seconde moitié du XIII^e siècle). Cette dernière seule subsiste et constitue l'aile sud-est du Petit-Palais

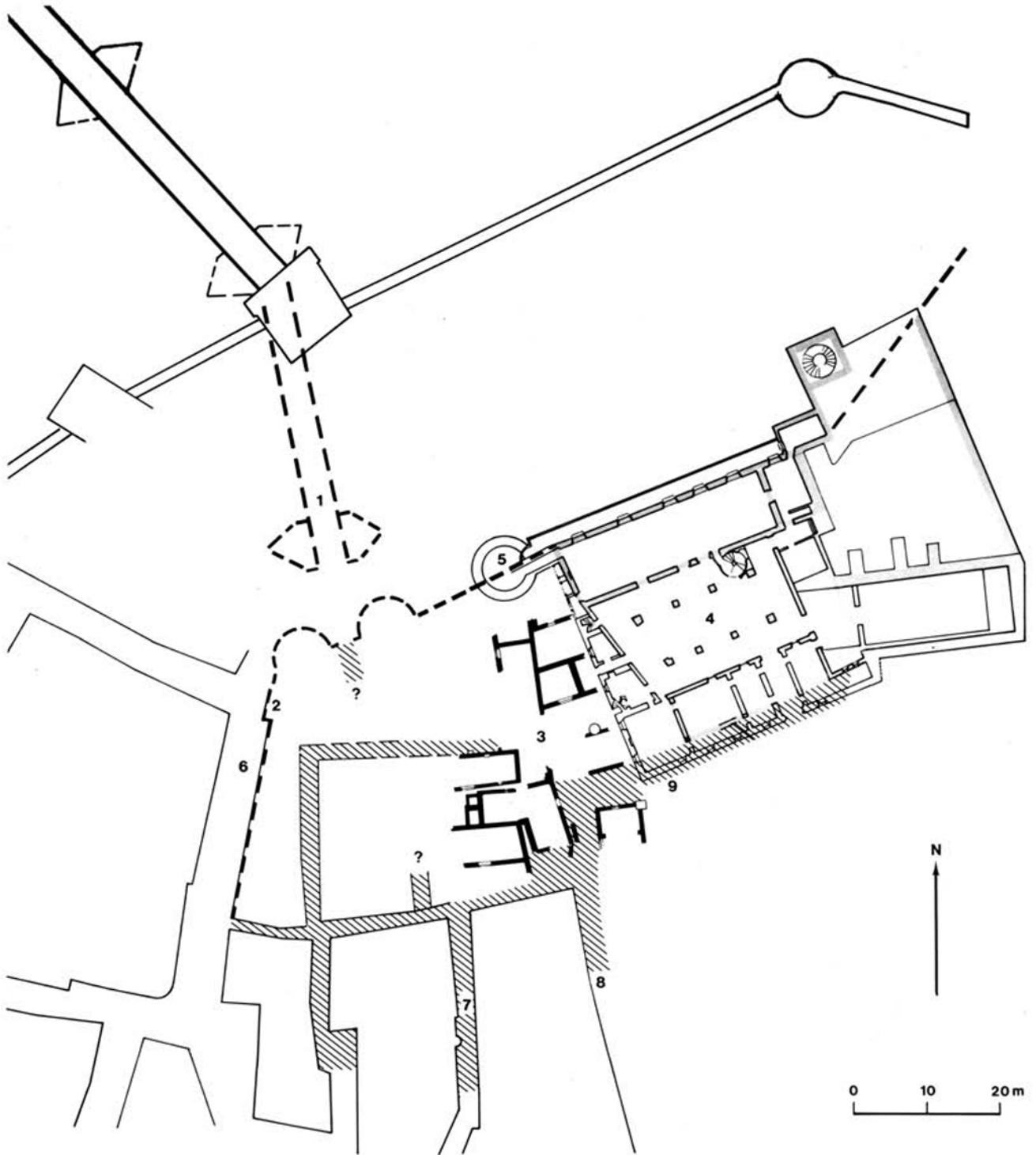
(fig. 48). Il semble que celui-ci ait présenté alors un plan en U, fermé à l'ouest par un simple mur oblique, et ait été muni à cette époque d'une tour imposante au nord-est. La cour centrale était bordée de galeries sur deux niveaux. L'accès principal était peut-être situé au sud, un autre existait à un niveau inférieur à l'ouest, et débouchait dans un quartier d'habitations (le palais y confronte en particulier les propriétés Coliaci et Damiani). A la mort d'Arnaud de Via, en 1335, Benoît XII donna l'ancienne livrée à l'évêque d'Avignon. En 1365, la maison Damiani fait partie des achats de l'évêque Anglic Grimoard : un ensemble de maisons est alors rasé pour créer un jardin entouré de murailles à l'ouest du palais.

Les dernières grandes transformations aboutissant pratiquement à l'état actuel sont dûs à Julien de la Rovère, au XV^e siècle.

J.T.

BIBLIOGRAPHIE

Cl. MENARD, J. THIRIOT, La propriété Damian, une acquisition immobilière d'Anglic Grimoard en 1365 (textes et fouilles), dans *Avignon au Moyen-Age, textes et documents*, Avignon, 1988.



48. Le quartier du Petit-Palais. En noir, XIIe-XIIIe siècle ; en gris, deuxième moitié du XIIIe siècle jusqu'en 1364 ; en hachures, restitution du réseau des rues médiévales. 1 : Pont Saint-Bénézet ; 2 : Rempart (XIIe-XIIIe siècle) ; 3 : Maisons fouillées (XIIe-XIIIe siècle) ; 4 : Palais épiscopal (2^e moitié du XIIIe siècle-1364) ; 5 : Palais archiepiscopal de Julien de la Rovère (fin XIVe-XVe siècle) ; 6 : Rue Ferruce ; 7 : Rue du puits de la Reille ; 8 : Rue Vieille-Juiverie ; 9 : Rue Droite (*Carrera recta*) ?

28 - La vice-gérance à Avignon

Au pied du Palais des Papes, de l'autre côté de la rue Peyrolierie se trouve un ensemble de bâtiments en rénovation immobilière, appelé la Vice-Gérance. Il conviendrait de remplacer cette appellation moderne de l'administration des Vice-Légats par celle de Palais du Maréchal de la cour pontificale.

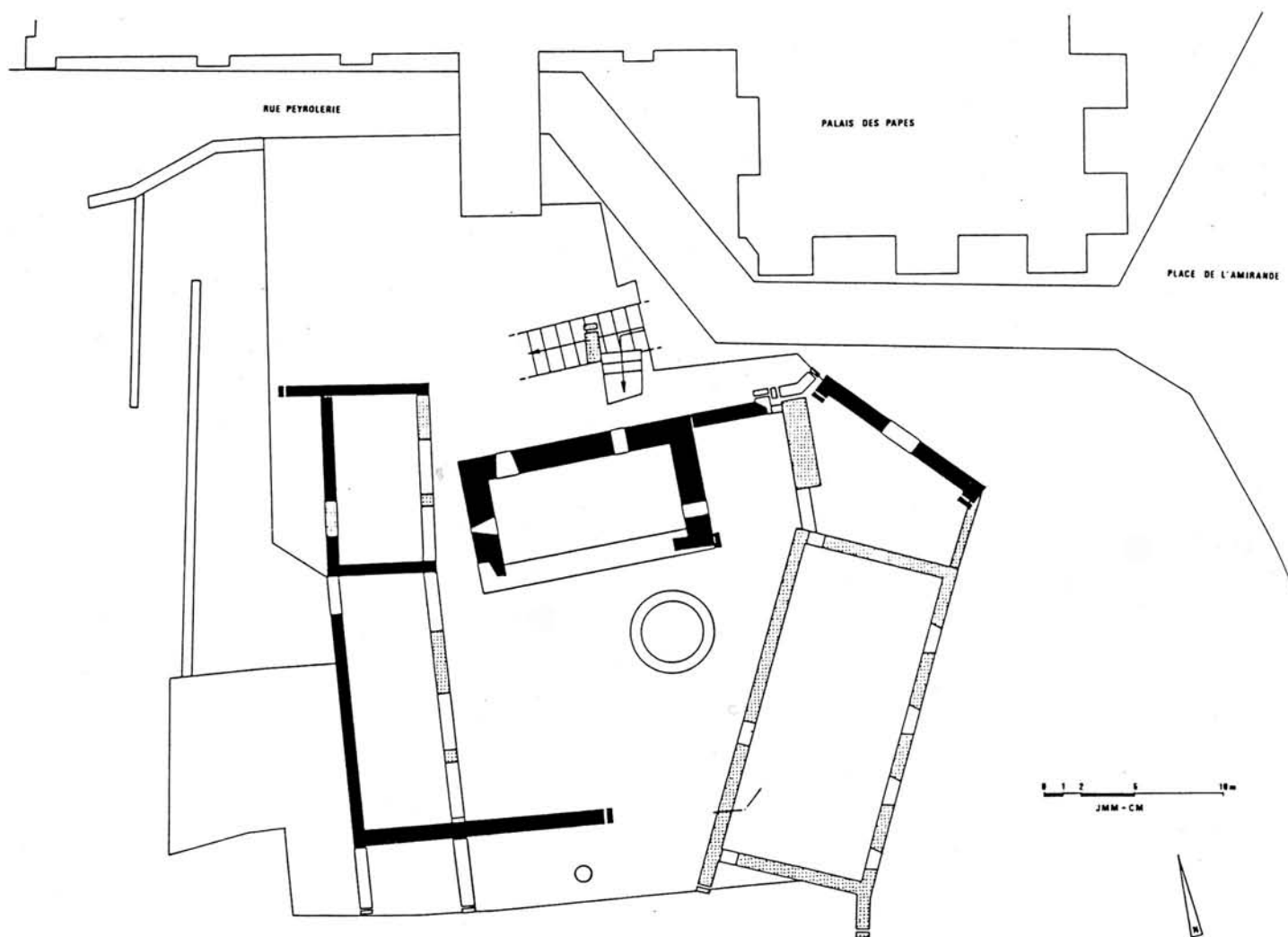
A l'origine, un édifice romain démantelé a servi de base à la construction du Palais de la Commune à la fin du XII^e siècle, sans doute sous l'autorité du comte de Provence. De cette époque subsiste la plus grande partie d'une tour qui portait naguère une sculpture représentant un chevalier accompagné par son chien et un paysan utilisant un "liadou" (cheville à lier les gerbes), véritable symbole de la prospérité et des pouvoirs de la cité au début du XIII^e siècle.

H.A.I.

L'étude archéologique en cours, entamée en mai 1989 à l'occasion de travaux, livre à ce jour des informations dont le caractère relatif est toutefois à souligner. Actuellement, l'observation des aménagements médiévaux permet une restitution plus précise des plans du palais de la Commune et de la Livrée cardinalice qui lui succède. (fig. 49).

Du palais de la Commune, dont la tradition fixe la construction à la fin du XII^e siècle, subsistent des éléments importants permettant de proposer un plan s'articulant autour d'un donjon monumental. Image du pouvoir laïc en plein essor, il semble vouloir concurrencer, dans le contexte monumental urbain, le pouvoir religieux symbolisé par la cathédrale Notre-Dame-des-Doms et le palais épiscopal.

Le donjon, de plan rectangulaire (13 m x 6,50 m) occupe le centre d'une terrasse rocheuse aménagée, pro-



49. Le palais de la commune en noir (XIII^e siècle) et la livrée cardinalice en pointillés (XIV^e siècle) (J.M. Mignon et C. Markiewicz).

bablement ceinte de murs. Un porche avec arc en plein cintre s'ouvre dans le mur est et donne sur un réduit défensif contrôlant l'accès. D'autres bâtiments annexes s'élèvent dans l'angle sud-ouest de l'enceinte qui est maintenant assez bien reconnue.

L'organisation communale prenant fin, à Avignon, dans le courant du XIII^e siècle, l'ancien palais de la Commune devient royal avant de connaître des transformations radicales au XIV^e siècle.

A la suite de la nomination par Clément VI du Maréchal de la cour, Hugues de la Roche en 1342, le pape décide la construction d'une livrée englobant les bâtiments communaux. Une aile neuve est ainsi construite au sud-est du donjon, nécessitant la destruction partielle de l'enceinte primitive. Lui faisant face, une aile à portique intègre un bâtiment communal, comprenant, en particulier, l'ancienne entrée. Le rez-de-chaussée du donjon est alors percé de plusieurs ouvertures, desservies vers le nord par un ancien escalier taillé dans le rocher, de datation incertaine mais peut-être déjà antique, lié qu'il pouvait être à la présence voisine de l'amphithéâtre.

De manière consécutive à la construction adjacente de la tour Saint-Laurent du Palais des Papes, cet ancien accès par la face nord est muré, et un porche d'entrée est aménagé à l'ouest.

L'aile neuve, qui ferme la cour à l'est, construite en 1345, a aujourd'hui perdu ses créneaux et sa tour sud. Le bâtiment rectangulaire conservé (9,40 m x 19,80 m) présente trois niveaux : une cave voûtée adossée au rocher et deux grandes salles superposées. La salle du rez-de-chaussée, dotée d'une large cheminée sur le mur nord, ouvre sur la cour par une porte en arc brisé, et à l'est par trois fenêtres à meneaux. Deux portes se font face, chacune à une extrémité de la pièce, sur les petits côtés. La salle d'apparat du second niveau possède deux cheminées monumentales en encorbellement sur le mur ouest et trois fenêtres à traverse dans le mur ouest.

Le parti décoratif interne est rendu par des décors peints couvrant murs et plafonds, dont il reste des vestiges éloquents. Cette décoration, mieux connue grâce aux relevés effectués par Peiresc en 1631, fait l'objet d'un projet de restauration.

C. M. et J. -M. Mig.

A partir de 1345 et durant toute l'année 1346, les comptes de la Chambre Apostolique révèlent qu'on construisit ici le Palais du Maréchal. Il s'agit alors de Hugues de la Roche, gentilhomme limousin qui avait épousé en 1343 Delphine Roger, nièce de Clément VI. Maréchal en 1342, Recteur du Comtat en 1344, le personnage est

un grand seigneur. Il construisit un monument essentiel pour l'histoire d'Avignon dont malheureusement la plus grande partie du décor a disparu depuis notre étude de 1983. La frise de blasons a été relevée par Peiresc en 1631 (fig. 50). Elle comprend quarante écus de chevalier, les hommes d'armes au service du pape et des écus de cardinaux de la famille clémentine : Hughes Roger et Nicolas de Besse, cardinaux en 1342, Guillaume de la Jugie en 1344, Pierre Roger en 1348 et Raymond de Canillac en 1350. Dès lors ne faut-il pas rapprocher une mention des comptes faite en 1351 notant le paiement à Matteo Giovanetti, de 16 florins pour le travail effectué sur ses indications par Bertron et Beltram qui ont peint des écus (*quod modo est pape*). On peut supposer que cette peinture d'écus (*de picta scuta*) est celle que Peiresc a relevée.

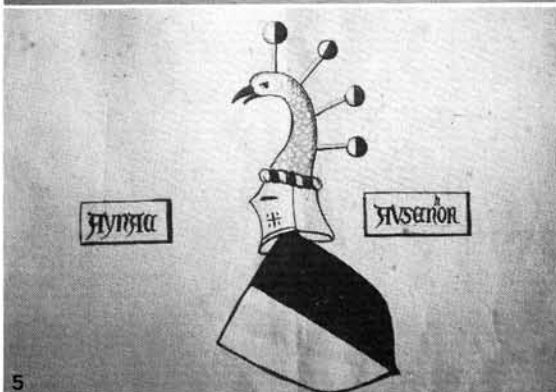
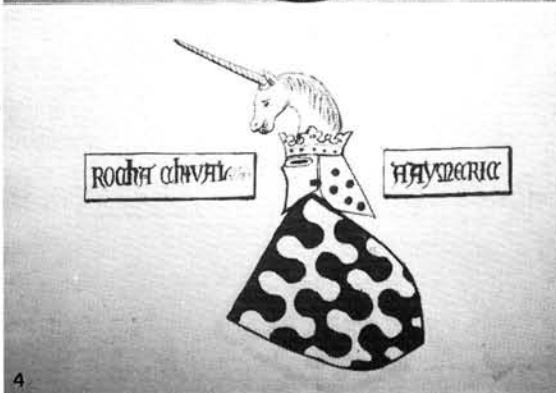
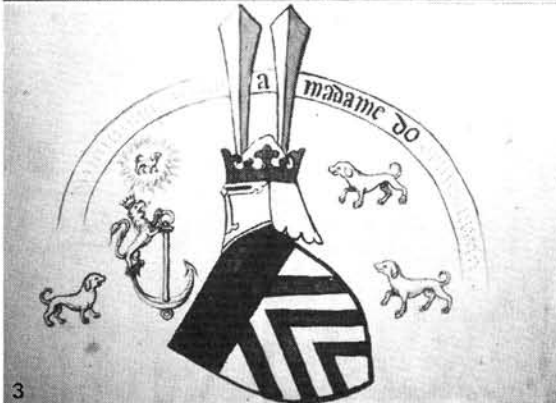
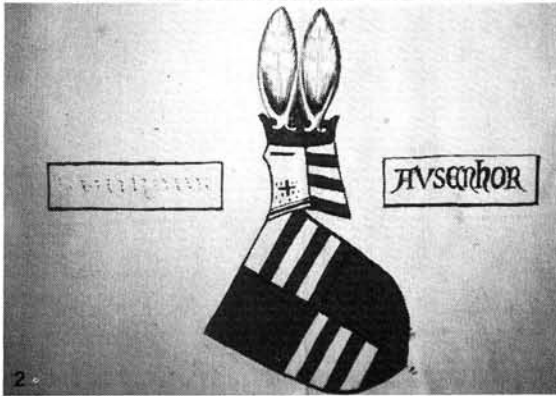
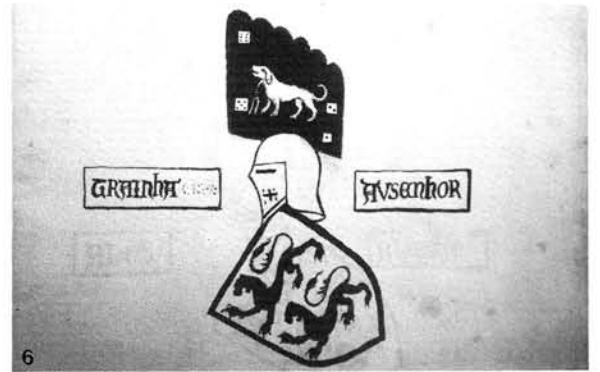
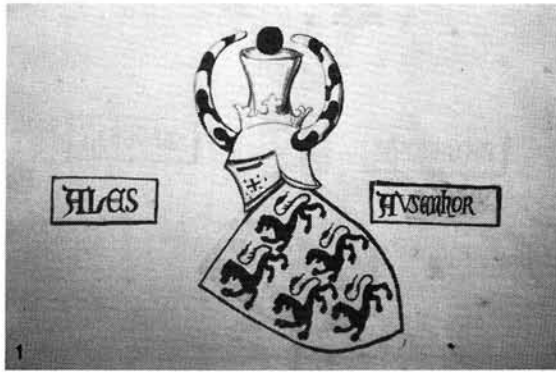
L'intérêt héraldique de ce décor, maintenant disparu, est remarquable. Les plus grands noms de la noblesse limousine montrent bien le népotisme de Clément VI. La gloire des écus apparaît partout sur les murs des palais cardinalices d'Avignon, mais ici, elle appartient à des serviteurs non ecclésiastiques et montre bien qu'à côté des seigneurs religieux, se trouvent les seigneurs de guerre de la papauté d'Avignon. Ainsi, les alliances, les parentèles et les amitiés de grandes familles apparaissent ; les comtes de Valentinois, les Pelet d'Alès ; Pompadour, Montberon, la Rochefoucault, Castelnau, Aurillac, Aynad, Saint Martial, La Vayssière, Cros de Murat, Mauriac, Aigrefeuille, Puydeval, Carbonnières.

D'autres ont exercé des fonctions officielles : Guichard de Comborn, recteur de Toscane ; Aymeri de Pestel, recteur de Spolète ; Astorge de Durfort, recteur de Romagne, mais encore, Guillaume de Saint-Amant, Maître de l'Hôtel ; Pierre Artisio, Trésorier ; Aymeri de Domo, Maître de l'Artillerie ; Arnaud de Pons, Maître des prisons.

Les alliances cardinalices ou pontificales sont aussi directes et on trouve un Saint-Martial et un Aigrefeuille ; Guichard de Comborn a épousé une Besse ; tout comme Aymeri de Pestel ; Puydeval et Durfort ont épousé des la Jugie ; Hughes de Castelnau épouse en secondes nocces Maralde de Canillac.

Ecuyers, damoiseaux, *milites*, c'est toute la hiérarchie militaire de l'apprentissage chevaleresque qui se déroule ici. Parmi eux, les *hostiarii*, gardiens des portes du Palais et des appartements pontificaux dont nous retrouvons les gages sur les listes des comptes de la Chambre. Ce sont eux qui détiennent les rites des clés et des serrures. Hommes de confiance dont les noms figurent pendant longtemps sur les listes de gages, ils affirment le cercle de la société guerrière des pontifes d'Avignon.

H.AI.



50. Blasons de la Vice-Gérance, Palais du Maréchal de la Cour, relevé de Peiresc, ms. 1862, Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras (clichés H. Aliquot). 1. Raymond Pelet, coseigneur d'Alès. 2. Talayrond de Vernède. 3. Aymeri de Dumo, maître de l'Artillerie (?). 4. Aymeri de Rochechouart ou Hugues de la Roche. 5. Gilbert de Lavergne d'Aynac. 6. Archimbaud de Comborn. 7. Pierre Cros de Murat. 8. Robert de Montberon. 9-10. Non identifiés.

Les décors des palais cardinalices d'Avignon

La grande rareté des constructions civiles subsistantes dans l'Europe du XIV^e siècle permet de mieux mettre en évidence le formidable phénomène de concentration de pouvoir et de richesse de l'Avignon des papes de cette période. Les neuf papes qui s'y sont succédés ont laissé le vaste palais pontifical et ses décors. Les cent quatre vingt quatorze cardinaux qui ont presque tous résidé à Avignon ou dans les alentours ont été soit des constructeurs, soit les utilisateurs de plus de trente palais. Il ne reste de toutes ces constructions qu'une partie infime. Néanmoins, sont restés pratiquement intacts, le Petit-Palais, la livrée Ceccano, celle de Gaillard de la Mothe à Avignon et une belle série de tours dont celle de la livrée d'Albane (Jacquemard) et son fabuleux décor ; les bastides de Fargues et de Montfavet dans le secteur oriental ; les palais du Pouget (livrée de Giffon), de Montaut, de Via et de Thury à Villeneuve-lès-Avignon.

Citons pour mémoire la somptuosité du palais que Clément VI se fit élever près de la Tour Philippe le Bel. Le seul descriptif laissé par les comptes de la Chambre Apostolique laisse rêveur, avec ses peintures murales, profusion de tapis, vitraux, terrasse suspendue, tapis vert, animaux exotiques, paons blancs et grues d'Egypte... Tout a disparu. Mais à partir de ces souvenirs il est permis d'y songer lorsque ressurgissent dans l'ombre des murs redécouverts, les fragments de peinture et de décors.

Les décors des palais ou livrées cardinalices sont peints : murs et plafonds. Seules les tours et les chapelles ont utilisé la croisée d'ogives. Les vouûtains sont peints, les clés sont sculptées d'un blason aux armes du constructeur.

Sur les plafonds de bois figure le règne des monstres. La tératologie médiévale rôde au-dessus des têtes ; dans le faible éclairage reçu dans les hauteurs des immenses pièces, on distingue les frises de grylles de la livrée Ceccano, les dragons grimaçants, verts, barbus peints sur les aîs d'entrevous de la livrée de Gaillard de la Mothe. Tout ce monde est ironique, espiègle, facétieux et se laisse facilement détruire par des saint Georges en armure (La Mothe). Ce sont là des décors de début de siècle. Clément VI dans son *studium* du palais des Papes, eut lui aussi ses monstres, mais environnés d'un monde animalier exotique : lions, chameau, éléphant, chiens, mais aussi dragon ailé et licorne.

La plupart des plafonds peints ont des planches carroyées de couvre-joints. Les fonds sont alternés rouge et bleu (La Mothe, tour de la Garde-Robe au Palais, Montaut, Via) ; les couvre-joints sont multicolores ornés de motifs gais, ondes, damiers, pointillés. Des fleurs de fantaisie ornent les carreaux, mais ce sont aussi de simples losanges, des cercles, des étoiles.

Les murs reçoivent plusieurs types de décors : les fausses tentures, les scènes de chasse, les décors héraldiques, les scènes religieuses.

Les draperies peintes, les fausses tentures sont nombreuses sur les murs d'Avignon. La plupart du temps, il s'agit de tissus simulés accrochés à des barres peintes en haut des murs (livrée d'Albane, Heredia) ou encore de simples tapis colorés. Si les murs de la livrée Ceccano font quelque peu fouillis au tout début de la période, très vite, une organisation apparaît comme sur les murs de la livrée de la Mothe. Là, les panneaux alternent, bleus, rouges, verts, couverts d'immenses rinceaux fleuris. Ce type de décor existe en abondance au Palais des Papes, chambre du pape, *studium* d'Urbain V par exemple. A Villeneuve, de grands rinceaux verts à feuilles de houx et de lierre déroulent leurs méandres sur les fonds blancs de la livrée du Pouget. L'opulence des grands bandeaux noirs à fleurs d'or de la livrée de Thury ou de la livrée d'Albane, marque le milieu du siècle. Ailleurs, chez Heredia ou Thury, de grands losanges rouges épinés, sont plaqués sur les fonds blancs.

Les plus belles draperies sont celles du second niveau de la tour de la livrée d'Albane. Là, le cardinal Audouin Aubert vit dans la magie de la couleur : des roses, des beiges, des verts tendres, des bleus nuits, des étoiles d'argent, des rouges vifs, des pourpres éteints, entourent le blason cardinalice et les culots sculptés des retombées de la voûte. L'ensemble est un flamboiement de couleurs nuancées dans les parties basses, à fonds rouge vif dans les lunettes, chamarré sur les ogives.

Les scènes de chasse suivent elles aussi une évolution. Les plus anciennes et les seules datées sont celles de la livrée de Gaillard de la Mothe : 1336. Réalisées en frise, au-dessus de draperies en trompe l'oeil, elles montrent les animaux sauvages, chevreuil, daims, cerfs, sangliers, loups, lapins, faisans, lièvres, mais aussi les chasseurs vêtus des couleurs du cardinal. Les figures sont linéaires, les arbres en boule, l'iconographie est superbe concernant les méthodes de chasse ; certaines scènes semblent calquées sur des devants de sarcophage que l'on a retrouvé à Arles.

De la livrée Saint-Ange, tout a disparu, sauf deux peintures exposées dans le Grand Tinel du Palais des Papes. L'une représente une scène bucolique avec biche, cerf, cygne et lapin, une mare et des arbres en boule. Les années 1330 se prêtent à leur exécution.

Les fresques de la Chambre du Cerf au Palais des Papes sont l'exaltation des plaisirs de la vie à la campagne tels qu'ils sont pratiqués dans les jardins de Villeneuve. Leur grande supériorité technique, leur chromatisme évolué, le naturalisme des personnages, le réalisme des arbres en font un des grands morceaux de la peinture du XIV^e siècle.

L'hôtel d'Adhémar d'Aigrefeuille, identifié par les textes et le blason de celui qui fut en 1362 le Maréchal de la Cour, possède lui aussi une scène de chasse ; un homme sonne du cor, un autre pêche, un lévrier s'élance sur un lapin. On retrouve ce type de scènes à la livrée de Canillac à Villeneuve, (photo couleur IV) dont deux panneaux

sont aujourd'hui à la Abegg Stiftung et à la fondation Bodmer en Suisse : damoiseaux, chiens, dames sont les personnages de l'iconographie du milieu du siècle.

Juan Fernandez de Heredia est lui aussi un grand seigneur au service des papes. Dans son hôtel de Sorgues, il fait peindre chasses, danses, fontaine de Jouvence, scènes de courtoisie. Ce décor conservé au Petit-Palais est sans doute le plus élaboré du groupe avignonnais et doit s'apparenter à un roman peut-être dont le descriptif nous échappe. On ne peut s'empêcher d'en faire une comparaison avec les représentations du palais Davanzatti de Florence.

L'iconographie religieuse peut sembler pauvre ; elle est dominée par toute l'assurance magnifique des réalisations de Matteo Giovanetti dans les chapelles Saint-Jean et Saint-Martial au Palais des Papes et le cycle de Jean-Baptiste à la Chartreuse. Pourtant à Villeneuve dans une dépendance de la livrée du Pouget (Giffon), se trouvent des vestiges de saints inidentifiables et un Saint Georges terrassant le dragon. Nous le situerons au début du siècle, tout comme le Couronnement de la Vierge que nous avons découvert dans la livrée de Saint-Ange et aujourd'hui au Palais des Papes.

De la seconde moitié du siècle, après le tournant donné par Giovanetti, sont à situer les peintures de la tour d'Albane, d'Aigrefeuille (photo couleur III) et de Thury à Villeneuve. La tour construite par le cardinal Audouin Aubert a une chapelle à son troisième niveau. Le décor en est donné par un superbe carrelage vert, une clé de voûte représentant une tête de Christ et quatre culots sculptés représentant le lion de Marc, l'ange de Matthieu, l'aigle de Jean et une tête de Saint Paul où nous reconnaissons les traits du pape Innocent VI, oncle du cardinal. Toutes ces sculptures sont uniques dans l'Avignon du XIV^e siècle (voir notice 29).

Chez Adhémar d'Aigrefeuille, les saints se pressent de part et d'autre d'une Crucifixion : Martin, Jean-Baptiste, Antoine, Bruno (?) accompagnent le crucifié. C'est l'évangéliste Marc, représenté par son lion qui se trouve à la livrée de Thury de Villeneuve. Portant le phylactère **Sanctus Marcus**, nimbé, placé à l'Orient, il identifie la chapelle et le constructeur de ce titre, le cardinal Bertrand de Déaux. Cette variété de signatures s'apparente à l'héraldique qui se révèle être tellement riche sur les murs avignonnais.

Nos identifications des blasons de la livrée de la Mothe ont tout à coup donné un sentiment nouveau des seigneurs avignonnais. Ici, en 1336, le cardinal reçoit les rois et princes de l'Europe rassemblés autour du pape pour une croisade qui ne partira pas. Au centre, l'écu de Benoît XII, puis, une véritable hiérarchie alterne écus de royaume et de cardinaux. Les rois portent une couronne, les cardinaux leur fameux chapeau rouge.

Ce chapeau rouge identifie un cardinal. Il est systématique dans toutes les représentations héraldiques, peintures, plafonds, manuscrits, portails d'entrée. Grâce aux blasons, les identifications ont été nombreuses et ont confirmé les textes d'archives.

On trouve plusieurs sortes de décors héraldiques. Les principaux montrent soit des répétitions de blasons aux armes du propriétaire comme à Montaut, Ceccano, Chambre du Cerf ; soit des alliances, comme à Ceccano où le cardinal Annibal met en exergue le clan des Stafaneschi.

Le décor héraldique symbolise un événement international chez Gaillard de la Mothe, mais dans son nouveau palais de Maréchal de la Cour, Hughes de la Roche met en valeur non seulement sa fonction, mais aussi les alliances familiales et cardinalices et le haut rang des officiers pontificaux. Cet exceptionnel décor, relevé par Peiresc, ne fait que souligner l'ampleur du monde héraldique de l'époque (fig. 50). On trouve des décors la plupart du temps illisibles au Palais des Papes, à la livrée du Pouget, à la livrée de Florence (relevé par Suarès), à Montfavet, à la livrée de Canillac. Chaque blason représente un personnage, une famille, des signatures.

Ce sont les blasons qui ont permis d'affirmer que la livrée de Giffon de Villeneuve a été construite par Bertrand du Pouget, que c'est Adhémar d'Aigrefeuille qui habitait rue du Gal et Juan Fernandez de Heredia à Sorgues ; que le Petit-Palais était à l'origine partagé en deux comme en témoigne le blason des Fredol dans la partie nord-ouest.

D'autres trouvailles sont à faire sur les murs et les plafonds d'Avignon. D'autres identifications seront faites. L'ensemble des décors retrouvés et conservés montre bien la richesse de la cité. Mais cette richesse restera fragile tant qu'elle n'aura pas été mise en évidence et restaurée.

Hervé ALIQUOT.

BIBLIOGRAPHIE

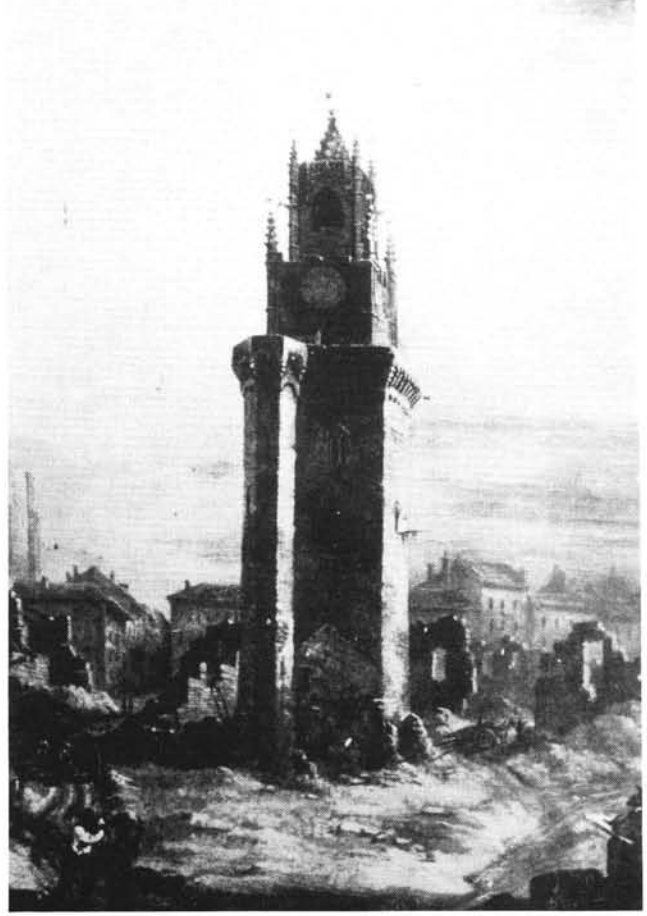
- H. ALIQUOT, *Les Palais cardinalices hors les murs d'Avignon au XIV^e siècle*, Thèse de 3^e cycle, 1983.
 H. ALIQUOT P. et R. MERCERON, les fresques et les blasons de la livrée de Gaillard de la Mothe, dans *Etudes de l'Ecole Palatine*, 1979.
 H. ALIQUOT et P. et R. MERCERON, *Les blasons de la Vice-Gérance d'Avignon*, 1983.
 H. ALIQUOT, *Les palais cardinalices d'Avignon au XIV^e siècle*, (à paraître).
 H. ALIQUOT, Sur le plafond de la Chambre du Cerf, les rêveries du pape Clément VI, dans *Livre d'Or Mairie d'Avignon*, 1982.
 P. & R. MERCERON et H. ALIQUOT, Armorial des cardinaux limousins de la Papauté d'Avignon, dans *la revue Lemouzi*, 1983.

29 - La tour de la livrée d'Albane, Avignon.

La plus grande partie de la tour du Jacquemart d'Avignon est constituée par l'ancienne tour de la livrée d'Albane. (fig. 51). Construite par le cardinal Audouin Aubert, neveu du pape Innocent VI, entre 1353 et 1363, elle est faite de cinq niveaux : sous-sol voûté d'un arc surbaissé ; rez de chaussée voûté en croisée d'ogives et décors à grands rinceaux d'or sur fond noir ; premier étage (ci-après) ; chapelle du deuxième étage au superbe pavement de carreaux verts et quatre culots sculptés représentant trois évangélistes et le portrait du pape Innocent VI ; troisième étage, salle de garde.

La salle de l'étage est la plus riche d'ornements. La clé de la croisée d'ogives porte le blason des Aubert ; les voûtains étaient peints de bleu et chargés d'étoiles d'or. Sur les quatre murs, quatre draperies peintes de beige, rose, rouge, bleu, sont suspendues sur des tringles peintes en trompe l'oeil à la limite des lunettes peintes de grands rinceaux colorés sur fond rouge vif.

Quatre culots sculptés représentent : un combat de lutteurs, un combat entre un lion et un griffon, des porcs cherchant des glands, le portrait du cardinal Audouin Aubert. Ces quatre culots ont gardé l'essentiel de leurs couleurs d'origine, bien que depuis deux siècles l'endroit ait servi de prison, puis de débarras. La figure cardinalice est étonnante : le visage rose, la bouche rouge, les rides du front marquées, les joues rondes, le nez charpenté, telle apparaît la figure du prélat. Il est vêtu d'une robe bleu ciel, un capuchon lui enserre la tête, doublé de rouge vif. Le chapeau cardinalice est ici noir ; sa main enserre les cordons aux torons ciselés. Cette sculpture d'un grand réalisme répond dans le même angle du sud-ouest à celle qui représente son oncle, le pape Innocent VI dans la chapelle au-dessus. Une comparaison entre les visages sculptés du pontife du gisant du tombeau de Villeneuve et d'ici, montre qu'il s'agit certainement du même sculpteur ; or celui du tombeau est connu : Barthélémy Cavalier, bien connu à Avignon pour toute une série d'oeuvres. Nous pensons pouvoir lui attribuer les sculptures de la tour d'Albane et en particulier les deux portraits de l'oncle et du neveu. La figure du cardinal est unique comme sculpture à Avignon. Celle du pape est en vis à vis de l'aigle de saint Jean, alors que les deux autres évangélistes représentés sont Marc et Matthieu. On peut se demander pourquoi Luc a été remplacé par ce visage. On constate qu'il y a ici un véritable jeu de figu-



51. La tour de la livrée d'Albane construite par le cardinal Audouin Aubert, transformée en jacquemart à la fin du XV^e siècle. Dégagement au milieu du XIX^e siècle. Gravure anonyme, Musée Calvet, XIX^e siècle (cliché H. Aliquot).

res. La tête du pape est celle d'un homme barbu, au front plissé, soit l'image traditionnelle de saint Paul. Tout s'éclaire lorsqu'on sait que Audouin Aubert portait le titre cardinalice des saints Jean et Paul jusqu'en 1361. Cet hommage rendu à son oncle nous donne en même temps une date limite d'exécution des sculptures.

H.A.I.

30 - La bastide de Fargues, Le Pontet, (Vaucluse).

La ville du Pontet propriétaire du "Château de Fargues", est en train de procéder à une opération de restauration qui permettra d'utiliser l'ancien palais cardinalice comme salle de spectacles et lieu d'expositions et d'animation culturelle.

Seule la tradition, mais elle remonte au XVe siècle, permet de dire que le cardinal Raymond Guilhem de Fargis a été le constructeur de cette bastide. Cette grosse maison de campagne fut créée sur la deuxième ceinture verte d'Avignon, lorsqu'une série de cardinaux s'employa à la mise en valeur des terres tout en cherchant des lieux de plaisance agréables.

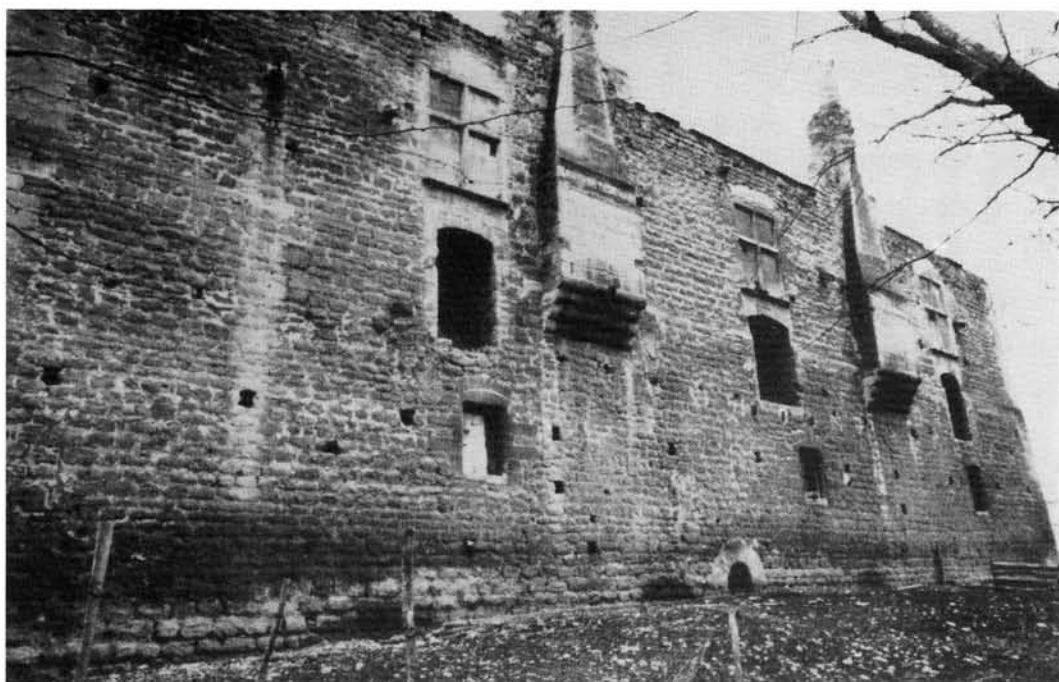
La façade ouest de Fargues est spectaculaire (fig. 52), à comparer avec celle de la Vice-Gérence. Longue d'une trentaine de mètres pour une largeur intérieure de huit mètres, elle est surmontée d'une rangée de créneaux qui rappelle le rang de logis seigneurial. Mais surtout, ce sont les deux superbes colonnes de cheminées qui élancent

l'ensemble de la demeure, lui conférant un prestige qu'elle est en train de retrouver.

A l'intérieur, se trouvent deux niveaux. Au rez-de-chaussée, l'accès se fait par une belle porte en tiers point au sud. Une série de petites fenêtres carrées, hautes, éclaire chichement l'immense volume. Le second niveau a deux cheminées restées en place et cinq grandes fenêtres à meneaux dotées de bancs de pierre. Face aux cheminées, trois ouvertures de désenfumage existent encore ; c'est un exemple rare de recherche de confort. Cette grande salle du haut ouvrait sur une galerie-promenoir orientale par des portes en tiers point. La terrasse de celle-ci reposait sur une voûte en cintre surbaissé qui existe encore tout au long du rez-de-chaussée.

Il y a quinze ans, la Bastide de Fargues était une bergerie.

H. Al.



52. Façade occidentale de la bastide de Fargues (cliché H. Aliquot).

31 - La bastide de Montfavet

(Vaucluse).



53. Façade occidentale de la bastide de Montfavet (cliché H. Aliquot).

C'est le cardinal Matteo Orsini qui construisit la belle bastide qui porte encore le nom du cardinal Bertrand de Montfavet, constructeur de l'église paroissiale actuelle.

Accolé à l'église, le palais cardinalice est un des plus beaux d'Avignon, malheureusement, aucun effort de restauration n'a été entrepris pour lui redonner sa noblesse. Pourtant, le bâtiment garde encore une belle allure avec son élément central flanqué de part et d'autre par deux tours crénelées (fig. 53).

C'est à l'intérieur de la tour sud, dans un faux grenier que se trouvent encore des peintures intéressantes. Une série de grands cercles, d'environ un mètre de diamètre, portent des animaux héraldiques, lion et aigle. Sur le mur nord, de grands et légers rinceaux rouges entourent un beau chapeau rouge cardinalice peint au-dessus du blason de Bertrand de Montfavet. Des guirlandes jaune et rouge dotées de fruits se déroulent sur les poutres. Le plafond est unique pour Avignon : entre les soli-

ves, au lieu de planches peintes sont bâties des voûtines de plâtre naguère peintes en bleu avec des étoiles d'argent.

Une curiosité se lit sur les joues des poutres; ce sont des blasons peints dans des étoiles à six branches. On y voit, alternées, les armes de Bertrand de Montfavet et celles du pape Clément VI. Or, le cardinal de Montfavet acquit la bastide le 7 mai 1341. Il n'eut que le temps d'y faire quelques aménagements somptueux avant de mourir le 1er décembre 1342. Le pape Clément VI avait été couronné le 7 mai 1342. Fut-il possible que l'alternance des blasons ait été faite pendant le début de son pontificat? C'est vraisemblable. Il est également permis de penser que lors du voyage fait par le souverain pontife en 1343, autour d'Avignon et rapporté par le florentin anonyme, la décoration ait été remaniée en l'honneur de Clément VI. On sait en effet que plusieurs cardinaux logèrent dans la bastide de Montfavet à la suite de la réception donnée par le cardinal de Barosso à la Tour d'Espagne distante de cinq cent mètres, à peine.

H.AI.

32 - Panorama de Villeneuve-lès-Avignon

(Gard)

“Avignon, la ville la plus puante de la terre”, disait Pétrarque, avec juste raison. A quelques minutes de la ville par le pont Saint-Bénézet, Villeneuve-lès-Avignon offrait toutes les tentations pour construire des résidences agréables. Des dizaines de cardinaux et d'évêques ont vécu sur les pentes des collines. Clément VI y fit un palais près de la Tour Philippe le Bel ; les rois de France, l'empereur Charles IV, de nombreux princes y vinrent.

Au débouché de la tour, se trouvaient les palais de Napoléon Orsini, et de Pierre d'Arrablay, bientôt réunis par Clément VI pour y donner des fêtes familiales avant qu'il ne construise son propre palais. Sur les terrasses alentour sont construits les palais de Montaut par Pierre Bertrand, de Montolivet, de Canillac, de Saluces. C'est Arnaud de Via qui donne le ton au pied du Fort Saint-André, suivi par Pierre des Prés, Bertrand du Pouget, Annibal Ceccano, Bertrand de Déaux, Etienne Aubert. Ils eurent pour successeurs, Audouin Aubert, Pierre de Luxembourg, Guy de Boulogne, Guillaume de Chanac, Pierre de Thury, Jean de La Grange, Gaillard de la Mothe, Elie de Nabinal, Leonard de Giffon...

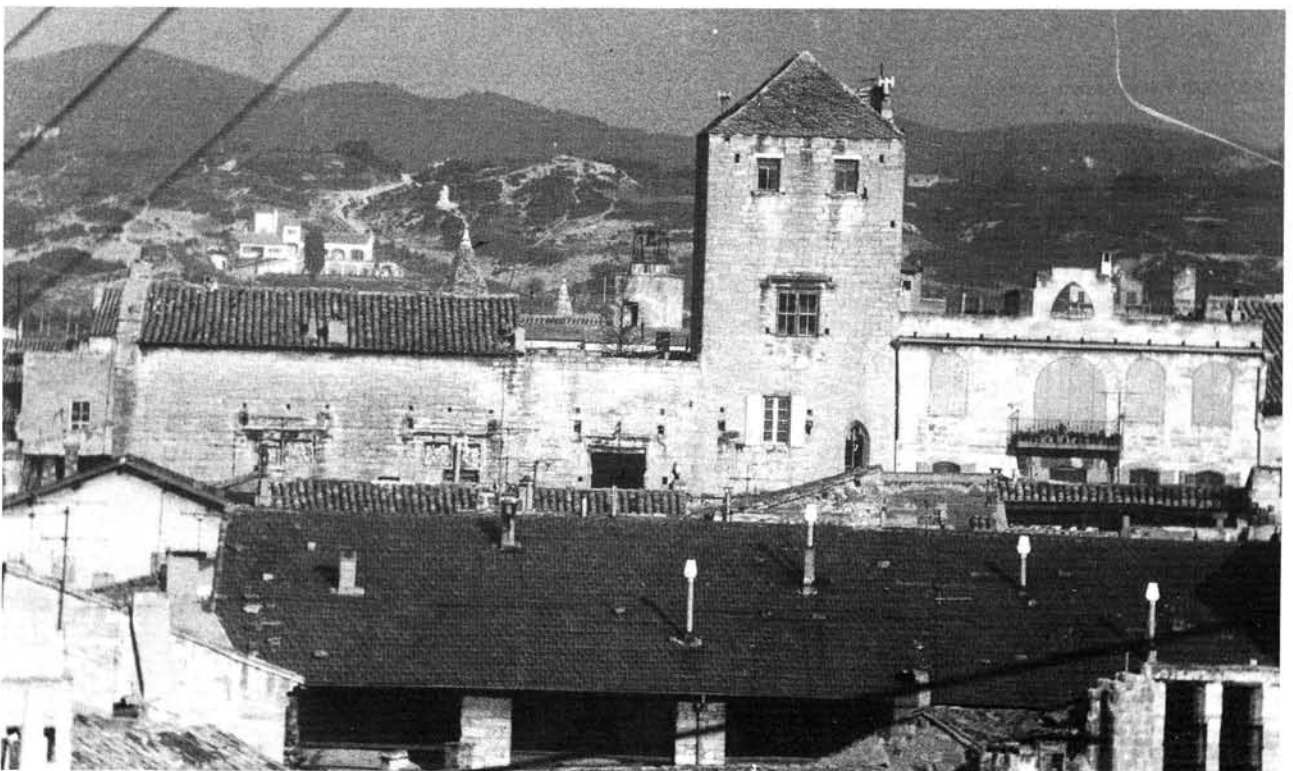
Au total, on a retrouvé les traces, les ruines ou les bâtiments intacts de quatorze palais cardinaux à Villeneuve. Les plus beaux sont ceux de Via, du Pouget (alias Giffon) (fig. 54), de Déaux (alias la Thourroye), Gaillard de la Mothe (ancienne poste), le prieuré de Montaut.

Il reste des vestiges importants de la livrée de Canillac, rue de l'Hôpital (ancien Musée), de la livrée Ceccano (alias de Luxembourg, Musée actuel). Des restes apparaissent çà et là près de la tour, au hasard des cours et des jardins de Villeneuve. Malgré tout, aucune mesure n'a jamais été prise pour l'ensemble de ces palais et les rares mesures de restauration qui sont faites sont l'oeuvre de particuliers.

En 1394, le marchand Datini écrivait dans une lettre: “Quand les cardinaux veulent quelque délassement, ils s'en vont de l'autre côté du Rhône, quand il fait beau temps”. Il ne savait pas que quelques années plus tard éclateraient les guerres du Grand Schisme. Villeneuve devient alors le lieu de soustraction d'obédience au pape Benoît XIII qui ne garde avec lui que les cardinaux espagnols. Tous les autres se retirent à Villeneuve dans tous ces palais qui deviennent des ruches diplomatiques. Au début du XVe siècle, Pierre de Thury est le dernier cardinal à y mourir.

Pourtant, l'esprit de fondateurs demeure à Villeneuve avec la Collégiale d'Arnaud de Via et la Chartreuse d'Etienne Aubert. Les *Obiit* des moines continuèrent à célébrer les fastes des membres du Sacré Collège.

H.A.I.



54. La livrée du Pouget ou de Giffon à Villeneuve-lès-Avignon (cliché H. Aliquot).

33 - La livrée de la Thourroye, Villeneuve-lès-Avignon

Le long de l'ancienne *Carriera recta* (la rue droite) de Villeneuve, la livrée de la Thourroye rappelle qu'elle appartient au cardinal Pierre de Thury. Il en fut le dernier habitant, y succédant à Guy de Boulogne, lui-même étant le successeur de Bertrand de Déaux.

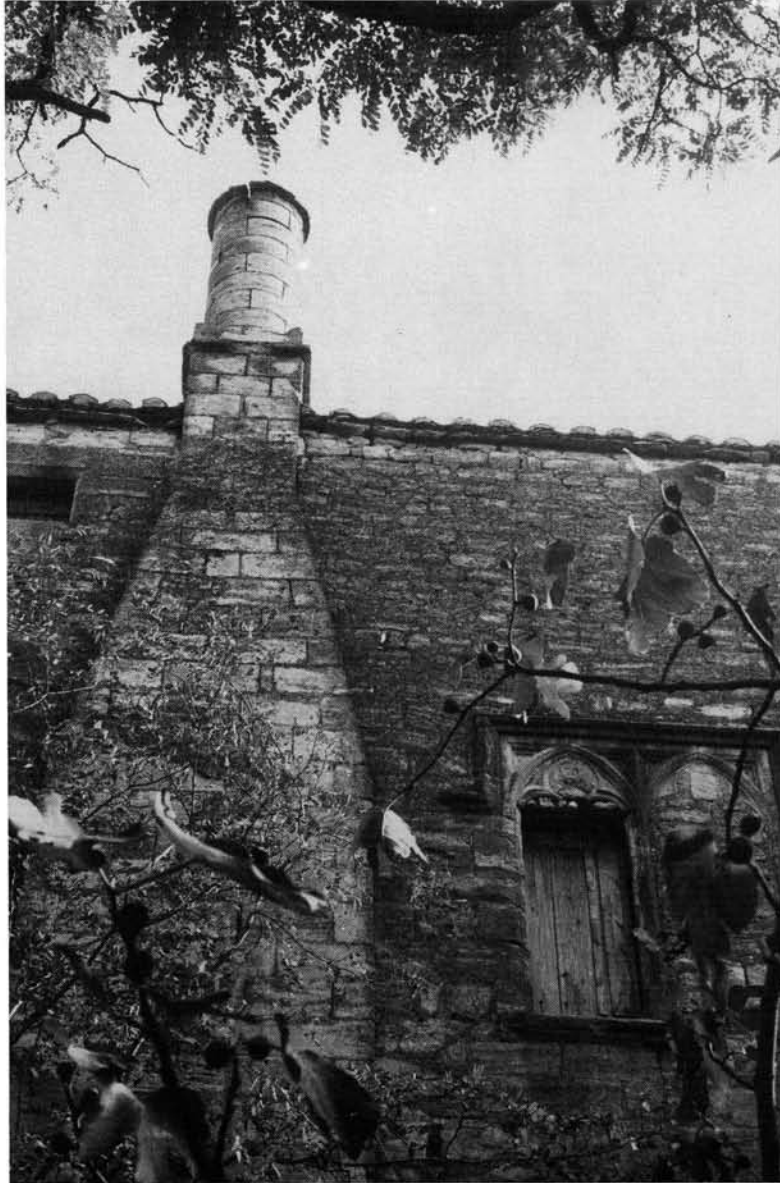
L'actuelle construction est faite d'une série de bâtiments réunis autour d'une cour à puits central. Le bâtiment nord est encore en état satisfaisant malgré ses dégradations. Il se composait d'une tour appelée dans les textes, "la tour brûlée", sur l'extrémité ouest, et d'un bâtiment long d'une vingtaine de mètres dont la plus belle façade est celle du côté nord (fig. 55).

De grandes fenêtres géminées éclairaient l'intérieur. Il subsiste aussi deux grands manteaux de cheminée dont les colonnes émergent largement au-dessus de la toiture.

L'intérieur est tout aussi intéressant. Au rez-de-chaussée, peint sur le mur oriental, un grand lion ailé et nimbé porte un phylactère avec les mots *Sanctus Marcus*. Il se trouvait sans doute au-dessus de l'autel de la chapelle du palais. Le cardinal de Déaux était titulaire du titre de Saint-Marc. Sur le mur nord, un décor de grands rinceaux étale ses fastes au-dessus de draperies à grands losanges rouges épinés et à fond blanc. Le plafond de bois montre encore des ais d'entrevous peints, mais l'ensemble est presque totalement noirci par des fumées.

L'étage a conservé intact une partie de sa toiture d'origine. Des poutres peintes renforcent les grands arbalétriers supportant la charpente. L'ensemble a gardé d'importants vestiges de peinture.

H. Al.

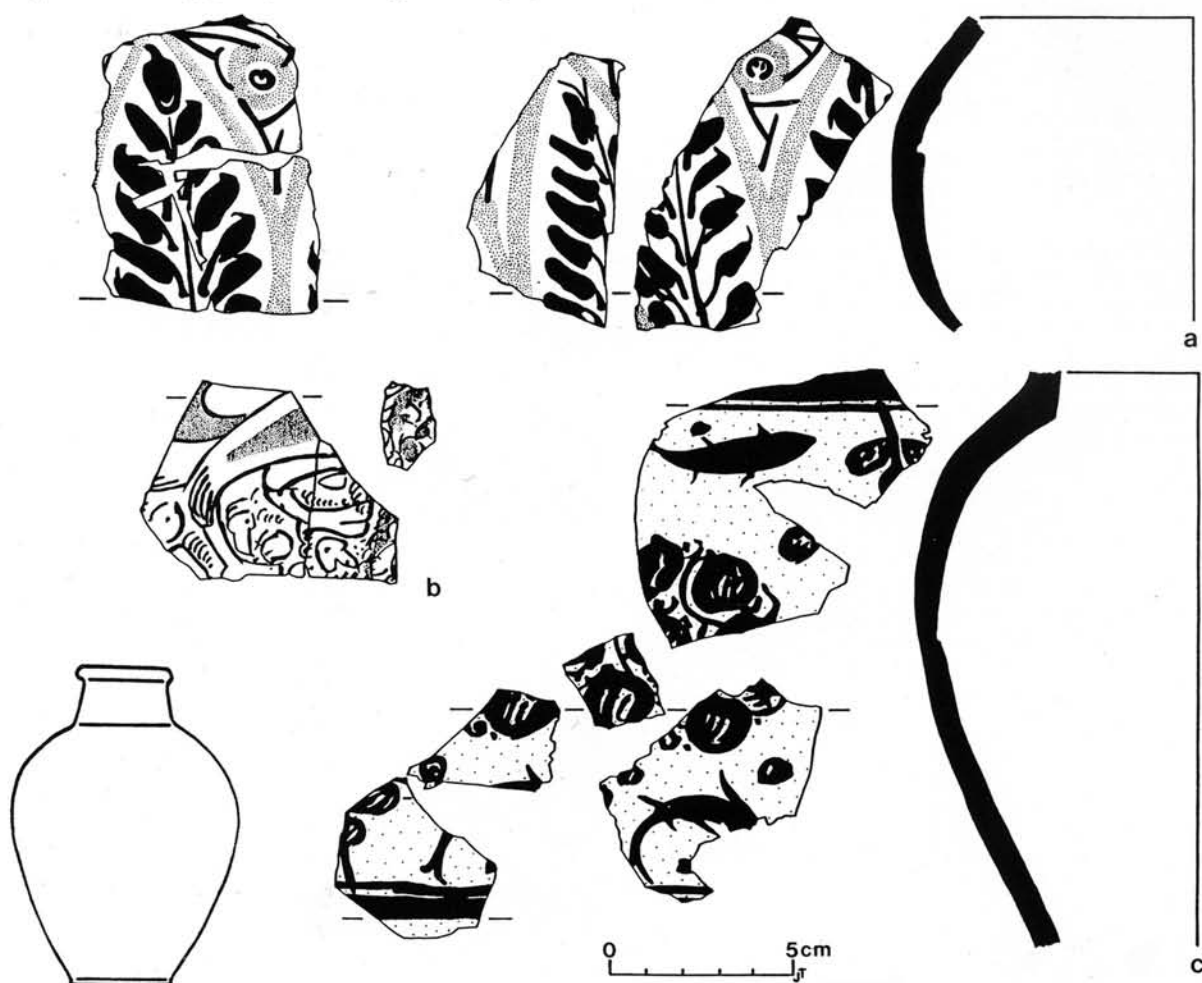


55. Façade nord de la livrée de Thury à Villeneuve-lès-Avignon (cliché H. Aliquot).

La céramique dans les fouilles récentes

Les découvertes récentes liées aux fouilles effectuées dans le contexte immédiat des lieux de culte ont permis de vérifier le premier bilan de l'étude des céramiques médiévales dressé lors du colloque international tenu à Valbonne en 1978 sur la céramique médiévale en méditerranée occidentale. Les apports documentaires nouveaux dont ces fouilles ont été l'occasion confirment globalement les observations faites sur la diffusion des produits et la mise en évidence de courants commerciaux privilégiés à certaines périodes et dans leur variété micro-régionale.

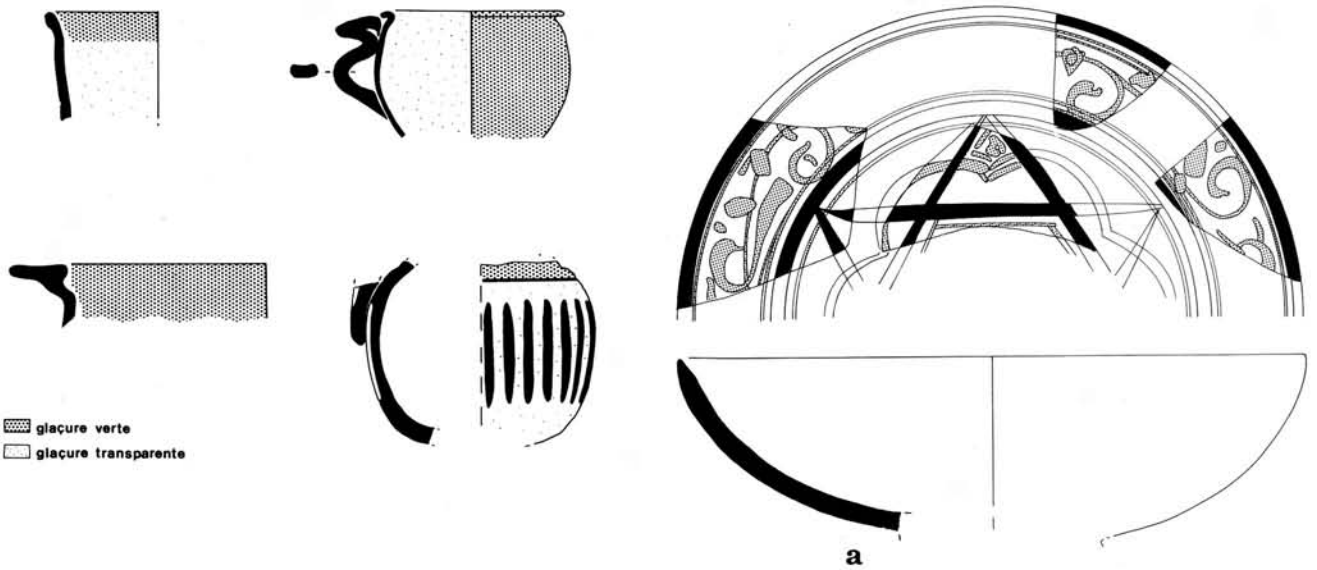
Les céramiques d'importation lointaine, proche-orientale, sont de mieux en mieux connues depuis l'enquête réalisée par J. Thiriot (fig. 56). Au vase ayyubide à glaçure alcaline du XIII^e siècle découvert dans le cloître de l'abbaye



56. Vases galbés syro-égyptiens (XIV^e siècle) à glaçure alcaline trouvés dans le dépotoir du Petit-Palais :

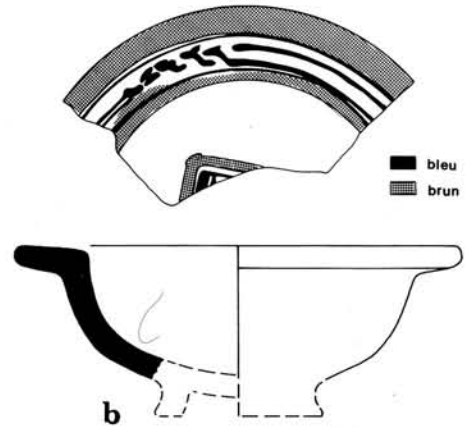
a) Décor végétal bleu clair et noir sous glaçure alcaline transparente. b) Paon en relief avec décor végétal noir et bleu sous glaçure alcaline transparente. c) Décor de poissons et de végétation noirs sous glaçure alcaline transparente bleu turquoise.

de Saint-Victor de Marseille et au fragment découvert dans la chapelle Saint-Mauront, s'ajoutent maintenant un bon nombre de fragments, parfois richement décorés, retrouvés au Petit-Palais d'Avignon, au palais archiépiscopal d'Aix-en-Provence, dans les maisons dépendant de la cathédrale de Fréjus et situées au nord de celle-ci, à l'abbaye de Saint-Pons de Gémenos, à Saint-Pierre de l'Almanarre à Hyères, à Perpignan, dans l'église des Dominicains. Trois nouvelles formes de vase à glaçure monochrome verte, d'origine indéterminée (Afrique du Nord?) ont été trouvées dans une fosse de la fin du XIII^e siècle dans la cour du palais de l'archevêché d'Aix-en-Provence, (fig. 57) en association avec une coupelle peinte en bleu et brun d'origine maghrébine (fig. 58b). Ce type de majolique déjà signalé à Saint-Pierre-de-l'Almanarre à Hyères est également présent dans une fosse du prieuré rural de Saint-Jean-de-Taravon à Volonne, (fig. 58a) situé dans la vallée de la Durance au contact des régions alpines. Probablement de même origine, quatre plats, dont trois décorés en vert et brun, ont été redécouverts sur la façade du XIII^e siècle de l'église Saint-Véran d'Utelle dans les Alpes-Maritimes.



57. Céramiques à glacure monochrome verte (cour de l'archevêché, Aix-en-Provence, fin XIIIe siècle).

58. Majoliques d'Afrique du Nord : a) Saint-Jean-de-Taravon. b) Aix-en-Provence, cour de l'archevêché (fin du XIIIe - début du XIVe siècle).



Un fragment de céramique "à émail réservé" provenant de Psalmodi complète le petit lot connu de céramique à émail cloisonné (à "cuerda secca") d'Espagne du Sud (?) déjà répertorié à Saint-Pierre-de-l'Almanarre.

Mais, le produit de deux dépotoirs présentés dans cette exposition donne l'occasion d'insister sur deux faciès céramologiques régionaux. Le dépotoir du Petit-Palais, à Avignon, a révélé un des plus beaux exemples de production de majoliques régionales avignonnaises et de l'Uzège (fig. 59) et du répertoire des vaisselles culinaires de Saint-Quentin-la-Poterie. Dans ce même ensemble, les importations de l'Espagne valencienne et andalouse coexistent, aux dépens des importations ligures ou pisanes peu ou pas représentées.

Cette situation est inversée en Provence orientale. Le comblement d'une cave de l'ancien palais épiscopal de Fréjus a permis la conservation d'une très riche collection de vaisselle, contemporaine de celle du dépotoir précédent; cette fois, la céramique est issue majoritairement de Pise et de Savone (fig. 60). Dans ce lot attribuable au second quart du XIVe siècle, ne se trouvent associées que quelques assiettes catalanes, mais aucune pièce valencienne; un très petit nombre de majoliques avignonnaises, avec quelques marmites et pots de l'Uzège prouvent une pénétration lointaine mais peu abondante de produits du Comtat et du Languedoc (photos couleur V).

Même si cette opposition entre ces deux ensembles abondants paraît ici schématique, elle montre bien la situation provençale, divisée entre deux courants d'approvisionnement différents.

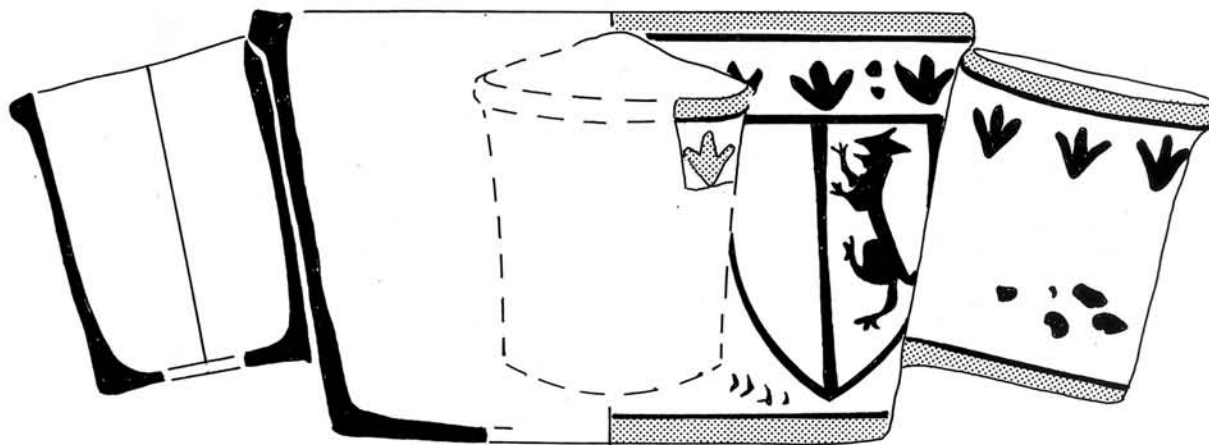
L. Vallauri

BIBLIOGRAPHIE

G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, M. PICON, Les céramiques médiévales en France méditerranéenne. Recherches archéologiques et de laboratoire, dans *La céramique médiévale en Méditerranée occidentale, Xe-XVe siècle, Actes du 1er colloque international de céramologie méditerranéenne*, Valbonne, 1978, Paris, éditions du CNRS, 1980.

J. THIRIOT, Céramiques fines islamiques du midi de la France au bas Moyen Age, dans *Actes du IVe colloque international de céramologie méditerranéenne*, Lisbonne, 1988, sous presse.

L. VALLAURI, A. NICOLAI, Les bacini dans les décors muraux, dans *Archeologia*, déc. 1988, n° 241, p. 28-33.



59. Majolique de l'Uzège: pot de fleurs à 4 godets accolés provenant du dépotoir du Petit-Palais d'Avignon ; 1. : 42,5 cm (D. Konate)



60. Graffito non déchiffré au revers d'une écuelle ligure découverte dans le dépotoir du palais épiscopal de Fréjus (contexte de découverte: première moitié du XIVe siècle) (cliché Y. Rigoir).

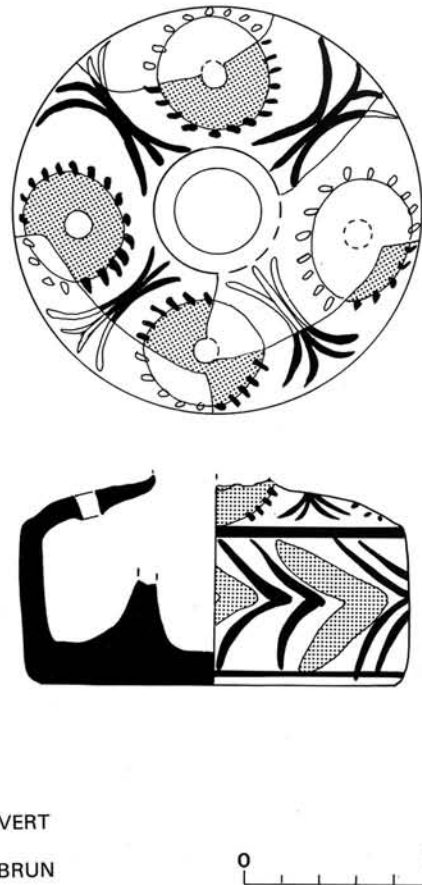
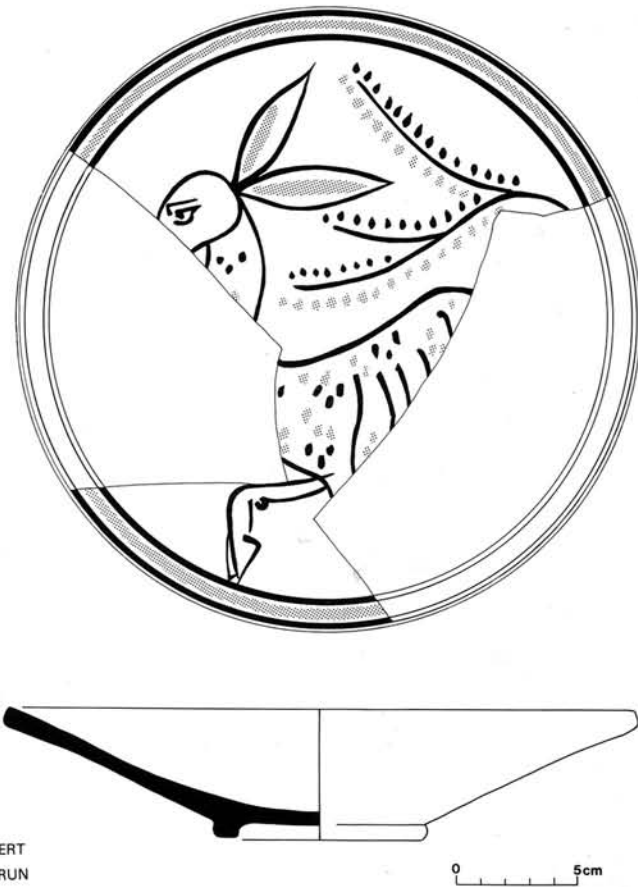
34 - Céramiques et verres du palais épiscopal de Fréjus (XIVe siècle)

Un important lot de céramique a été recueilli dans deux caves appartenant au palais du XIIIe siècle, à l'occasion de la fouille de la place Formigé. Elles avaient été aménagées dans cette partie du monument, utilisées comme communs, dont l'origine remontait à l'Antiquité tardive et qui resta en dehors du remodelage du palais avant le XIVe siècle. Elles se trouvaient simplement sous l'abri d'une galerie couverte appuyée à la façade extérieure de l'aile occidentale, qui, on le sait, fut reprise lors de la construction de la façade actuelle, au XIXe siècle.

Ces deux caves furent remblayées lorsque ces espaces furent réenglobés à l'intérieur du mur périmétral à bossages rustiques qui ceinture le palais du XIVe siècle, sous la nouvelle aile occidentale occupée par une grande pièce à supports latéraux qui suggèrent la présence d'arcs-diaphragmes.

Malheureusement le comblement homogène ainsi contenu fut partiellement excavé au XVIe siècle lors de la construction d'un grand escalier à vis desservant les étages, à l'époque où l'aile occidentale, jusqu'ici fermée, fut percée pour accueillir la grande entrée du palais. Les fondations de cet escalier adjacent au large couloir d'accès à la cour intérieure plongèrent profondément dans le remblai des caves pour rechercher, sur le sol naturel, un appui plus solide. On peut estimer que le tiers de leur volume fut ainsi réutilisé faisant disparaître du même coup le tiers du matériel céramique contenu et nous privant ainsi du plaisir de la reconstitution de pièces entières.

Les 4483 tessons récupérés, parfois de grandes dimensions, donnent cependant une physionomie significative à cet ensemble incomplet, en particulier pour juger de l'approvisionnement en vaisselle du palais épiscopal.



61. Coupe à décor zoomorphe d'origine catalane (contexte de découverte: première moitié du XIVe siècle).

62. Encrier d'origine avignonnaise (contexte de découverte: première moitié du XIVe siècle).

copal au moment des travaux qui concernèrent cette aile, c'est-à-dire, selon les indications chronologiques que donne ce matériel et quelques monnaies associées, avant la fin de la première moitié du XIV^e siècle, dans les années 1335-1340. Ces résultats seront présentés ici sous forme de comptage:

ORIGINE	Nbre de tessons	%
Céramique à pâte grise de la basse vallée du Rhône	72	1,60
Pégaus de l'Uzège	110	2,45
Autres céramiques de l'Uzège	273	6,09
Céramique d'Avignon (à décor vert et brun)	415	9,25
Céramique catalane	188	4,19
Céramique ligurie	153	3,41
Céramique pisane	3052	68,07
Céramique islamique (Proche-Orient)	4	0,09
Céramique de production locale (Fréjus)	177	3,94
Indéterminé	39	0,86

La prépondérance du matériel importé est donc considérable. L'essentiel du nombre d'objets est constitué de formes fermées (cruches) qui représentent 62% de l'en-



63. Fiolle de verre provenant du dépotoir de l'archevêché de Fréjus (1^{ère} moitié du XIV^e siècle) (cliché F. Dugué).

semble. Les formes ouvertes sont réparties entre bols, écuelles, plats, (fig. 61) marmites, pots, couvercle, encrier (fig. 62). La vaisselle fine est importée en totalité tandis que la vaisselle de cuisine (24%) provient de zones productrices proches (Provence orientale, ateliers languedociens de l'Uzège).

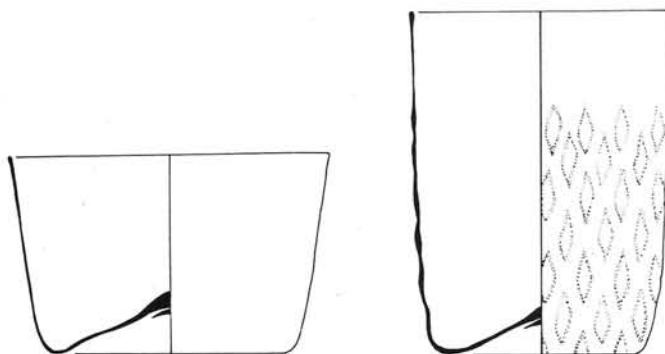
Mêlés à ces céramiques se trouvaient de nombreux débris de verre dont on a pu restituer une demi-douzaine de formes, dont deux petites fioles piriformes et côtelées, (fig. 63), des gobelets cylindriques à décor moulé (fig. 64) et des coupelles, la plupart ornées de filets bleus rapportés (fig. 65).

La datation de tout ce matériel chronologiquement homogène s'accorde avec la présence, dans ce remblai, de cinq monnaies de la fin du 1^{er} tiers du XIV^e siècle.

J.-M. Mic.

BIBLIOGRAPHIE

P.-A. FEVRIER, M. FIXOT, L. RIVET, *Au coeur d'une ville épiscopale...*, *op. cit.*
A travers le verre, Catalogue de l'exposition, Musée archéologique de Rouen, n° 202 et 222.



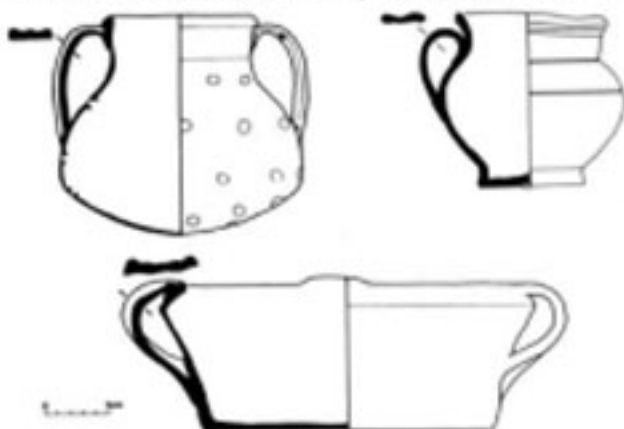
64. Gobelets de verre cylindrique et à décor moulé (1^{ère} moitié du XIV^e siècle)



65. Coupelle de verre à décor moulé et filet bleu (1^{ère} moitié du XIV^e siècle) (cliché F. Dugué).

35 - Le dépotoir du Petit-Palais, Avignon

L'achat de différentes maisons par l'évêque Anglic Grimoard entre février et avril 1365 semble suivi rapidement de leur destruction afin de constituer le nouveau jardin du palais épiscopal (fig. 48). Après nivellement des ruines et l'installation d'un chantier de construction avec atelier de taille de la pierre à proximité du portail occidental, l'espace ainsi créé - quelques 1200 m² entourés de murailles - est remblayé de plusieurs mètres par déversement d'ordures ménagères, de ruines de nettoyage ou de destruction de maisons provenant du palais lui-



66. Pot à châtaignes, cruche et jatte en céramique vernissée de l'Uzège, dépotoir du Petit-Palais d'Avignon (D. Koran).

même, du quartier, et peut-être même du palais pontifical. Plusieurs milliers de mètres cube semblent avoir été déversés à cet endroit à partir d'un point de passage qui se situe près de l'angle sud-ouest du bâtiment en un laps de temps de quelques mois.

La plus grande part des 800 m³ fouillés est constituée de déchets de cuisine (ossements animaux, poissons, coquillages) donnant une masse impressionnante d'informations potentielles sur le débitage de l'alimentation en milieu urbain sous la papauté. D'un volume presque équivalent, la poterie culinaire de l'Uzège, largement majoritaire (fig. 66) côtoie la vaisselle peinte de table, d'origine locale ou d'importation (Espagne surtout, Proche et Extrême-Orient). La verrerie y est bien représentée. Plus de 2500 objets répertoriés (en différents métaux, pierre, or, ivoire) ont trait aux vêtements, à la toilette, à la parure, à l'ameublement, au harnachement, aux armes, aux jeux, à la musique. Des statuettes d'ivoire, d'albâtre et de céramique exceptionnelles pour leur qualité d'exécution avaient aussi été jetées. (fig. 67 et 68).

L'étude de cette poubelle exceptionnelle, antérieure à 1370, et dont l'origine est le quartier du palais donnera une excellente illustration de la vie quotidienne à Avignon à l'époque pontificale. Les quelques pièces représentées ici n'en sont qu'une faible représentation.

J.T.



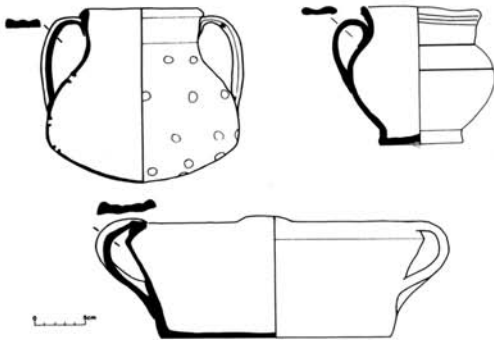
67a. Personnage couronné et drapé tenant à main droite un *faucou* et à main gauche la cagoule (?) ; partie supérieure d'un manche en ivoire de couvert, de *styllet*, ou d'objet de toilette ; h. 7,3 cm (cliché Daspet).

67b. Dame portant un petit chien sur l'avant-bras droit et lui caressant l'oreille de la main gauche. Tête disparue, avec trou de réparation, annelet de suspension au niveau de la hanche gauche ; partie supérieure d'un manche en ivoire de couvert, de *styllet* ou d'objet de toilette ; h. 6,1 cm (cliché Daspet).

68. Personnage ecclésiastique de rang épiscopal, vêtu d'une chape de cérémonie à capuchon, tenant une crosse (disparue) dans la main gauche ; tête disparue, mais fanons de la mitre encore visibles à l'arrière ; albâtre, h. 8 cm (cliché Daspet).

35 - Le dépotoir du Petit-Palais, Avignon

L'achat de différentes maisons par l'évêque Anglic Grimoard entre février et avril 1365 semble suivi rapidement de leur destruction afin de constituer le nouveau jardin du palais épiscopal (fig. 48). Après nivellement des ruines et l'installation d'un chantier de construction avec atelier de taille de la pierre à proximité du portail occidental, l'espace ainsi créé - quelques 1200 m² entourés de murailles - est remblayé de plusieurs mètres par déversement d'ordures ménagères, de ruines de nettoyage ou de destruction de maisons provenant du palais lui-



66. Pot à châtaignes, cruche et jatte en céramique vernissée de l'Uzège, dépotoir du Petit-Palais d'Avignon (D. Konaté).

même, du quartier, et peut-être même du palais pontifical. Plusieurs milliers de mètres cube semblent avoir été déversés à cet endroit à partir d'un point de passage qui se situe près de l'angle sud-ouest du bâtiment en un laps de temps de quelques mois.

La plus grande part des 800 m³ fouillés est constituée de déchets de cuisine (ossements animaux, poissons, coquillages) donnant une masse impressionnante d'informations potentielles sur le débitage de l'alimentation en milieu urbain sous la papauté. D'un volume presque équivalent, la poterie culinaire de l'Uzège, largement majoritaire (fig. 66) côtoie la vaisselle peinte de table, d'origine locale ou d'importation (Espagne surtout, Proche et Extrême-Orient). La verrerie y est bien représentée. Plus de 2500 objets répertoriés (en différents métaux, pierre, or, ivoire) ont trait aux vêtements, à la toilette, à la parure, à l'ameublement, au harnachement, aux armes, aux jeux, à la musique. Des statuettes d'ivoire, d'albâtre et de céramique exceptionnelles pour leur qualité d'exécution avaient aussi été jetées. (fig. 67 et 68).

L'étude de cette poubelle exceptionnelle, antérieure à 1370, et dont l'origine est le quartier du palais donnera une excellente illustration de la vie quotidienne à Avignon à l'époque pontificale. Les quelques pièces présentées ici n'en sont qu'une faible représentation.

J.T.



67a. Personnage couronné et drapé tenant à main droite un faucon et à main gauche la cagoule (?); partie supérieure d'un manche en ivoire de couvert, de stilet, ou d'objet de toilette; h.: 7,3 cm (cliché Daspet).

67b. Dame portant un petit chien sur l'avant-bras droit et lui caressant l'oreille de la main gauche. Tête disparue, avec trou de réparation, anneau de suspension au niveau de la hanche gauche; partie supérieure d'un manche en ivoire de couvert, de stilet ou d'objet de toilette; h. 6,1 cm (cliché Daspet).

68. Personnage ecclésiastique de rang épiscopal, vêtu d'une chape de cérémonie à capuchon, tenant une crosse (disparue) dans la main gauche; tête disparue, mais fanons de la mitre encore visibles à l'arrière; albâtre, h. 8 cm (cliché Daspet).

36 - Les carreaux de pavement des demeures pontificales et des livrées cardinalices.

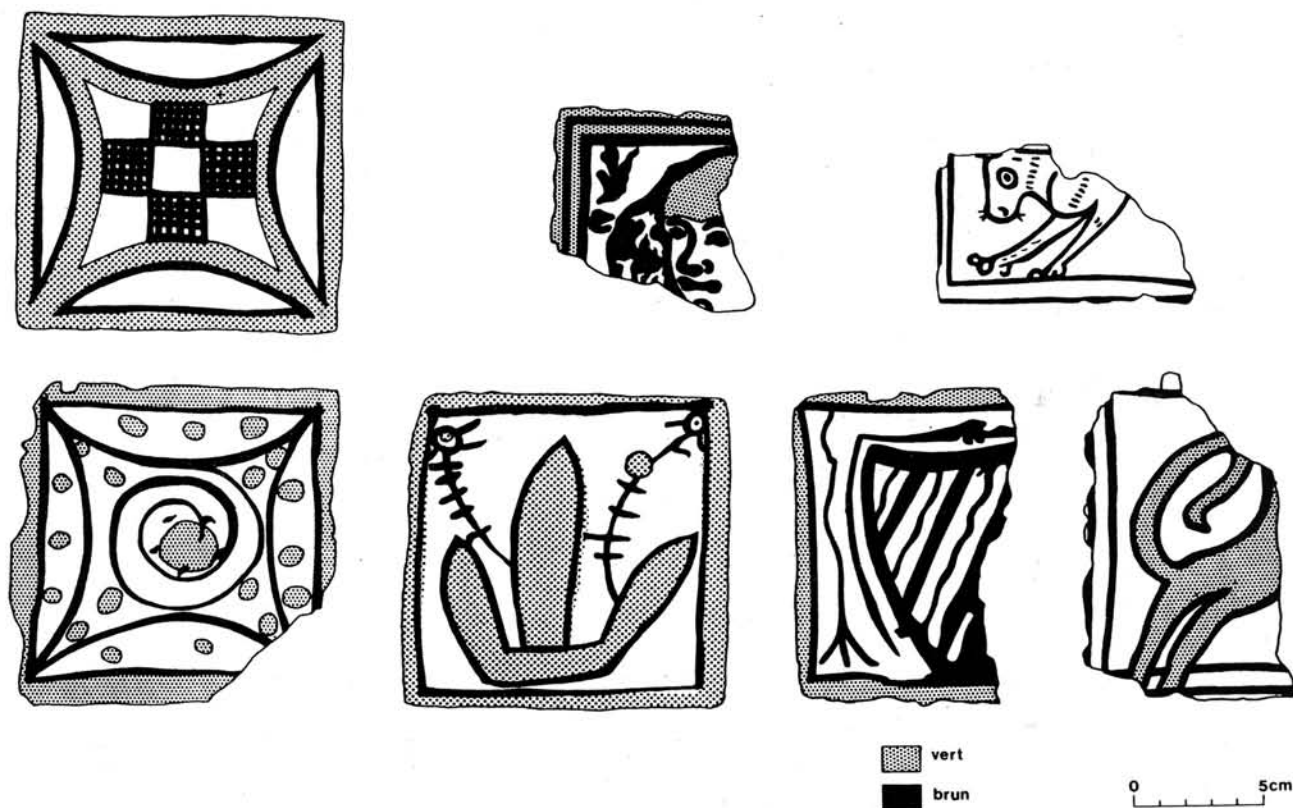
En Provence et en Languedoc, c'est dans les livrées cardinalices (chapelle de la livrée de Giffon à Villeneuve-lès-Avignon), dans le palais pontifical d'Avignon, dans le château de Jean XXII à Châteauneuf-du-Pape, ou dans le palais des archevêques de Narbonne que les plus beaux exemples de carreaux émaillés du XIV^e siècle ont été retrouvés. Pour les résidences laïques, on ne connaît que ceux qui proviennent du château de l'Empéri à Salon-de-Provence.

Souvent mis au jour à l'occasion de travaux de réfection dans des remblais, leur disposition d'origine est heureusement connue par la conservation exceptionnelle du sol du *studium* de Benoît XII dans le Palais des Papes. Il date du second quart du XIV^e siècle. Les carreaux sont disposés selon des lignes obliques par rapport aux murs de la pièce. Carrés, ils ont 12,5 cm de côté; les carreaux décorés sont peints en vert et brun sur fond d'émail blanc et, dans la rangée, alternent avec deux carreaux monochromes, recouverts le plus fréquemment d'une glaçure verte ou jaune, parfois blanche, violette, ou marbrée. La bordure du tapis était achevée en carreaux de forme triangulaire, conçus à cet effet.

Il est sûr maintenant que la production de ces carreaux était régionale, d'origine identique à celle de la vais-

selle en majolique. Un répertoire décoratif semblable est utilisé sur l'une et l'autre série d'objets, et les mêmes argiles réfractaires et calcaires servent à la fabrication. Ces matériaux sont extraits dans la région de l'Uzège et dans la vallée du Rhône, origines confirmées par les analyses physico-chimiques. En revanche, les archéologues n'ont toujours pas situé de manière précise l'emplacement des ateliers. Mais l'étude des comptes de la chambre apostolique, conservés aux Archives vaticanes, révèlent le nom de la localité de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) où des commandes ont été passées. Cette source documentaire, pour les années 1318-1336, nous renseigne non seulement sur les commandes passées pour la transformation et l'agrandissement du palais épiscopal d'Avignon par Jean XXII, l'ancien évêque de Fréjus, sur le palais bâti par Benoît XII, mais aussi sur celles concernant les résidences extérieures à Avignon (Châteauneuf-du-Pape, Pont-de-Sorgues, Barbentane). Ces commandes sont plus rares dans la seconde moitié du XIV^e siècle, mais les textes indiquent cependant leur maintien sous Urbain V.

Cette longue durée de la production est sensible dans l'étude des carreaux eux-mêmes. On observe, tout comme pour la vaisselle de table, une évolution dans la facture comme dans les styles (fig. 69).



69. Carreaux de pavements retrouvés dans le dépotoir du Petit-Palais (L. Pighini).

Les carreaux les plus anciens, des premières décennies du XIVe siècle, souvent retrouvés en réemploi sont bien connus par les découvertes de Châteauneuf-du-Pape. Ils sont pour la plupart moulés dans une argile réfractaire, et les décors, très dessinés, sont d'une grande finesse d'exécution. Le brun de manganèse domine, et le modèle hispanique est encore très proche dans le répertoire par le bestiaire varié, les motifs héraldiques, les pommes de pin. Quelques représentations anthropomorphes s'ajoutent.

Les carreaux de la deuxième génération (milieu et fin du XIVe siècle), sont presque tous réalisés en argile calcaire. Les décors ont une facture plus lourde et plus rapide, et les motifs géométriques dominant, damiers, formes en S, spirales, autant d'éléments d'ornementation qui se trouvent sur la vaisselle avignonnaise de la seconde moitié du XIVe siècle. Les représentations d'oiseaux, de poissons se font moins abondantes mais appartiennent encore au répertoire. Dans cette production de masse, les traits sont épaissis, le brun moins dense et les larges aplats verts dominant, aboutissant parfois à des schémas simplifiés à l'extrême.

Cette production régionale de carreaux, comme de vaisselle, à décor vert et brun ne se prolonge pas au-delà

du commencement du XVe siècle, cédant la place à un nouveau style au bleu de cobalt, "italo-mauresque", et dont témoigne un bel exemple retrouvé à Avignon dans la fouille de l'hôtel de Brion.

L.V.

BIBLIOGRAPHIE

S. GAGNIERE et J. GRANIER, Découverte d'un carrelage dans le *studium* de Benoît XII, dans *Guide illustré d'Avignon*, 1964, p. 47-54.

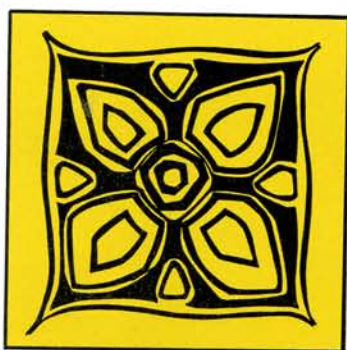
S. GAGNIERE et J. GRANIER, Les carrelages du château de Jean XXII à Châteauneuf-du-Pape, dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. VII, 1973-1974, p. 29-62.

L. VALLAURI, M. VICHY, R. BROECKER, M.-C. SALVAIRE, Les productions de majoliques archaïques dans le Bas-Rhône, dans *La céramique médiévale en Méditerranée occidentale (Xe-XVe siècle)*, éd. du CNRS, Paris, 1980, p. 15-42.

S. GAGNIERE et J. THIRIOT, Aspects et provenances des carreaux de pavement du Palais des Papes d'Avignon au XIVe siècle, dans *Terres cuites architecturales au Moyen Age, Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXII, fasc. 2, 1986, p. 218-226.

CINQUIÈME PARTIE

**LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION,
DE CONSTRUCTION ET DE FABRICATION**



37 - La métallurgie à l'abbaye du Thoronet

La fouille de la partie de l'abbaye proche de la porterie a donné lieu à diverses observations qui témoignent d'une recherche ou d'une tentative de production métallurgique dans les dernières décennies du XIIe siècle, encore proches de l'époque de l'arrivée des moines cisterciens.

L'emplacement choisi était adjacent au ruisseau à l'écoulement irrégulier qui limite l'emprise du monastère vers l'ouest. On ne recherchait sans doute pas tant l'énergie hydraulique que l'eau elle-même destinée au lavage du minerai (fig. 10). L'installation se présente sous la forme d'une petite construction fruste, appuyée au bâtiment d'accueil dans son premier état, et toute proche de la porterie (voir la première partie). Longue de 8 m, large de 3 m, elle fut identifiée grâce à son sol de terre battue et d'argile plastique recouvert d'une couche de cendres dans lesquelles se trouvaient de nombreux déchets métallurgiques, scories de fer, culots de bas-fourneaux en forme de lentilles, fragments de parois de four en argile durcie par la chaleur intense. La place du bas-fourneau, détruit après chaque opération pour extraire la loupe de fonte, se trouvait à l'extrémité sud de la pièce, à un endroit où elle était aménagée en encoche dans le rocher, c'est-à-dire dans un banc de bauxite. La rubéfaction et le durcissement du sol par la chaleur permettent de déterminer en effet l'endroit où était bâti le dispositif de production du métal.

L'analyse des scories et des différents déchets récupérés montre que l'expérience ne se fit pas sans difficultés. Le minerai utilisé était la bauxite, qui possède en effet une teneur en fer, mais il semble que les moines ou leurs ouvriers, malgré modification de la composition chimique de la charge, notamment par ajout de chaux, n'ont

pas réussi à se débarrasser de l'alumine et n'ont pu obtenir un métal suffisamment pur. De fait, il n'y a aucun vestige de travail du fer proprement dit.

En revanche, on pratiqua aussi une petite métallurgie non ferreuse, dans le même local, à partir de métal ou de minerai provenant du massif des Maures, peu éloigné. On produisit par exemple des jetons ou méreaux dont quelques exemplaires issus d'un même moule, découvert lui aussi, ont été retrouvés (fig. 70 et 71).

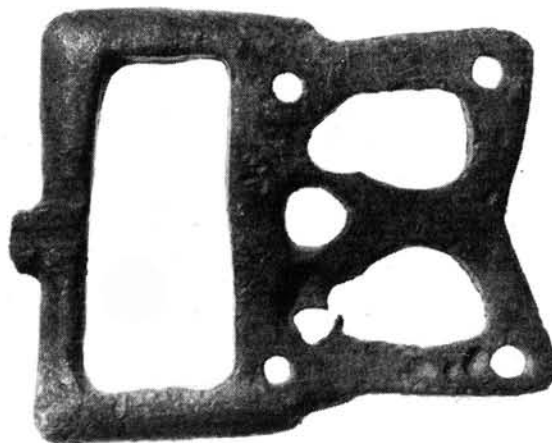
Il est possible que de petits objets recueillis sur place dans ces mêmes niveaux soient le résultat de ce petit artisanat : c'est le cas d'une boucle de ceinture de bronze moulé (fig. 72).

Ces vestiges illustrent localement et assez humblement ce qui fut l'une des recherches essentielles de l'économie cistercienne, qui était d'atteindre l'autonomie dans les domaines essentiels des productions courantes. L'échec, dans ce sens est aussi significatif que la réussite, surtout dans la mesure où il témoigne d'un certain savoir-faire. On sait que l'on attribue aux cisterciens un rôle important dans le développement de la production et de la technologie du fer. Il est significatif aussi, à ce même égard, que des scories, un culot, et de petits déchets de fer aient été retrouvés à l'abbaye de Silvacane, dans la partie du site occupée plus tard par l'*hospitium*.

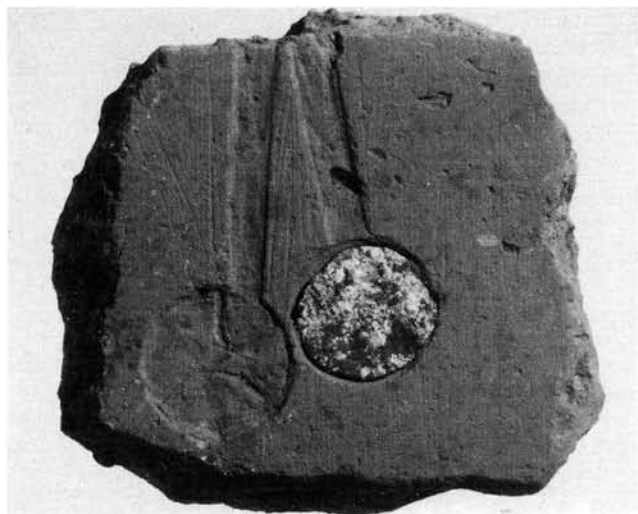
M.F. et J.-P. P.

BIBLIOGRAPHIE

M. FIXOT, J.-P. PELLETIER, Porteries et bâtiments d'accueil..., *op. cit.* Ce texte est suivi d'une étude des déchets de production par M.-C. BAILLY-MAITRE et A. PLOQUIN.



72. Boucle à chape non articulée, en bronze moulé, issue des niveaux d'utilisation de la forge (fin XIIe siècle) (cliché CCJ - CNRS - P. Foliot).



70. Moule à méreaux en terre cuite (l. 6,5 cm) avec un méreau fruste s'y adaptant ; dans le moule adjacent, trace d'un motif en arc de cercle caractéristique des méreaux de l'abbaye du Thoronet (cliché CCJ - CNRS - P. Foliot).



71. Méreaux de plomb (diamètres environ 1,4 cm) (cliché CCJ - CNRS - P. Foliot).

L'artisanat du verre

Le verre, en tant que travail des hommes, peut aussi être lié à l'église. Outre les artisans qui arrentent simplement des terres ou des bâtisses relevant d'ordres religieux, au titre de seigneurs ecclésiastiques, il en est d'autres qui travaillent sous la dépendance directe des communautés religieuses. Le rôle de celles-ci est bien attesté dans toute l'Europe, dès le haut Moyen Age, tant par les découvertes archéologiques (citons à titre d'exemple les officines de Torcello et de Maguelone au VIIIe siècle ou encore l'atelier de Saint-Vincent de Volturne au IXe siècle, implanté à proximité immédiate des bâtiments monastiques) que par le témoignage des textes.

La plus ancienne verrerie connue en Provence appartenait sans doute aux religieux de Saint-Symphorien de Buoux, tenus de fournir annuellement vingt-quatre verres à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. A la fin du XIIIe siècle, l'officine de Saint-Maximin dépendait de l'aumônerie de la même abbaye. C'est encore elle qui, à la même époque (en 1296) autorisait les Chartreux de Montrieux à faire des fours à verre. Les exemples plus récents sont plus rares, il convient cependant de signaler que les religieuses de La Celle (Var) possédaient un "four de veyres" à Bras, qu'elles louaient à des artisans pour la somme de cinq florins.

Par leur protection intéressée, car ils sont aussi commanditaires, les établissements religieux ont sans aucun doute joué un rôle moteur dans le développement de l'art du verre dès le début du Moyen Age.

D. Foy

BIBLIOGRAPHIE

- A travers le verre, Moyen Age et Renaissance*, Catalogue de l'exposition, Musée archéologique de Rouen, septembre-décembre 1989, Publication des Musées départementaux de Seine-Maritime, Rouen, 1989.
 D. FOY, *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, éd. du CNRS, Paris, 1988.

38 - Le vitrail roman en Provence

Bien qu'aucune verrière romane ne soit encore en place dans les églises de Provence, il est certain que la plupart de celles-ci possédaient des vitraux historiés, comme en témoignent les découvertes de Saint-Victor de Marseille, Ganagobie (fig. 73), Notre-Dame de Lure, ou encore Notre-Dame-du-Bourg à Digne (fig. 74). On peut penser que les fragments trouvés dans les trois derniers édifices sont l'oeuvre d'une équipe itinérante d'artisans qui orna diverses églises de Haute-Provence.

Les verres taillés sur place, au grugeoir, en menus fragments de forme triangulaire, rectangulaire, carrée ou ronde, portent des motifs décoratifs géométriques (perles, ondes, quadrillages) ou végétaux très schématisés (palmettes, quatre-feuilles) qui, assemblés les uns aux

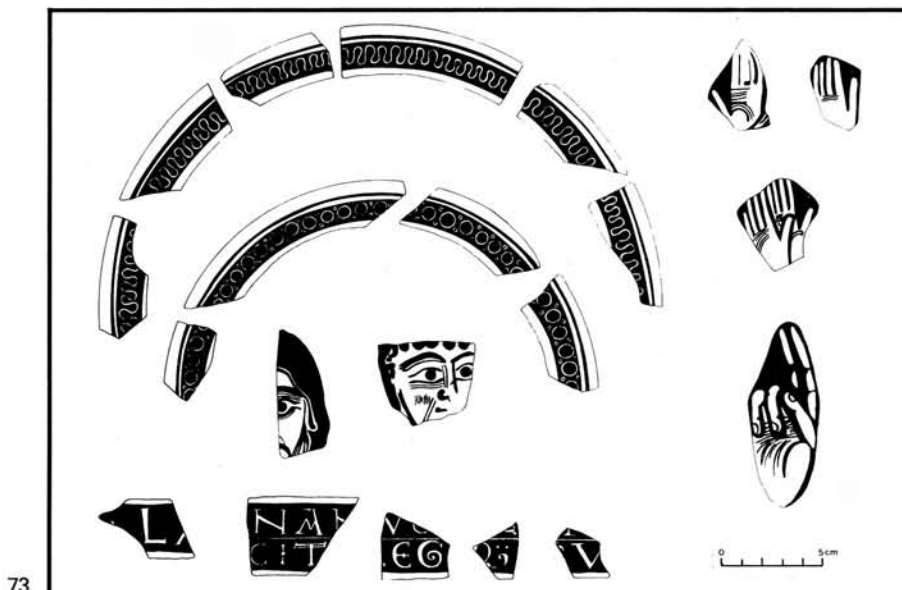
autres, constituent le cadre de divers médaillons dont ne restent que quelques visages, des mains jointes en prière, et des bribes d'inscriptions. Une main bénissante, peinte à la grisaille épaisse, issue de Ganagobie, permet d'imaginer un Christ *pantocrator*. La taille des verres, les couleurs, le style décoré et la graphie des inscriptions attribuent ces vestiges de vitraux au XIIe ou au XIIIe siècle.

D.F.

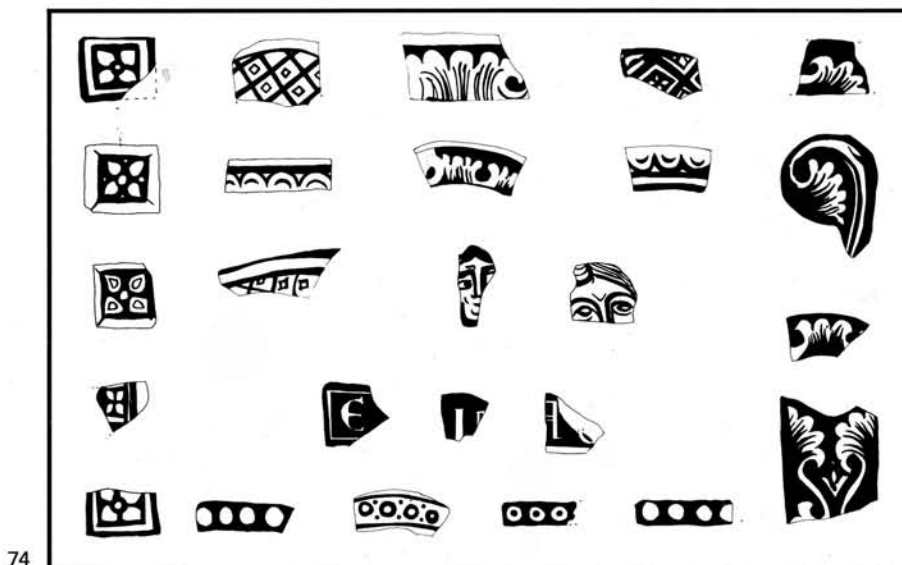
BIBLIOGRAPHIE

D. FOY, Lampes et vitraux découverts à Ganagobie, dans *Archéologie médiévale*, t. VII, 1977, p. 229-247.

D. FOY, *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, éd. du CNRS, Paris, 1988.



73



74

Vitraux romans découverts dans la fouille du transept sud de l'église de Ganagobie (fig. 73) et dans la fouille de la salle basse du clocher de Digne (fig. 74).

39 - Le chantier de construction de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne

Les fouilles de Notre-Dame-du-Bourg à Digne sont le fruit d'une collaboration exemplaire entre la ville et l'état qui, placés devant la nécessité d'une restauration urgente de l'édifice médiéval, acceptèrent d'en faire effectuer une étude globale. Après les sondages préliminaires de 1983 et 1984, c'est toute l'église qui fut fouillée en 1987 et 1988, ainsi que, au nord, la chapelle Saint-Elzéar bâtie en 1336. Les travaux, encore inachevés en l'attente de la construction d'une crypte archéologique, permettent déjà de reconstituer une longue histoire dans laquelle deux points forts apparaissent: d'une part, la primitive église et son évolution jusqu'au XIIIe siècle, d'autre part le chantier de construction de la cathédrale actuelle au XIIIe siècle (fig. 75).

L'oeuvre de la cathédrale actuelle commença sans doute dès la fin du XIIe siècle à la suite de transformations amorcées par la construction de murs de refend dans la nef, d'installation de fours à cloche et accélérées après un violent incendie. Le nouveau lieu de culte était prévu pour se substituer à un grand édifice dont la nef semble avoir été plus large que celle qui était projetée, mais en tenant compte des vestiges du chevet primitif, encadré étroitement par les quatre grosses piles de croisée du nouveau transept. Ce chevet, plat à l'origine (Ve siècle), avait été transformé vers le milieu du XIe siècle par implantation, à l'intérieur du mur périmétral, d'une abside en hémicycle entourée d'un banc presbytéral, scandée de huit pilastres de tuf qui supportaient des arcatures latérales. La nécropole reconnue en arrière du chevet et au sud, dans l'actuel bras méridional du transept, utilisée depuis l'Antiquité tardive, fut recoupée par les tranchées de fondation de la nouvelle cathédrale.

Le chantier de construction de celle-ci dura longtemps à en juger d'après l'accumulation et le faciès des niveaux de travail associés à de nombreuses reprises dans les maçonneries, en fondation comme en élévation. L'étude exceptionnelle qu'il est ainsi possible d'en faire révèle bien les difficultés rencontrées, tant techniques que financières, et illustre la concentration de ressources et d'énergie que représentait une telle entreprise.

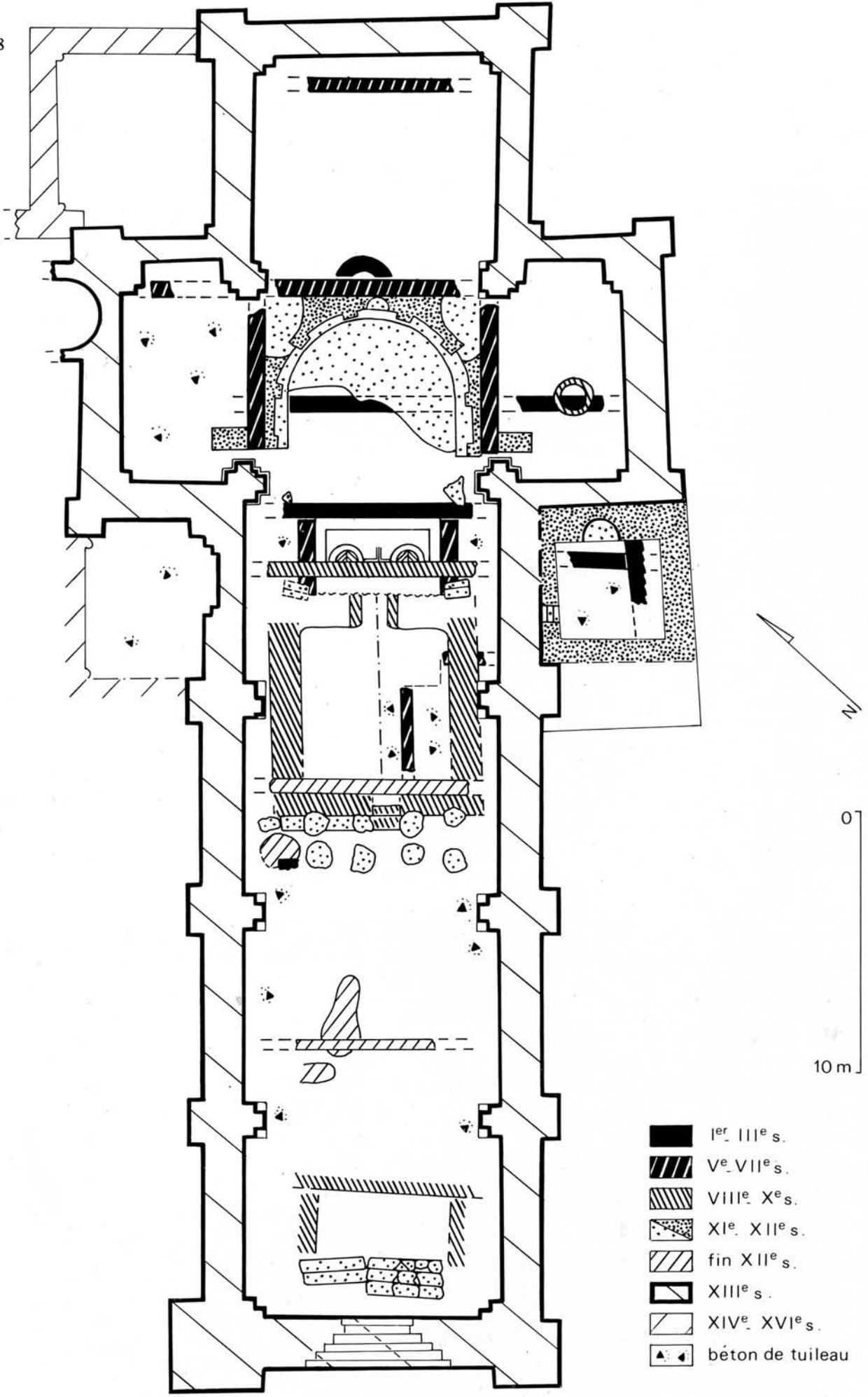
Tout semble montrer que trois grandes campagnes eurent lieu, d'est en ouest. La première comprit la construction du chevet (plat comme le précédent et peut-être conçu justement à l'imitation de celui-ci), du transept et de la croisée dont les quatre piles furent bâties selon des plans différents et en utilisant des profils également dissemblables, plus sobres à l'est, plus complexes et élégants à l'ouest. Une amplification du programme apparaît ainsi, peut-être même un changement de celui-ci, si l'on tient compte des substructions observables à la base de la pile sud-est, la première des quatre qui fut réalisée.

À l'intérieur même de cette campagne, des ruptures dans les fondations indiquent les procédés utilisés: la construction par tronçons successifs permit à chaque fois d'implanter un pan de mur et un pilier d'angle - la bâtisse se régularisant en hauteur par reprise d'assises continues. Procédé économique peut-être, mais qui entraîna une multiplication des points faibles, à la source des désordres architecturaux actuels.

Un assez long laps de temps dut séparer la première de la seconde campagne, celle qui concerna les deux dernières travées de la nef. Un gros mur de refend fut élevé à l'entrée de la croisée du transept: outre sa fonction de



76. Base de colonne abandonnée sur le chantier de Notre-Dame-du-Bourg (fin XIIe siècle) (cliché CCJ - CNRS - P. Foliot).



75. Les états successifs du site de Notre-Dame-du-Bourg (M. Rodot del.).

stabilisation des voûtes déjà construites, il put permettre l'utilisation de la partie orientale de l'édifice en tant qu'église, pendant que le travail se poursuivait, à l'ouest. Zones de préparation du mortier, chantier de taille de pierre, sculpture, se succèdent ainsi dont témoignent bien les bases et le chapiteau retrouvés abandonnés sur place (fig. 76) de part et d'autre d'une construction disposée nord-sud, avec large porte de pierre de taille, peut-être les restes d'une cabane ou d'une clôture destinée à durer pendant toute la campagne. Différents sols et niveaux de travail se mirent en effet en place contre, puis dans l'ouverture, peu à peu remblayée partiellement. Une seconde structure de pierre et de plâtre fut alors bâtie à peu de distance à l'est. Composée d'un massif circulaire et percée en son centre d'une cavité carrée - support d'axe fixe - et associée à une curieuse annexe pentagonale, aux bords étroits et courts avec "porte" latérale, elle reste d'usage énigmatique. Son enduit de plâtre ne présente aucune trace d'usage fonctionnelle, pour une utilisation que limiterait d'ailleurs sa structure légère.



77. Construction de pierre et de plâtre mise au jour dans le niveau de construction de la nef (2ème moitié XIIIe siècle).

Peut-être faut-il y voir une installation commémorative ou symbolique, voire même, selon une interprétation avancée sur le chantier, religieuse (fig. 77) ?

Il est certain en tout cas que la progression des travaux rendit bientôt cet aménagement périmé, comme la bâtisse précédente, recoupée par les très larges tranchées des puissantes fondations des premières travées de la nef et de la façade occidentale.

Une grande différence apparaît en effet entre les techniques de construction utilisées dans les parties est et ouest de la nef. A l'est (chantier 2), les murs et surtout les piles de retombée des doubleaux reposent sur des fondations médiocres, inscrites dans des tranchées étroites ou même presque inexistantes, tout se passant comme s'ils prenaient appui sur des substructions antérieures considérées comme suffisantes pour absorber les poussées. A l'ouest, en revanche (chantier 3), les fondations très profondes aux grands blocs de pierre ciselés en bossage rustique, s'élèvent en ressauts successifs sur plus de 2,50 m de hauteur visible (et sans doute presque autant en épaisseur). Leur mise en place se fit dans de très larges tranchées qui, partant du centre de la nef, entaillèrent tous les niveaux et structures antérieurs et ne furent fossilisés que par des dallages et des sols dépendant déjà des aménagements internes de la cathédrale. Un four à cloche fut construit pendant cette période dont le faciès se différencie de ceux établis dans les niveaux du XIIe siècle, correspondant à la fin de l'utilisation de l'édifice antérieur.

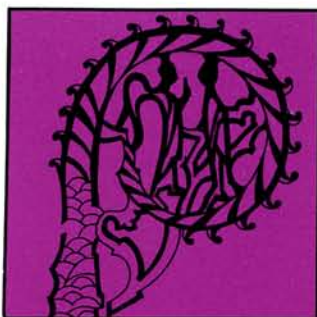
G.D.A.

BIBLIOGRAPHIE

G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, R. GUILD, J.-J. PASNOT, S. SCHINDLER, Les fouilles de Notre-Dame-du-Bourg, aperçu des recherches en cours, dans *Le Dignois, Revue municipale de Digne-lès-Bains*, septembre 1988, p. 4-19.

SIXIÈME PARTIE

LA FONCTION FUNÉRAIRE



40 - Le prieuré de Sainte-Marie de la Gayole, La Celle

(Var)

Les données de cette fouille déjà ancienne (terminée en 1972) ne sont reprises ici brièvement que pour illustrer l'origine funéraire d'un lieu de culte médiéval, qui, peu après l'an mille, au moment de sa première mention dans une source écrite, apparaît en tant que prieuré de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. A cette époque, il avait été reconstruit, pour nous fournir encore, grâce à sa conservation, l'image rare d'un édifice du premier art roman provençal, à plan exceptionnellement cruciforme, et à transept bas; sauf l'abside, voûtée en cul-de-four, ses volumes portaient des couvrements en berceau (fig. 78).

La fouille a montré que cette situation n'était que l'aboutissement d'une histoire de cinq siècles, histoire essentiellement funéraire.

Le premier état (fin Ve siècle), (fig. 79) révèle un petit édifice déjà orienté, de plan rectangulaire et de mêmes dimensions que la chapelle médiévale, mais situé en avant de telle sorte que le mur de façade de celle-ci s'élève à l'aplomb du mur est de la première construction. A l'intérieur d'une partie orientale aux murs plus épais, avaient été retirés, naguère, trois sarcophages en pierre disposés côte à côte; un quatrième fut retrouvé à l'entrée de cette sorte de chevet. Quant au sol du reste de l'édifice, il contenait quatre rangées de tombes à coffrage de tuiles, régulièrement disposées, mais systématiquement violées.

La réticence habituellement constatée à inhumer à l'intérieur des lieux de culte, selon les dispositions canoniques respectées pendant le haut Moyen Age, est en contradiction avec semblables constatations. Aussi un tel édifice fait-il davantage penser à un simple monument funéraire de surface, comparable dans sa fonction avec l'hypogée de Saint-Maximin, bien connu non loin de là.

Le contexte funéraire s'est développé ensuite par la constitution d'une nécropole extérieure avec des tombes de type identique, à coffrage de tuiles: à l'intérieur de l'une d'elles a été découverte l'une des rares plaque-boucles du VIe siècle connues en Provence. Il y eut également de petits monuments funéraires, et c'est de cet

ensemble que proviennent notamment les deux sarcophages bien connus à décor sculpté, longtemps conservés dans la chapelle médiévale: le sarcophage de Syagria, dont la partie antérieure a été transportée au musée de Brignoles, et le sarcophage d'Ennodius, connu lui par les dessins de Peiresc.

La surface intérieure ne suffisant plus pour les inhumations, une annexe fut bientôt ajoutée au nord du bâtiment originel. Elle abrita ultérieurement un bassin de tuileau dont la destination n'est pas connue.

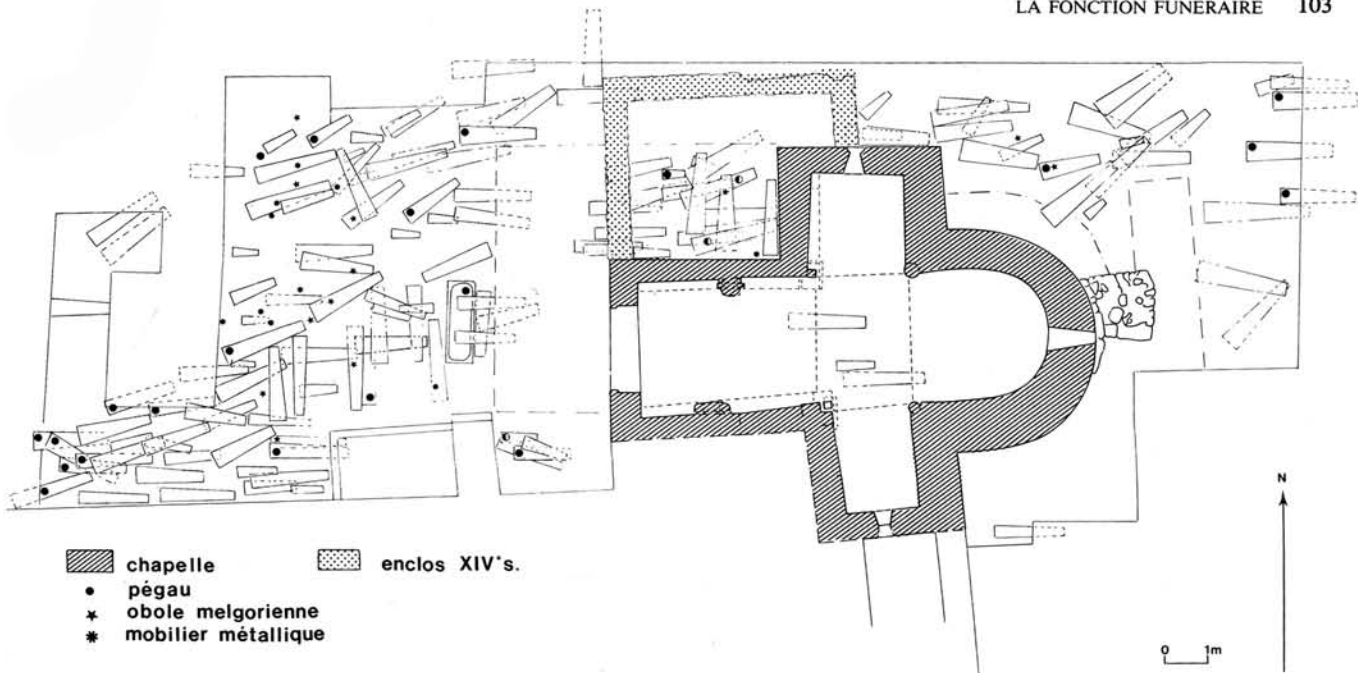
On ne sait pas à partir de quel moment l'édifice funéraire devint un véritable lieu de culte: mais un des points importants semble de pouvoir opérer cette distinction. De même, on le sait avec les exemples des nécropoles de Saint-Symphorien de Buoux, de Cadarache, peut-être aussi de Notre-Dame du Bruscu ou Saint-Dalmas-Valdeblorre, des cimetières ont pu précéder la construction de lieux de culte, et la relation entre nécropole et église n'est pas nécessaire pendant une partie du haut Moyen Age.

Il est intéressant de constater également, comme à Saint-Maximin, la présence des moines de Saint-Victor sur le site vers l'an mille, comme éléments suscitant sa restauration. Celle-ci s'accompagna d'une dense reprise des inhumations au XIe et au XIIe siècle. Il en provient de nombreux dépôts funéraires sous forme de pégaus.

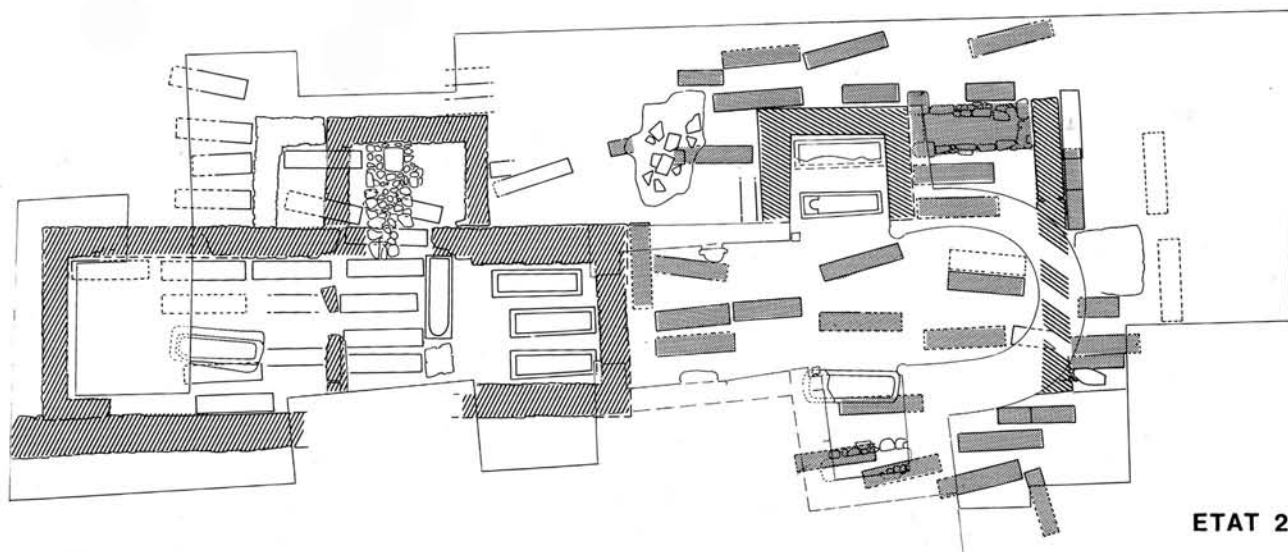
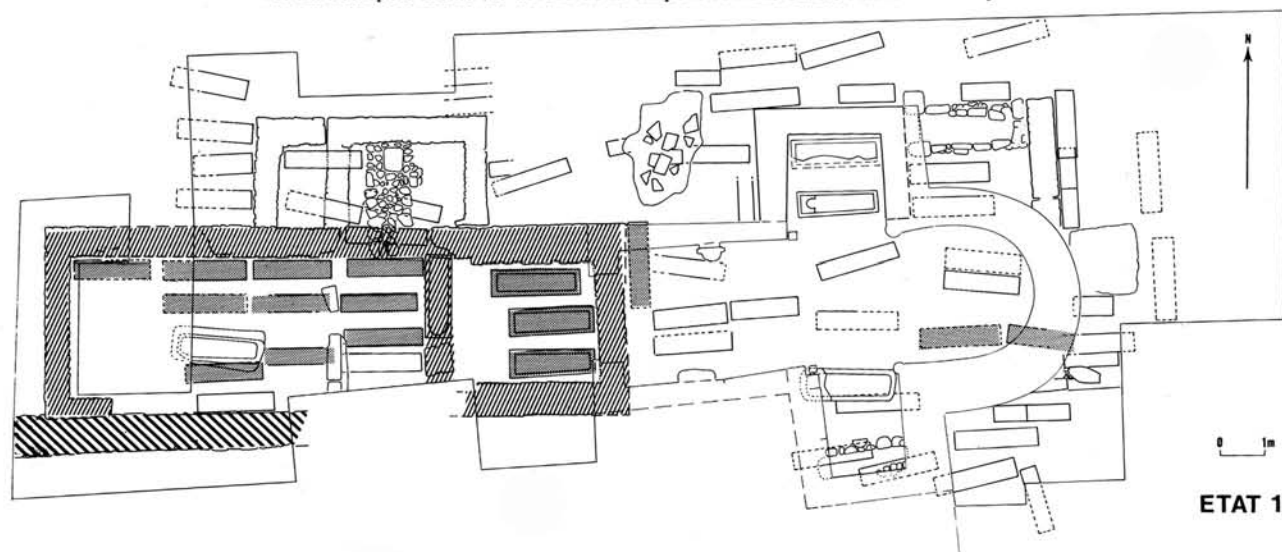
G.D.A., M.F., J.-P. P., L.V.

BIBLIOGRAPHIE

- F. BENOIT, Les chapelles triconques paléochrétiennes de la Trinité de Lérins et de la Gayole, dans *Rivista di archeologia cristiana*, t. XXV, 1949, p. 129-153.
- G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, Fouilles de La Gayole (Var), 1694-1969, dans *Revue d'études ligures*, t. XXXVII, 1971, p. 83-147 (*Hommage à Fernand Benoit*, t. V).
- M. FIXOT, Les inhumations privilégiées en Provence, dans *L'inhumation privilégiée du IVe au VIIIe siècle en Occident*, Actes du colloque de Créteil, 1984, Paris, 1986.



78. La nécropole médiévale autour de la chapelle romane Sainte-Marie de la Gayole.



79. Le site de la Gayole à la fin du Ve siècle (état 1) et au VIe siècle (état 2).

41 - Le prieuré de Ganagobie

(Alpes-de-Haute-Provence)

Les fouilles et études archéologiques faites depuis 1974, et encore en cours, sur le site de ce prieuré clunisien révèlent un certain nombre de centres d'intérêt pour l'ensemble du sujet de cette exposition, notamment dans la mesure où sont maintenant attestées des traces d'une organisation claustrale antérieure au XIIe siècle et que reprennent par exemple les élévations de l'aile orientale du cloître à l'époque du deuxième âge roman, vraisemblablement dans la seconde moitié du XIIe siècle. Cet effort précoce et exceptionnel en Provence d'organisation régulière de l'espace serait-il à mettre en rapport avec l'influence clunisienne ?

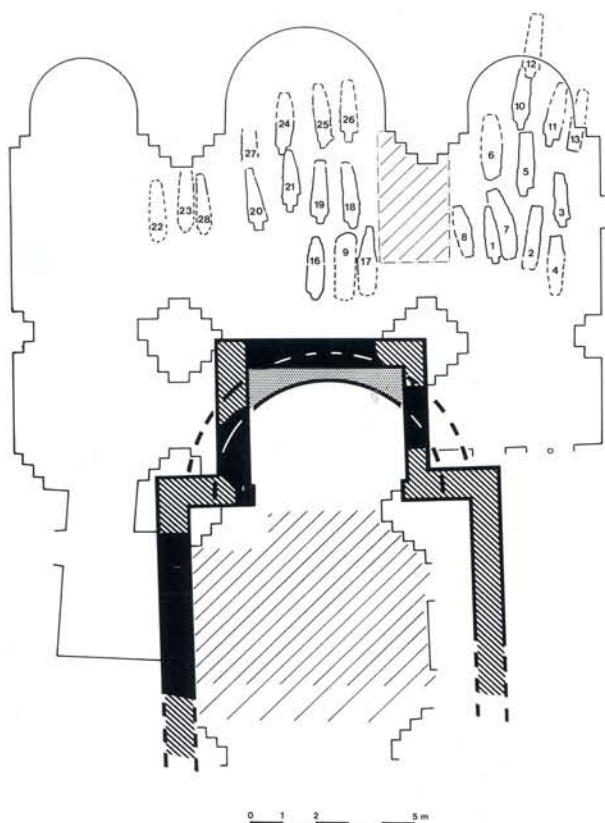
Mais un autre centre d'intérêt concerne l'importance que semble avoir possédé la fonction funéraire dès avant l'an mille et en cela, l'exemple de Ganagobie renvoie à celui d'un autre prieuré bénédictin dont il a été question dans cette présentation, celui de Salagon.

Il est en effet apparu, à Ganagobie, que l'église romane actuelle succédait à deux états plus anciens dont le second consiste en une église funéraire venue s'ajouter à une église principale: deux sarcophages décorés du haut Moyen Age, en comprenant le fameux sarcophage de Lurs, peuvent être maintenant attribués à ces périodes

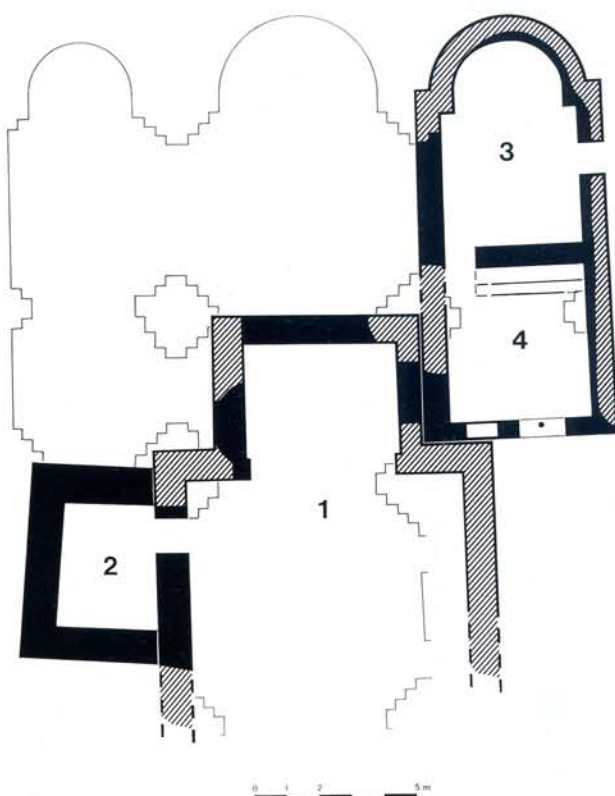
des anciennes, ainsi que la plus grande partie des tombes découvertes soit au chevet des églises préromanes, soit le long du mur goutterot nord de la grande église dont l'emplacement fut repris par celui de l'église du XIIe siècle.

A un état primitif appartient en effet une abside semi-circulaire découverte sous la première travée du transept de l'église romane (fig. 80). Elle avait un diamètre important, supérieur à 7m et se greffait sur une nef unique, plus large que la nef romane actuelle et qui était vraisemblablement charpentée. Un cimetière s'étendait au chevet, à l'extérieur de l'église, comme il est normal pour une période où se manifeste encore une certaine réticence à inhumer habituellement à l'intérieur d'un lieu de culte.

Les tombes attribuables avec certitude à ce premier temps étaient toutes aménagées avec soin. Elles étaient soit de type rupestre, c'est-à-dire taillées dans le rocher, avec un éventuel complément de dalles, soit de type à coffrage de pierre, très architecturé, avec une logette aménagée pour placer la tête du défunt. Des stèles, simples pierres dressées, signalaient les tombes. Certains coffrages étaient maçonnés avec des parois intérieures enduites. Deux tombes adjacentes situées exactement au che-



80. L'église primitive de Ganagobie : les deux états du chevet.



82. Les deux églises Sainte-Marie (1) en 2, tour clocher et Saint-Jean-Baptiste (3) et la "salle des morts" (4) (2ème moitié du Xe siècle).



81. Tau abbatial en bois de cervidé mis au jour dans la tombe 8 de la nécropole au chevet de l'église primitive, h. 10 cm.

vet étaient signalées par des radiers de maçonnerie bâtis au-dessus des coffrages ; l'emploi de maçonnerie est assez peu fréquent pour qu'il soit bon d'y insister ici.

Dès cette période, l'église devait posséder une fonction monastique puisque c'est de l'une de ces tombes que provient l'extrémité supérieure, en forme de tau, d'un bâton abbatial, taillé dans de l'os, gravé de traits et de cercles pointés, objet présenté dans l'exposition (fig. 81).

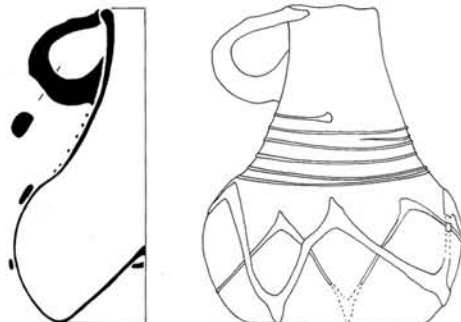
Dans un second temps, le chevet originel fut modifié, et un chevet plat fut substitué à l'abside semi-circulaire (fig. 82). Mais d'autres constructions furent aussi ajoutées, au-dessus de l'ancienne nécropole. Contre le nouveau chœur, au sud, on éleva un bâtiment formé de deux parties. La partie ouest était une salle au sol de terre battue et de plan approximativement carré. Il en subsiste la fenêtre à baies géminées encore visible dans le mur ouest du transept sud de l'église actuelle. Face à cette baie, une banquette occupait le mur est. Quant à la partie orientale du nouveau bâtiment, c'était une petite chapelle, également au sol de terre battue, communiquant avec l'extérieur vers le cimetière par une porte ménagée au sud et par une autre porte, elle donnait vers la pièce à banquette dont elle était la seule issue. On peut juger de l'importance qui s'attachait à ce volume double quand on observe que ces deux pièces furent scrupuleusement reproduites lors de la reconstruction du

second art roman; elles sont à l'origine du plan inusité du transept à double travée de l'église que l'on voit actuellement.

C'est donc ce petit bâtiment, en *augmentum* par rapport à l'église primitive, qui a guidé l'implantation du chœur de la priorale du XII^e siècle. En raison de sa disposition par rapport à la nécropole, et de l'agencement des circulations, il est vraisemblable de le mettre en rapport avec la fonction funéraire et l'on y verrait volontiers une "salle des morts" associée à une petite chapelle funéraire, nouvel exemple de composition d'édifices doubles dont il a déjà été question dans une autre partie.

Malgré la difficulté d'interprétation due à l'absence de matériel susceptible de dater avec une précision suffisante, nous avons été tentés d'attribuer la construction des deux églises adjacentes à l'époque de l'évêque Jean de Sisteron qui, vers 960, a fondé deux lieux de culte, l'un sous le vocable de la Vierge, l'autre sous celui de Saint-Jean-Baptiste, qu'il destinait à recevoir sa sépulture. On ne saura sans doute jamais si la trace n'en aurait pas été retrouvée sous la forme du sarcophage décoré d'arcatures découvert sous une sorte d'enfeu aménagé dans le parement extérieur du mur sud du transept au XII^e siècle, de manière adjacente à la chapelle dont nous lui attribuons la construction (fig. 83). Ce sarcophage fut violé à la fin du Moyen Âge. Il est néanmoins possible qu'il ait pu être récupéré au XII^e siècle et placé là intentionnellement. Quoi qu'il en soit, les deux églises élevées à l'abbaye de Cluny, gouvernée entre 954 et 994 par l'abbé Mayeul, originaire d'une famille provençale, dont certaines possessions étaient voisines de Ganagobie.

C'est donc tout un contexte archéologique funéraire qui est ainsi mis en valeur, et l'on connaît le rôle que joua la grande abbaye bourguignonne dans le développement de la liturgie et de la prière pour les défunts. Il est tentant d'établir un rapport entre cette sensibilité clunisienne et l'importance de la nécropole attribuable aux temps qui précédèrent la reconstruction du XII^e siècle ainsi que sa richesse monumentale, exprimée en particulier, outre les sarcophages décorés, par de grandes dalles monolithes, certaines aux extrémités arrondies, semblables au plan d'un autre sarcophage récemment mis



84. Fiole de verre à filets rapportés provenant d'une tombe d'enfant proche du mur nord du transept de la priorale (XII^e siècle). H : 13 cm.

au jour auprès du portail de l'église actuelle. Parfois, ces grandes dalles portent des signes géométriques ou abstraits. Certaines, au nord et au nord-est du chevet, signalaient des coffrages de lauses maçonnées sous-jacents.

L'étendue du cimetière situé au nord et à l'est des églises, la typologie exceptionnellement riche et variée des tombes, la chapelle funéraire dont l'identification a été proposée en rapport avec une "salle des morts", l'ensemble renvoie à une piété particulière ou à un attrait du prieuré clunisien pour les défunts, sensibilité et attrait dont, toutes proportions gardées, l'abbaye de Lérins a joui aussi en Provence orientale, avec des dispositifs architecturaux comparables.

La fonction funéraire se prolongea au XIIe siècle; de deux tombes de cette période proviennent une fiole de verre (fig. 84) et un "pégau", vase de terre à destination commune que l'on déposait parfois à la tête des défunts (ces deux objets sont présentés). Mais elle semble avoir connu un déclin.

M.F. et J.-P. P.

BIBLIOGRAPHIE

M. FIXOT, J.-P. PELLETIER, Les origines du monastère de Ganagobie, histoire et archéologie, dans *Les Alpes de Lumière*, 91-92, 1986, p. 49-59.



83. Sarcophage découvert contre le mur sud du transept de la priorale (an mille).

42 - Nécropole et pratiques funéraires à Notre-Dame-du-Bourg à Digne

Isolée à l'entrée d'un vallon encaissé, et devenue au Moyen Age le centre du bourg canonial, nettement séparée de la ville épiscopale située sur la hauteur, la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg est devenue à l'époque moderne un lieu de culte dont la fonction funéraire est très marquée, la seule fonction même qui en quelque sorte lui resta après la construction de l'église concurrente, Saint-Jérôme, au coeur de la cité. Mais les fouilles devaient montrer que les inhumations furent déjà nombreuses dans son environnement dès l'époque de la fondation de la première église. Ce rôle s'accrut lors de la rénovation des XIe et XIIe siècles. Il se poursuivit, mais cette fois à l'intérieur de la nouvelle cathédrale, et sous des formes spécifiques, dès le XIVe siècle au moins. C'était prélude à un envahissement progressif des tombes qui, après les pillages dûs aux troubles du XVIe siècle, atteignit de véritables excès, jusqu'à l'interdit des années 1660 plus ou moins respecté.

Quelques chiffres peuvent concrétiser cette évolution, bien marquée dans la succession stratigraphique par les variantes de rites d'inhumation:

- A : Nécropole extérieure à la première église	
Tombes sous tuiles	36
Tombes maçonnées et apparentées	33
Tombes sous lauzes	89
Total	158
- B : Inhumations à l'intérieur de la cathédrale du XIIIe siècle	
Tombes en fosses ou en caveau (XIVe-XVe s.)	21
Tombes en cercueil (XVIe-XVIIe s.)	651
Total	672
soit en tout 830 tombes fouillées.	

Ce nombre est minimal car il ne concerne que les sépultures encore bien individualisables. Or, les distinctions sont rendues parfois difficiles par les constants recoupements causés, en particulier à l'époque moderne, par la multiplication des tombes, ou, dans les siècles antérieurs par les fréquentes réutilisations de sépultures "construites" (sous tuiles, maçonnées, sous lauzes, puis en caveaux de pierre). L'un des cas les plus anciens et des plus spectaculaires fut ainsi la tombe sous tuiles la plus profonde qui, conçue pour un adulte, contenait en fait trois inhumations successives de petits enfants et quelques ossements d'adulte en réduction. Du moins est-il possible de suivre sur la longue durée et avec de bonnes séquences l'évolution des pratiques funéraires et de la pensée religieuse dans ce site urbain.

Les premières tombes sous tuiles se rassemblèrent d'abord auprès du mur de chevet, à l'extérieur de l'église primitive, et restèrent diffuses à l'écart, à l'intérieur d'un enclos, dont le mur fut néanmoins détruit et enseveli sous les inhumations. Puis la nécropole s'étendit vers le sud. L'apparition de ce cimetière, sans doute dès le VIe siècle, sous la forme de tombes sous tuiles et de sarcophages à décor chrétien dont trois exemples au moins sont attestés par des fragments épars, fut vraisemblablement

favorisé par le relatif isolement de cette partie du site urbain ancien.

Plus intéressante encore est la rapide évolution des rites d'ensevelissement constatée au cours ou à la fin de l'époque carolingienne avec le développement des tombes maçonnées au faciès très caractéristique (fig. 85a). Avec leur couverture de pierre et de plâtre maçonnée également, leur plan anthropomorphe très marqué intérieurement, ces tombes présentent une typologie voisine des plus anciennes sépultures de Ganagobie. Leur ennoisement sous l'importante série de tombes sous lauzes, avec dépôts funéraires, une lampe de verre (photo couleur), de petits pichets de terre cuite contenant en plusieurs cas des charbons (buis, genévrier, chêne), montre que dès le XIIe siècle, de profonds changements se produisent dans la sensibilité funéraire, ici comme dans l'ensemble des régions méridionales de la France. Mais jusque là, les tombes étaient restées à l'extérieur du lieu de culte.

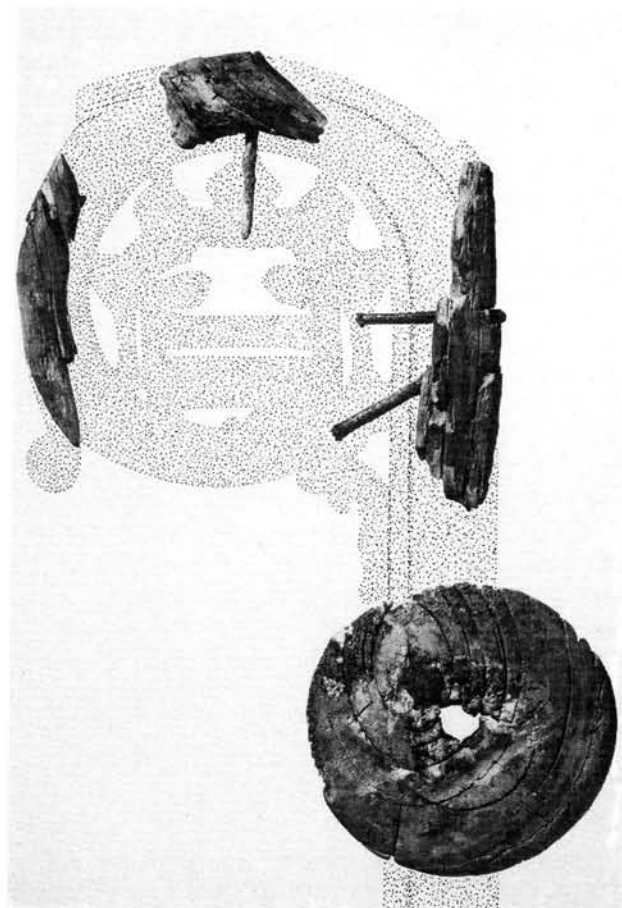
L'entrée des inhumations à l'intérieur de la cathédrale nouvellement reconstruite relevait d'autres princi-



85b. Le caveau des évêques, carré du transept de Notre-Dame-du-Bourg (1ère moitié du XIIIe siècle).



85a. Tombes maçonnées au sud du chevet de l'église du haut Moyen Age, à Notre-Dame-du-Bourg à Digne. Un four à cloche est implanté sur la nécropole (cliché Inventaire Général - G. Roucaute).



86. Fragments de la crosse en ivoire provenant du caveau des évêques. (1^{ère} moitié XIII^e siècle) diamètre du nœud 8 cm. (cliché J. Prodhomme et C. Hussy).

pes, du moins pour les premières d'entre elles. L'établissement de grands caveaux de pierre dans la croisée du transept d'abord, puis dans les différentes travées de la nef, témoigne de la volonté d'organiser des espaces funéraires précis, à la fois individuels et collectifs (inhumations superposées dans le même caveau), tels les deux caveaux destinés aux chanoines et aux bénéficiers dans la seconde travée de la nef, ce que précisent les visites pastorales du XVII^e siècle. Dans ce domaine, une attention spéciale doit être portée au caveau très monumental établi au centre même de l'abside primitive, dans l'axe de la croisée du transept, face à l'autel, emplacement réellement privilégié, qui put être destiné pour sa part à des

inhumations épiscopales (fig. 85b). Un indice supplémentaire à l'appui de cette interprétation est fourni par la découverte, à l'intérieur même du caveau, sous le lourd couvercle brisé au XVI^e siècle, de deux bagues en or et pierres précieuses (photo couleur VIII) plus un châton indépendant en cristal de roche, le tout associé à une monnaie des années 1330-1336; des fragments d'une crosse en ivoire s'y ajoutaient également, retrouvés en profondeur, dans les niveaux les plus anciens, à proximité de deux pégaus (fig. 86).

Très vite, cependant, des tombes plus modestes commencèrent à apparaître, dans le bras sud du transept d'abord, puis dans les dernières travées de la nef. Ces tombes en cercueil, déposées dans des fosses très profondes et bien individualisées, concernèrent des laïcs, hommes, femmes et enfants. Leur nombre réduit montre que de telles inhumations restaient encore très contrôlées. Il en était de même des caveaux légers de pierre et de plâtre dont les traces furent retrouvées dans la croisée du transept et autour d'elle: pillés au XVI^e siècle, ils attestent à leur manière la violence des ravages qui se produisirent alors.

L'abandon relatif de la cathédrale à partir de cette époque allait la transformer en véritable église funéraire. La multiplication saisissante des tombes en cercueils, déposées sur trois ou quatre couches successives, n'épargna guère que le chevet où une dizaine de sépultures à peine fut retrouvée. Quelques zones semblent avoir été réservées à de petits enfants, d'autres, comme le transept et sa croisée, accueillirent des inhumations relativement riches avec encore de nombreuses traces de vêtement et même de chaussures. Dans la nef enfin, des tombes, peut-être plus modestes, se pressaient: les seuls objets recueillis alors concernent, outre quelques boucles de ceinture ou de cordon, des anneaux et bagues de cuivre, et surtout les insignes religieux, médailles et chapelets alors fréquents.

G.D.A.

BIBLIOGRAPHIE

G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, R. GUILD, J.-J. PASNOT, S. SCHINDLER, Les fouilles de Notre-Dame-du-Bourg, aperçu sur les recherches en cours, dans *Le Dignois, Revue municipale*, septembre 1988, p. 4-19.

43 - La sépulture épiscopale de Louis de Bouilhac (1385-1405), Fréjus

C'est au cours des fouilles qui eurent lieu durant l'été 1987 que fut découverte cette sépulture épiscopale, dans le chœur de l'église Saint-Etienne, basilique nord du groupe épiscopal de Fréjus, près de l'autel, du côté de l'épître. Le corps se trouvait disposé à l'intérieur d'une cuve de sarcophage de marbre. Ce sarcophage était un réemploi de l'Antiquité: il était décoré sur chacun de ces petits côtés d'un griffon. Ce choix ne fut peut-être pas fortuit, la représentation du griffon (fig. 87) étant au moyen âge chargée d'une signification mythique, liée, par exemple à la légende de l'apothéose d'Alexandre, image d'assomption glorieuse. En l'absence de couvercle, le squelette présentait de faibles traces de remaniement par déplacement d'ossements. Néanmoins, les restes des insignes de la charge épiscopale, l'anneau et le bâton, étaient conservés, l'un à la main droite, l'autre sur la poitrine.

Du bâton restait essentiellement la crosse en cuivre émaillé, à volute, décorée à jour, dont le cercle entoure une représentation de l'Annonciation, selon une iconographie et une construction familières aux maîtres limousins du XIII^e siècle (photo couleur VII). Si l'objet choisi

authentifiait le statut épiscopal du défunt, il était, déjà au moment de l'ensevelissement, ancien et détérioré puisqu'il prend place dans la production limousine attribuable à l'avant-dernière décennie du XIII^e siècle.

Il n'est pas improbable que le sarcophage aux griffons ait été réemployé dans un monument funéraire que s'était préparé l'évêque au-dessus du dallage de l'église. Puis, le monument démoli, le sarcophage aurait été enterré sous le dallage du chœur à l'époque moderne: un fragment de bol de céramique attribuable au XVI^e siècle a été découvert dans sa fosse.

R.B., P.-A. F., M.F., M.-M. G.

BIBLIOGRAPHIE

P.-A. FEVRIER, M. FIXOT, L. RIVET, *Au cœur d'une ville épiscopale, Fréjus*, Fréjus, 1988.

M.-M. GAUTHIER, A Fréjus, une crosse limousine découverte à la cathédrale, durant les fouilles de 1987, dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1988, sous presse.



87. Le sarcophage antique réutilisé pour l'inhumation de Louis de Bouilhac: le petit côté orné d'un griffon (cliché M. Griesheimer).

44 - Le cimetière du cloître canonial de Viviers

Les fouilles effectuées sur l'emplacement du cloître canonial de Viviers ou à proximité immédiate ont entraîné la découverte de 326 sépultures en place, soit complètement ou partiellement fouillées, soit seulement repérées. Elles s'étalent chronologiquement de la période qui a précédé la réalisation du cloître (fin XII^e siècle) jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

La série la plus ancienne, liée à des constructions appartenant au groupe cathédral du haut Moyen Age, est exclusivement masculine, ce qui laisse penser que cette partie de la nécropole était réservée aux clercs. L'entourage est presque toujours un coffrage de pierres sur champ avec couvercle de lauses. Ces sépultures étaient dépourvues de tout mobilier. Pour le tiers d'entre elles, le corps avait été déposé sur un lit de cendres et de charbon de bois, coutume fréquemment attestée à l'époque mérovingienne.

Les sépultures de la période II, immédiatement postérieures à la construction du cloître, étaient dans le préau et les galeries de celui-ci, ainsi que dans le cimetière implanté à l'est de la salle capitulaire. Elles étaient pratiquées soit en pleine terre, soit en coffrages analogues à ceux de la période I. Quinze inhumations étaient accompagnées d'un récipient en terre grise (de type "pégau"), placé à côté du crâne. (fig. 88 et 89)

Les sépultures de la période III (fin XIII^e - XIV^e siècle) étaient dans les mêmes zones qu'à l'époque précédente et quelques-unes dans la salle capitulaire. Elle étaient en cercueils de bois et surtout en pleine terre; on a retrouvé parfois des épingles de linceul. Quatre défunts ont été superposés dans un caveau voûté en berceau, aménagé contre le mur nord du cloître. A côté du crâne

figurait très souvent un récipient, toujours de petites dimensions, en terre, réalisé en cuisson oxydante, de formes variées ("pégau" sans anse, petites cruches, petites marmites...); dans une tombe s'ajoutait au pégau une très belle gourde de verre, ornée de cordons rapportés (fig. 94).

Les sépultures de la fin du Moyen Age (période IV) étaient, comme les précédentes, dans le cloître et le cimetière oriental. On en trouve aussi dans deux chapelles funéraires, munies de caveaux voûtés, aménagées à l'extrême fin du Moyen Age dans l'angle nord-est du cloître et dans l'ancienne salle capitulaire. On n'observe pour cette époque aucun dépôt rituel. C'est à partir du XV^e siècle seulement que se multiplient les dépôts, entre les mains des défunts, de chapelets et de rosaires.

Si la population du cimetière de la période I était exclusivement masculine, celle des deux cimetières de la période II (cloître et cimetière est) comporte de façon égale des sujets masculins et féminins. A partir de la période III, on remarque une nette prédominance d'hommes dans le cloître, auxquels s'ajoute un nombre non négligeable d'enfants (aucune femme dans la salle du chapitre); on peut imaginer que le cloître était désormais plus spécialement réservé aux clercs de la cathédrale, à leur *familia* et aux clergeons alors que le cimetière oriental serait resté paroissial. Cela semble confirmé par l'âge des défunts: les adultes du cloître sont morts plus âgés que ceux du cimetière oriental; la population du cloître paraît donc privilégiée, en cette période de grande mortalité, face à la maladie et à la mort, sans doute grâce à une nourriture plus régulière et plus substantielle.

Y.E.



88 - 89. Tombes à "pégau" du cloître de Viviers (période II).

45 - Le mobilier céramique du cimetière du cloître, Viviers

Le mobilier céramique recueilli dans la nécropole a permis par son nombre et par sa diversité, une étude chronologique et typologique précise, à partir de 187 objets complets.

La forme privilégiée est le "pégau": pot globulaire, souvent de petites dimensions. Mais sont présents également des cruches, gargoulettes, petites marmites, pots tripodes, chope ou vases à anse de panier. (fig. 90). Cette variété de formes qui fait l'originalité de la nécropole de Viviers, témoigne de l'enrichissement du répertoire des potiers à la fin du Moyen Age. Le classement par groupes de pâte révèle différents centres d'approvisionnement, ainsi qu'une évolution chronologique dans les modes de fabrication.

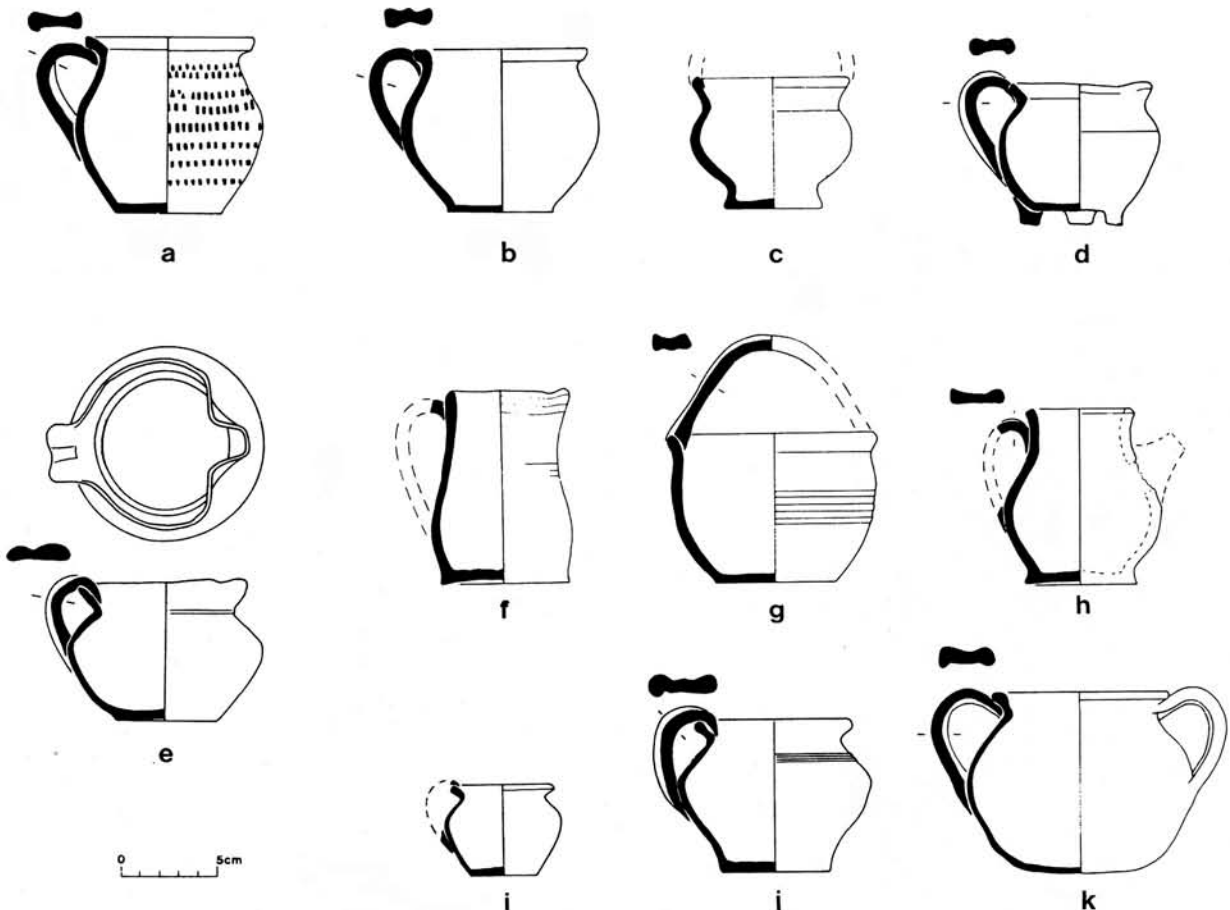
Les "pégaus" les plus anciens trouvés dans les tombes en coffrage de pierre (fin XIIe - XIIIe siècle) sont en pâte grise non glaçurée. Viennent ensuite selon la stratigraphie des vases à pâte blanche kaolinique, partiellement glaçurés, de même forme que les précédents, mais

réalisés en cuisson oxydante. Puis, dans le niveau de la nécropole de la fin du XIIIe et du XIVe siècle, les vases sont les plus abondants, montrant pour la première fois la persistance du dépôt rituel de la céramique à une époque relativement récente. Les pégaus et les divers récipients sont alors tous glaçurés. La majorité est en pâte réfractaire et est issue très probablement des ateliers de l'Uzège. D'autres, en pâte rouge grossière ou rose et calcaire, d'origine locale sont comparables à des productions trouvées dans les nécropoles voisines, à Cruas ou Meysse (Ardèche), ce qui illustre la diversité d'approvisionnement de Viviers en céramique.

M.L., L.V.

BIBLIOGRAPHIE

M. LEENHARDT, L. VALLAURI, Le mobilier céramique, dans *Viviers, cité épiscopale*, sous la direction de Y. Esquieu, Lyon, Direction des Antiquités historiques, 1988, p. 81-94.



90. "Pégaus", cruches, marmites déposés dans les tombes du cimetière du cloître de Viviers. a: en pâte grise ; b et c: pâte blanche ; d: pâte rouge ; e, f, g, h: pâte rose ; i,j,k: pâte claire de l'Uzège.

46 - Les lampes et autres objets de verre

La fouille d'églises donne assez souvent lieu à la découverte de lampes de verre. La plupart de ces lampes ont un corps hémisphérique et un pied tubulaire étroit. Remplies d'huile, elles étaient placées dans des couronnes de lumière, grand anneau de métal percé d'ouvertures dans lesquelles était fiché le pied de chaque lampe. Ces pièces, maintes fois représentées dans l'iconographie, sur des supports divers (enluminure, sculpture, peinture, émail, tapisserie, vitrail) ont été fréquemment retrouvées dans des lieux de culte en orient comme en occident. Les lampes brisées, hors d'usage, ont été parfois enfouies dans le sol des églises comme à Ganagobie (fig. 91). Une pièce découverte ainsi à Notre-Dame-



91. Lampe de verre, retrouvée enfouie contre la retombée sud de l'arc triomphal de l'absidiole méridionale à Ganagobie (contexte de découverte: XVIe siècle) (cliché CNRS CCJ. Foliot).

du-Bourg à Digne, dans le sol de la tour, est originale. Son corps globulaire et son rebord tronconique l'apparente aux luminaires orientaux: elle devait être suspendue par trois chaînettes fixées aux anses collées sur la panse. Il est possible de voir dans cette lampe un témoignage des relations avec les pays de la méditerranée orientale (objet de commerce, don, ou souvenir de voyage ?).

D'autres lampes, après un usage utilitaire, ont eu un rôle symbolique: on les trouve dans les sépultures. Si certaines sont de forme habituelle (lampes des nécropoles d'Angers, par exemple), d'autres pourraient être confondues avec des verres à boire, il n'est d'ailleurs pas impossible que les mêmes formes de verre aient eu un double usage (nécropole de Sainte-Croix à Die, ou de Notre-Dame-du-Bourg à Digne) (photo couleur VI). Plu-

sieurs textes signalent la présence des lampes au-dessus de la tombe des grands dignitaires ecclésiastiques, mais plus rares sont les textes décrivant la pratique de déposer une lampe à l'intérieur de la sépulture. Le symbolisme de ces lampes se réfère aux différents textes du Nouveau Testament. Cependant on peut aussi y voir une référence à la "lumière du monde" (Matth. 5, 16) surtout pour les pièces disposées dans les tombes reconnues comme étant celles d'évêques.

Certains verres découverts dans des sépultures ont été identifiés à des calices. Ces objets, qui n'ont sans doute pas été utilisés du temps du vivant dans la liturgie, ont été déposés dans la sépulture en tant que symboles pour rappeler la dignité du défunt. De nombreux textes nous rapportent la coutume de faire fabriquer des *simili* de croix ou de calices pour accompagner le mort. Il était interdit de célébrer la messe avec un calice de verre: cette prescription est réitérée dans de nombreux synodes du XIe au XVIe siècle. Le seul verre trouvé dans le midi de la France qui puisse être apparenté à un calice provient d'une sépulture de Cancabeau (Vaucluse).

Les exemples septentrionaux sont cependant plus nombreux: on peut citer les trouvailles de Senlis, Nevers (où le calice était associé à une patène, aussi en verre) et Liège.

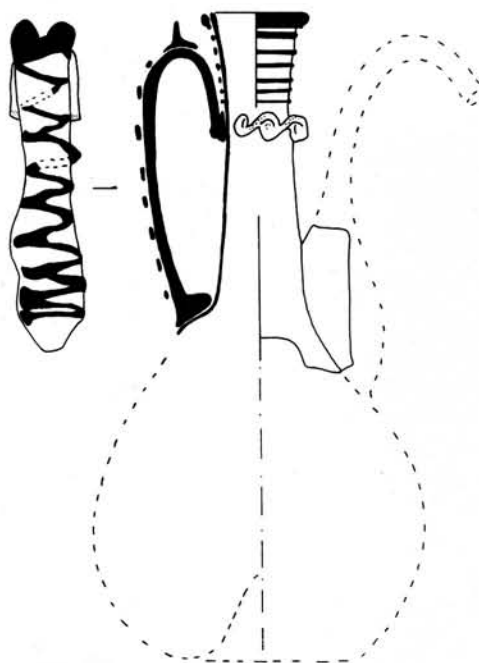
Il est un autre objet de verre utilisé pour le culte, ce sont les burettes pour l'eau et le vin ou les saintes huiles. Les fragments présentés ici proviennent de Digne (fig. 92) et de Ganagobie (fig. 93) de la même fosse dans laquelle a été découverte une lampe, contre la retombée sud de l'arc triomphal de l'absidiole méridionale, mais on connaît des burettes disposées dans des tombes médiévales (Vienne, Périgueux).

Dans le contexte funéraire, il faut aussi citer les vases en verre employés comme reliquaires. Les exemples, dans notre région, sont beaucoup plus rares que dans les pays septentrionaux; on peut cependant signaler deux pièces, une bouteille et une gourde trouvées naguère sous l'autel de la chapelle Saint-Pierre au monastère de Lérins (fig. 96). Les deux formes sont communes dans le répertoire de la verrerie domestique, tout comme les formes des récipients en verre déposés dans les tombes.

Les flacons de verre retrouvés dans les sépultures ont sans doute eu le même rôle que les pégaus de terre: contenir de l'eau bénite pour protéger le défunt des démons. Les verres sont cependant en moins grand nombre que les céramiques. Quatre ampoules, en verre fin non décoré, ont été mises au jour dans des tombes de Notre-Dame-de-Romigier à Manosque. Leur forme est tout à fait comparable aux pièces périgourdines, bordelaises et viennoises; elles sont datées du XIIe ou du XIIIe siècle. La petite bouteille découverte à Ganagobie en juillet 1989 dans une tombe à coffrage toute proche du mur septentrional de l'absidiole nord est attribuable au XIIe siècle



92. Burette à décor moulé et filets rapportés, découverte dans la salle basse du clocher de Digne (contexte de découverte: XVe siècle).



93. Burette à décor de filets bleus rapportés provenant de Ganagobie et enfouie dans la mosaïque, à l'entrée de l'absidiole sud.

(fig. 84 et 95). Son profil et son décor rapporté l'apparentent aux bouteilles trouvées à Vienne, et encore plus aux bouteilles connues dans l'est de la France et en Germanie ; seule l'anse différencie ce verre de ces objets contemporains mais de provenance lointaine.

D.F.

BIBLIOGRAPHIE

F. COMTE, Les lampes médiévales en verre d'Angers. L'usage funéraire (XIIe-XVe siècle), dans *Actes du 11e congrès de l'As-*

sociation internationale pour l'histoire du verre, Bâle, 28 août - 3 septembre 1988, sous presse.

D. FOY, *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, éd. du CNRS, Paris, 1988.

S. GAGNIERE et J. GRANIER, Le cimetière médiéval de Canabeau, dans *Revue d'études ligures*, t. XXVII, *Hommage à Fernand Benoit*, 1971, p. 178-184.

D. FOY, Lampes et vitraux découverts à Ganagobie, dans *Archéologie médiévale*, t. VII, 1977, p. 229-247



94. Gourde en verre, trouvée avec un pégau dans une sépulture à cofrage, du cimetière de Viviers (XIV^e siècle) (cliché Ch. Hussy).



96. Gourde de verre provenant de l'église Saint-Pierre à Saint-Honorat de Lérins (XIII^e siècle), h. : 13 cm.



95. Fiole de verre provenant d'une tombe d'enfant ; priorale de Ganagobie (XII^e siècle) (cliché J. Prodhomme et Ch. Hussey).

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos	10
Remerciements	11
Introduction	14

Première partie

Monuments et groupes monumentaux

1 — Saint-Jean-de-Taravon, Volonne (Alpes-de-Haute-Provence)	18
2 — Notre-Dame-du-Brusc, Châteauneuf-de-Grasse (Alpes-Maritimes)	20
3 — Le prieuré de Salagon, Mane (Alpes-de-Haute-Provence)	23

Deuxième partie

Enclos, enceintes, fortification et bâtiments d'accueil

4 — Saint-Symphorien de Buoux, Bonnieux (Vaucluse)	26
5 — La Tour Saint-Blaise, Hyères (Var)	28
6 — L'ancienne église paroissiale dans le château de Ventabren (Bouches-du-Rhône)	30
7 — Abbaye du Thoronet (Var) : la porterie	32
8 — Abbaye de Silvacane, la Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône) : porterie et accueil ..	34
Clôture des quartiers canoniaux	37
9 — L'enceinte du quartier canonial de Viviers (Ardèche)	38
10 — L'enceinte canoniale de la cathédrale de Béziers (Hérault)	40
11 — Viviers, l'accueil des pèlerins	41

Troisième partie

La vie commune

12 — Le cloître de la cathédrale de Viviers	45
13 — Le réfectoire du chapitre du cloître de Viviers	46
Découverte de lots de vaisselles d'époque moderne dans des églises:	
14 — Digne, Notre-Dame-du-Bourg (Alpes-de-Haute-Provence)	47
15 — Saint-Anne de Boulbon (Bouches-du-Rhône)	49
16 — Le cloître et le réfectoire de la collégiale Saint-Aphrodise de Béziers	50
17 — Le décor du cloître canonial de la cathédrale de Fréjus (Var)	51
18 — La cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence et l'organisation canoniale à l'époque romane	52

Quatrième partie

Les résidences individuelles

19 — Le palais archiépiscopal d'Aix-en-Provence	56
20 — Le palais épiscopal de Fréjus	59
21 — Le palais épiscopal de Grasse (Alpes-Maritimes)	62
22 — Le palais épiscopal de Viviers (fin XII ^e - XIII ^e siècle)	65
Les maisons canoniales	
23 — Maison canoniale, Viviers	67
24 — Maison d'un chapelain (fin XV ^e siècle), Viviers	68
25 — La distribution du logis d'un chanoine en 1382, Viviers	69
26 — Le plan d'Avignon en 1618 de M.A. Gandolfo et Th. Hoochstraten (vue partielle)	71
27 — Le palais épiscopal d'Anglic Grimoard en 1365, Avignon	72
28 — La vice-gérance à Avignon	74
Les décors des palais cardinalices d'Avignon	
29 — La tour de la livrée d'Albane, Avignon	79
30 — La bastide de Fargues, le Pontet (Vaucluse)	80
31 — La bastide de Montfavet (Vaucluse)	81
32 — Panorama de Villeneuve-lès-Avignon (Gard)	82
33 — La livrée de la Thourroye à Villeneuve-lès-Avignon	83
La céramique dans les fouilles récentes	
34 — Céramiques et verres du palais épiscopal de Fréjus (XIV ^e siècle)	87
35 — Le dépotoir du Petit-Palais, Avignon	89
36 — Les carreaux de pavements des demeures pontificales et des livrées cardinalices	90

Cinquième partie

Les activités de production, de construction et de fabrication

37 — La métallurgie à l'abbaye du Thoronet	94
L'artisanat du verre	95
38 — Le vitrail roman en Provence	96
39 — Le chantier de construction de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne (Alpes-de-Haute-Provence)	97

Sixième partie

La fonction funéraire

40 — Le prieuré de Sainte-Marie de la Gayole, La Celle (Var)	102
41 — Le prieuré de Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence)	104
42 — Nécropole et pratiques funéraires à Notre-Dame-du-Bourg, Digne	107
43 — La sépulture épiscopale de Louis de Bouilhac (1385-1405), Fréjus	110
44 — Le cimetière du cloître canonial de Viviers	111
45 — Le mobilier céramique du cimetière du cloître, Viviers	112
46 — Les lampes et autres objets de verre	113



IMPRIMERIE PAUL ROUBAUD
16, RUE MARÉCHAL JOFFRE
AIX-EN-PROVENCE

